ERMANNO FERRERO

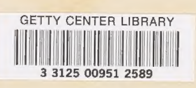
L'ARC D'AUGUSTE
A SUSE

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES
DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET DES BEAUX-ARTS
POUR LA PROVINCE DE TURIN

19 planches d'après les photographies
de **SECONDO PIA**
et 17 figures dans le texte.



TURIN
BOCCA FRÈRES ÉDITEURS
LIBRAIRES DE S. M. LE ROI D'ITALIE
MILAN — ROME — FLORENCE
1901



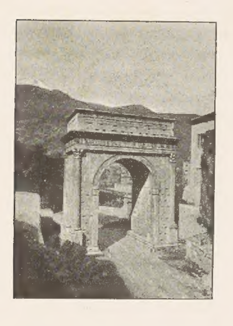
L'ARC D'AUGUSTE
A SUSE

ERMANNO FERRERO

L'ARC D'AUGUSTE
A SUSE

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES
DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET DES BEAUX-ARTS
POUR LA PROVINCE DE TURIN

19 planches d'après les photographies
de **SECONDO PIA**
et 17 figures dans le texte.



TURIN
BOCCA FRÈRES ÉDITEURS
LIBRAIRES DE S. M. LE ROI D'ITALIE
MILAN — ROME — FLORENCE
1901

Turin — Vincent Bona, Imprimeur de S. M. le Roi d' Italie.

PRÉFACE

LORSQUE AUGUSTE entreprit de soumettre les populations alpines, les habitants des vallées des montagnes qui, plus tard, reçurent le nom d'Alpes Cottiennes, étaient gouvernés par Cottius, fils et successeur du roi Donnus. Cottius, après quelques velléités de résistance, s'aperçut bien vite que cette conduite entraînerait sa ruine: il se soumit et fit exécuter des travaux considérables à la route qui, à travers ses montagnes, conduisait en Gaule.

L'empereur lui laissa le gouvernement de ses peuples: seulement, au lieu du titre royal, Marcus Julius Cottius (il s'appelait ainsi étant citoyen romain) dut se contenter de celui, plus modeste, de préfet, qui le mettait au rang de fonctionnaire de l'Empire.

En 745 ou 746 de Rome (9-8 av. J.-C.) (1), *il érigea, à* Segusio *(Suse), avec les peuples* (ceivitates) *dont il était préfet, un arc en l'honneur d'Auguste. Vingt siècles ont passé sur cet arc, et vingt siècles, dans une région alpine, comptent, pour un monument en marbre, infiniment plus que le même temps dans un pays où les neiges et les brouillards sont inconnus. Malgré l'action du temps, malgré les ravages dus à l'abandon et, qui pis est, à la barbarie des hommes, l'arc de Cottius est encore assez bien conservé. D'une rare élégance, bien proportionné, magnifiquement encadré dans un paysage pittoresque, ce reste de l'art romain à son âge le meilleur a été, depuis longtemps, l'objet de l'admiration des voyageurs descendant des Alpes Cottiennes. Dès leurs premiers pas sur le sol d'Italie, ils sont arrêtés par ce beau spécimen des merveilles de l'antiquité, qui les attendent, en si grand nombre, dans toute la péninsule.*

On a beaucoup parlé de ce monument; des érudits l'ont étudié; des artistes l'ont dessiné. Mais on peut affirmer que jamais il n'a été représenté d'une manière satisfaisante, surtout dans les détails. Les bas-reliefs sculptés sur la frise n'ont jamais été reproduits qu'en proportions minuscules, infidèlement, de sorte qu'il est impossible de les étudier sous le rapport archéologique et artistique. On ne peut, d'en bas, lire l'inscription que d'une manière incomplète, à cause des dégâts qu'elle a subis. Il faut donc se fier aux copies de ceux qui, dans le passé, sont montés auprès de cette inscription. M. Mommsen lui-même, qui de ses yeux perçants a lu tant de milliers d'inscriptions, a dû se borner, pour celle de l'arc de Suse, à suivre le texte d'un autre, texte qu'il a contrôlé par l'inspection imparfaite au moyen d'une lunette (2).

La Société d'archéologie et des beaux-arts pour la province de Turin, dès l'époque de sa fondation dirigea ses vues sur les antiquités de Suse. Dans sa séance du 1er mai 1875, elle approuva la proposition,

---

(1) Dans l'inscription Auguste est investi, pour la quinzième fois, de la puissance tribunicienne (27 juin 745 — 26 juin 746).
(2) *C. I. L.*, V, n. 7231.

présentée par son secrétaire, le très regretté Ariodante Fabretti, de faire reproduire en plâtre les bas-reliefs et l'inscription de l'arc. Ce travail fut terminé dans le cours de cette même année: les moulages furent exposés au Musée royal d'antiquités de Turin, où ils sont toujours en dépôt. Fabretti avait conçu le projet de publier les moulages des bas-reliefs dans les Atti *de la Société. A cet effet il en fit faire des reproductions photographiques; mais, absorbé par d'autres travaux, durant les dernières années de sa vie, il ne put réaliser son dessein. Après la mort de ce savant, la Société d'archéologie, dont il avait été l'âme pendant vingt années, jugea qu'il était de son devoir de ne pas laisser tomber ce projet. Dans sa séance du 6 mai 1896, elle décida d'entreprendre cette publication. M. Secondo Pia, membre de la Société, offrit de faire, à ses frais, directement, les photographies de l'arc et de ses détails ainsi que toutes celles des dessins, gravures, etc., qui seraient nécessaires pour l'illustration de ce monument.*

S'il est regrettable que cette illustration ne soit pas sortie de la plume de Fabretti, nous espérons tout au moins compenser ce défaut, dans notre publication, par le nombre bien plus grand et par la meilleure exécution des reproductions, qui sont faites en mettant en œuvre les moyens supérieurs dont la photographie peut disposer aujourd'hui dans les mains d'un artiste habile et consciencieux. Dans notre texte nous nous sommes proposé le but de retracer une esquisse des observations et des études sur l'arc, et des publications antérieures de ce monument, ainsi que des vicissitudes qu'il a subies; puis, de donner une description de l'ensemble et des détails. L'histoire de Cottius, la géographie de son État, la situation des peuples énumérés dans l'inscription sortent de notre cadre: nous renvoyons, pour ces sujets, aux auteurs récents qui les ont étudiés (1).

L'Administration communale de Suse, en 1875, avait aidé la Société dans ses travaux, en faisant construire, à ses frais, un échafaudage pour l'exécution des moulages. Un nouvel échafaudage était indispensable pour faire les photographies. M. Federico Genin, qui, en 1896, remplissait les fonctions de maire de Suse, prit les dispositions nécessaires afin que ce travail fût fait pour la seconde fois. La Société en garde à lui et à la municipalité tout entière sa reconnaissance la plus vive.

Nous devons aussi remercier, en particulier, M. Genin ainsi qu'un autre éminent citoyen de Suse, M. Felice Chiapusso, qui ont bien voulu nous communiquer des documents tirés des archives de leur ville et intéressants pour l'histoire de l'arc (2).

Turin, 15 décembre 1900.

ERMANNO FERRERO.

---

(1) Pour l'histoire de Cottius et de sa famille voir ce qu'en ont dit, d'après les textes anciens, fort peu nombreux, Carlo Promis, *Storia dell'antica Torino*, Torino, 1869, pp. 81-85; Mommsen, *C. I. L.*, V, p. 808 et suiv.; Rey, *Le royaume de Cottius et la province des Alpes Cottiennes d'Auguste à Dioclétien*, Grenoble, 1898, pp. 87-104. Pour la géographie de l'État de Cottius et la situation des quatorze peuplades de l'inscription de l'arc de Suse, v. Rey, *op. cit.*, pp. 109-136, qui résume aussi les travaux précédents sur ce sujet. M. Oberziner a consacré un livre de son ouvrage, *Le guerre di Augusto contro i popoli alpini*, Roma, 1900, pp. 145-172, à la topographie et à l'histoire des Alpes Cottiennes.

Un document nouveau bien important sur la descendance de Cottius serait l'inscription monumentale découverte à Turin, en avril 1899, si, malheureusement, elle n'était réduite à un état trop fragmentaire pour permettre d'en faire une restitution (*Not. degli scavi*, 1899, p. 210 et suiv.).

(2) Nous devons aussi des remerciements à M. l'ingénieur Cesare Bertea qui a bien voulu dessiner la planche I[ère] contenant les profils et le plan de l'arc.

TABLE DES MATIÈRES

PLANCHES



Vue de Suse prise de l'arc *(phot. Pia)*.

CHAPITRE Ier

PUBLICATIONS ANTÉRIEURES

C'est dans la chronique de la Novalaise qu'on trouve la plus ancienne mention de l'arc d'Auguste à Suse (1). Cette chronique, selon toute probabilité, fut rédigée vers la moitié du XIe siècle (2). Suivant l'auteur anonyme, après avoir fondé le monastère de la Novalaise, le patrice Abbon érigea, à Suse, un arc superbe en marbre blanc, sur les deux faces duquel il fit graver les noms des possessions qu'il avait données au monastère, afin que les religieux eussent toujours à leur disposition un document impérissable de ses libéralités (3).

Après cette mention si bizarre, il faut descendre jusqu'au XVIe siècle pour avoir d'autres renseignements sur ce monument. Des voyageurs, qui passaient par Suse, commencèrent à observer l'arc et tâchèrent

(1) Quelqu'un a prétendu la trouver dans Ammien Marcellin, XV, 10. Nous en reparlerons (v. p. 16).

(2) M. Carlo Cipolla exposera les résultats de ses études qui confirment l'opinion reçue sur ce sujet, dans le vol. II (sous presse) de son ouvrage : *Monumenta Novaliciensia vetust.* (p. 94 et suiv.), lequel ouvrage fait partie de la collection des *Fonti per la storia d'Italia pubblicati dall'Istituto storico italiano.*

(3) " Cum autem vir clarissimus atque mente et rebus Deo ditissimus iam sepe dictus patritius *(Abbon)* cum cuncta donatione, " quae ex suis opibus et ruribus, sive servis et ancillis, quibus beato Petro Novaliciensi monasterio tradiderat, quem sibi, ut supra " locuti sumus, heredem mente devota instituit, timens ne aliquando post multa annorum curricula ipsud monasterium a qualicumque " gente vastaretur, quod et ter en' factum fuisse legimus, precepit ex candidissimis marmoribus et diversis lapidum generibus mire " pulchritudinis et altitudinis elevari archum in Sigusina civitate, herens muros ipsius de foris; sub quo olim terebatur via, qua vehe- " batur iuxta aque ductum ante castrum Viennensis, in quo fecit ex ambabus scribere partibus, que et quanta in ipsa civitate et in " tota valle tradiderat herede suo beato Petro, ut si aliquando invidiante vel incitante diabolo, monasterium ipsud destrueretur, ut " monachi, qui ibidem iterum aedificantes habitare vellent, in predicto lecticando invenirent archo, que ad eundem locum pertinere " videbatur arva. Propterea enim studiosissimus pater in predicto scribere voluit arco, ut quanto plures eam legerent, tanto minus " honor ipsius monasterii occultaretur. Videlicet, ut hi qui de Italia transituri erant ad Galliam supra se ante oculos in promptu " haberent eandem scripturam. Similiter vero illi qui de Gallia viam carpebant ad Italiam, ex altera archi parte haberent que legere " possent, quatenus semper scirent monachi ipsius coenobii, quid olim ibi delegisset ipse. Similiter per omnes vicos et curtes pre- " cepit fieri que usque in odiernum permanent diem. Ipse vero residebat in castrum Viennense, in quo aliquantas petras de eadem re " iussit conscribi ". *Chron. Nov.*, II, 18 (*Mon. Germ. hist.*, Script. t. VII, p. 95 et suiv.; Cipolla, *Mon. Nov. vet.*, t. II, p. 168 et suiv.).

d'en lire l'inscription. Le premier fut Andrea Navagero, envoyé par la république de Venise en ambassade *(oratore)* près de l'empereur Charles-Quint. Ce personnage vit l'arc le 7 septembre 1528: il ne put lire que quelques mots de l'inscription. Ces quelques mots lui révélèrent que le monument était érigé en l'honneur d'Auguste, et que l'inscription contenait des noms de peuplades alpines qu' il crut avoir été vaincues par cet empereur (1). En 1549 Andrea Minucci qui devint plus tard archevêque de Zara, ne put déchiffrer l'inscription: il supposa que les empereurs romains avaient placé l'arc pour marquer les bornes de l'Italie (2). L'année suivante un Vénitien dont le nom nous est inconnu, lut les deux premiers mots, ainsi qu'il résulte de la relation de son voyage en France, en Espagne et dans l'Italie septentrionale (3).

Le nom d'Auguste et ceux de peuplades alpines à peine entrevus sur un monument de ce genre ne tardèrent pas à faire naître la croyance, qui se répandit bientôt et prit de profondes racines, que l'arc de Suse n'était autre chose que le trophée élevé par le sénat en l'honneur d'Auguste en 747 ou 748 (7-6 av. J.-C.) pour perpétuer le souvenir de la soumission des peuples alpins. Pline l'ancien rapporte l'inscription de ce trophée qui énumérait les populations vaincues par les armes romaines (4). Les ruines de ce *tropaeum Augusti,* qui n'a pas la forme d'un arc (5), subsistent encore aujourd'hui près de Monaco, à la Turbie, localité qui a pris son nom de lui (6). Un des premiers, peut-être même le premier à remarquer l'arc de Suse au point de vue architectural, Guillaume Philander qui fut à la fois un artiste et un savant, assure, dans la seconde édition de ses notes sur Vitruve, publiée en 1552, que l'inscription de l'arc de Suse, presque entièrement effacée, est celle-là même dont Pline a donné le texte (7). Philibert Pingon, dans son histoire de Turin, qu'il fit paraître en 1577, laisse croire que l'inscription de notre arc concerne les victoires d'Auguste sur les peuples des Alpes: pour célébrer ces victoires le sénat aurait érigé des trophées et un arc triomphal (8). En 1581 un certain Bourdelot rapporte l'inscription

(1) " Susa appresso gli antichi era *Segusina,* ed i popoli *Segusini,* come si vede in più Inscrizioni, che si leggono in alcuni sassi " antichi, che vi si truovano. Vi è anche da dietro del Castello un *Arco* antico tutto intero, nel qual la Inscrizion che vi è non si può " ben leggere, ancorachè sia da due parti, per esser molto consumata dal tempo; pur si vede, ch'era drizzato ad *Augusto,* e che " vi erano notati molti popoli *Alpini* vinti da lui, de' quali, oltre *Caturiges,* ed alcuni altri, i nomi del resto non si possono chia- " ramente leggere „. *Viaggio fatto in Spagna et in Francia,* Vinegia, 1563, p. 61, et dans *Andreae Naugerii opera omnia,* Patavii, 1718, p. 416 et suiv.

(2) " ... è in piedi un arco antico del quale non potei leggere la iscrizione essendo in luogo fuori di strada, che non se gli " si può così bene accostare; si vede però che è di bella forma e opera degli Imperatori antichi forse messo per ultimo termine dei " confini d'Italia da quel lato „. *Descr. di un viaggio fatto nel 1549 da Venezia a Parigi,* publiée par Jacopo Bernardi dans la *Miscellanea di storia italiana,* t. I, Torino, 1862, p. 78.

(3) " Susa da questa parte primo luoco del Piemonte, terra assai grossa murata, et piana, ma presso a' monti, sotto et gionta " con loro, con un castello dalla parte piu presso a' monti, più alto della terra, drieto al quale attaccato a lui è un archo trion- " phale anticho di pietra tagliata con lettere di sopra alla cornice guaste dal tempo, et non si possono legere, par pur che si conosca " il principio, et che sia IMP. CÆSAR, l'ultima parola si conosce di certo, la prima potrebbe forse ancho dir IVL. ci parse però " più tosto IMP. etc. „. Cette relation inédite d'un voyage en France, en Espagne et dans l'Italie du nord (1549-1550) est conservée aux Archives d'État de Turin, collection Francesconi, t. LXII. Le passage cité est au f. 668. Sur cette relation dans laquelle l'auteur a inséré des inscriptions anciennes copiées par lui, on peut voir Hübner, *C. I. L.*, II, pag. xi.

(4) *Nat. hist.*, III, 20 (*C. I. L.*, V, n. 7817). Pline nous apprend que sur l'inscription du trophée " non sunt adiectae Cottianae " civitates XV (ce nombre a été lu d'une manière différente) quae non fuerant hostiles „. Cependant six des peuples de l'arc de Suse *(Caturiges, Medulli, Adanates, Egdinii, Veaminii, Vesubianii)* reviennent sur le trophée. V. Rey, *Le royaume de Cottius*, p. 109 et suiv.; Oberziner, *Le guerre d'Augusto*, p. 186.

(5) Le massif est circulaire et placé sur un dé. Un dessin du XVIIe siècle (reproduit dans *C. I. L.,* V, p. 905) en donne la figure avant les ravages considérables qu'il a subis pendant la campagne de 1705.

(6) Quelques écrivains des XVIe et XVIIe siècles se sont imaginé que l'inscription de Pline était gravée sur l'arc d'Aoste (v. Carlo Promis, *Le antichità di Aosta*, p. 176). Cet arc est, depuis longtemps, déparé de son attique et de l'inscription. Celle-ci devait se rapporter à la victoire sur les Salasses. C'est de cet arc que fait mention Dion Cassius, LIII, 26. Cfr. Promis, p. 190 et suiv.

(7) " in trophaeo Augusti Caesaris municipii Segusini ad alpes Cottias, cuius inscriptio integra legitur in Plinio, Lib. III, cap. XX " Hominum enim iniuria non aetatis vitio factum est, ut penitus deleta sit, cum non ita pridem partem aliquam legerimus „. *M. Vitruvii Pollionis de architectura libri decem... accesserunt Gulielmi Philandri... annotationes castigatiores et plus tertia parte locupletiores,* Lugduni, 1552, p. 121. — Dans la première édition de ces notes, publiée à Rome en 1544 *(Gulielmi Philandri in decem libros M. Vitruvii Pollionis de architectura annotationes)*, l'arc de Suse n'est pas mentionné.

Palladio (*I quattro libri dell'architettura*, Venetia, 1570, lib. I, cap. 13) et, après lui, Scamozzi (*L'idea dell'architettura universale,* parte seconda, Venetiis, 1612, lib. VI, cap. 12) font aussi mention de notre arc.

(8) " ipsi Caesari S. P. Q. R. trophaea et arcum triumphalem erexit. Quod eius ductu auspiciisque gentes Alpinae omnes, quae " a mari supero ad inferum pertinebant, sub imperium populi Romani essent reductae „. Ce sont les mots de l'inscription de Pline que l'auteur ne cite pas. Dans les notes marginales: " Ex inscriptione arc. Secusini, et aliis marmorum inscriptionibus „. *Augusta Taurinorum,* Taurini, 1577, p. 4.

de Pline comme étant celle de l'arc (1). On trouve la même chose dans un recueil manuscrit d'inscriptions de Suse composé, à cette époque, par un anonyme (2). L'historien piémontais Ludovico Della Chiesa place à Suse le trophée des Alpes (3). Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel I[er], émit la même opinion à Luc Holstenius qui, en 1627, eut occasion de voir l'arc de Suse. Ce savant fut frappé de la beauté de la construction, et peut-être a-t-il été le premier à remarquer les sculptures de la frise. En lisant le commencement de l'inscription, il la jugea identique avec celle que donne Pline (4). Il paraît cependant que, plus tard, il a conçu quelques doutes à ce propos. Il demanda aux savants piémontais la transcription de l'inscription de l'arc; mais ces derniers ne surent lui envoyer autre chose que la copie de celle de Pline (5). La même confusion, entre l'arc et le trophée, se rencontre dans les ouvrages de Francesco Agostino Della Chiesa (6) et dans ceux d'écrivains étrangers, tels que Boissieu (7), Bouche (8) et Baudrand (9). Et même lorsque la différence entre les deux monuments et les deux inscriptions avait été déjà signalée, Mabillon et Germain, qui ont été à Suse en 1685, sont encore tombés dans l'ancienne erreur, et ils en ont commis une autre, en disant que l'inscription est gravée sur une lame de bronze (10).

---

(1) " Vedemmo un arco con la seguente iscritione antica, le lettere della quale sono state guaste da' Gotti in molti luochi *(texte " de l'inscription de Pline)*, l'istesso si legge anche in Plinio „. *Commentarii per Italia, Francia et Spagna l'anno MDLXXXI* ms., f. 208 (cod. Vat. Reg. 949).

(2) *Iscritioni dell'antiche pietre marmoree che si conservano in diversi luoghi di Susa* ms. (Archives d'État de Turin, *Storia della R. Casa*, cat. 2, mazzo 5). Plusieurs inscriptions indiquées, dans ce fascicule, comme existant en divers endroits de Suse, se trouvaient réunies lorsque Bourdelot les copia en 1581. On peut supposer, d'après cela, que le fascicule est antérieur à cette année-là. C'est la source où Guichenon puisa les inscriptions de Suse publiées dans son *Hist. général. de la Royale Maison de Savoye*, Lyon, 1650, t. I, p. 55-68. Cet écrivain affirme qu'il les a extraites de l'histoire ecclésiastique du Piémont de Guglielmo Baldessano (m. en 1612) conservée, manuscrite, aux Archives de Turin. Le fascicule des *Iscritioni* et le manuscrit de la *Historia ecclesiastica della più occidentale Italia e chiese vicine* de Baldessano (Arch. de Turin, biblioth.) ne sont pas de la même main; d'ailleurs cette histoire ne contient aucune autre inscription. Nous sommes donc d'avis que Guichenon a commis une erreur en attribuant à Baldessano le recueil des inscriptions; peut-être parce que, de son temps, les deux manuscrits etaient réunis dans les Archives.

(3) " ... Augusto... si deliberò in persona andarli a domare (le speuples des Alpes), eccetto le dodeci città del Re Cottio, che " stettero in amicitia de' Romani, et perciò delli altri esso Augusto fece una gran strage; i nomi de' quali Plinio scrive esser stati " intagliati in una pietra di marmore in honore di detto Augusto nella forma che segue... Questa inscrittione fu posta in un Arco " Trionfale all'entrar della Città di Susa, ove ancho al presente si vede tutta però guasta, che malamente si può leggere..... „. *Dell'Historia del Piemonte*, Torino, 1608, p. 23.

(4) " Segusioni extat in arcu triumphali (l'inscription du trophée), sed literarum vestigia aegre agnoscuntur, unde literae con- " flatae fuerant, ductus vel sulci etiam confusi, et obliterati sint. Arcus ipse in horto privato nunc incognitus extat, per quem haud " dubie olim publica via ducebat; visendus imprimis ob structuram, et commissuras lapidum sane admirabiles, et sculpturas sacrifi- " ciorum elegantissimas. Verum Inscriptionem eandem omnino esse cum Pliniana ex principio cognovi, quod solum e longinquo legi " potest, et ipse Serenissimus Princeps Carolus Emmanuel Sabaudiae Dux id mihi affirmavit, cum anno 1627 isthac transirem, et de- " scribendi copiam, ac commoditatem mihi peterem. Torbiae autem nihil tale iam olim extitisse apparet ex Augustini Iustiniani de- " scriptione orae Ligusticae, qui nequaquam silentio id transiisset „. *Annotationes in Italiam antiquam Cluverii*, p. 6, dans *Lucae Holstenii Annotationes in Geographiam sacram Caroli a S. Paulo; Italiam antiquam Cluverii et Theatrum Geographicum Ortelii*, Romae, 1666.

(5) C'est ce qui ressort d'une note manuscrite d'Holstenius publiée par M. Mommsen (*C. I. L.*, V, n. 7231): " Rogavi viros doctos " per Serenissimum Ducis Sabaudiae oratorem ut ex ipso marmore literarum vestigia ductusque sive sulcos bona fide recognoscerent " sed alii vulgatam Plinii editionem alii Iosiae Simleri editionem a Pliniana diversam ad me miserunt. Utrique tamen ad antiqui " marmoris fidem exemplaria sua expressa venditant: ita omnes fumum vendunt, laborem fugitant „. Le texte de Simler (*Vallesiae descr., Comm. de Alpibus*, Turici, 1574, f. 117) n'est autre chose que celui de Pline.

(6) " Quivi (à Suse) si vedono il Trofeo per la vittoria delli Alpini Popoli da Augusto eretto, et altre inscrittioni Romane „. *Relatione dello stato presente del Piemonte*, Torino, 1635, p. 46. - Il répète la même chose dans la *Corona reale di Savoia*, parte seconda, Cuneo, 1657, p. 368, et dans la *Descr. del Piemonte* ms., t. III, p. 401 e seg. (Bibliothèque du Roi à Turin, mss. st. patr. 173).

(7) *Septem miracula Delphinatus*, Gratianopoli, 1656, p. 16, 137 (aux p. 93 et 173 des *Lusus poetici, de septem Delphinatus miraculis* dans *Dionysii Salvagnii Boessii... Miscella*, Lugduni, 1661). M. Ludovic Vallentin, juge honoraire à Montélimar, a bien voulu nous renseigner sur ces éditions.

(8) *La chorographie ou description de Provence et l'histoire chronologique du mesme pays*, Aix, 1664, t. I, p. 99 et suiv.

Après avoir lu le livre de Boissieu et après avoir reçu des explications de son auteur, il fut persuadé qu'on devait placer à Suse le trophée des Alpes. Boissieu lui écrivait le 9 mai 1661: " Vous témoignez de l'étonnement que i'aye soûtenu que le Trophee " des Alpes fut à Suze, mais rien ne peut mieux iustifier ce que i'en ai dit, que l'évidence de la chose, parce qu'auiourd'hui mêmes " l'inscription y subsiste, contre les murailles, telle que Pline la rapporte, et moy-même en ay fait extraire quelques endroits, pour " les conferer avec Pline. Il est vray que la plus grande partie a ressenty l'injure du temps qui a mangé presque toutes les lettres. " Aussi l'Evêque de Salusses *(F. A. Della Chiesa)*, qui en est voisin, et qui a fait un Commentaire Italien sur cette inscription, ne " doute pas qu'elle soit à Suze de sorte que s'il s'en est trouvé une pareille à la Turbie, il faut qu'Auguste eût fait ériger le même " Trophee en deux endroits „.

(9) *Geographia*, Parisiis, 1681, t. II, p. 338.

(10) " Ibi (à Suse) arcum in Augusti Caesaris honoris erexit S. P. Q. R. *quod eius ductu auspiciisque gentes Alpinae omnes, quae " a mari supero ad inferum pertinebant*, sub imperium populi Romani sunt redactae. Exarata est inscriptio in lamina aerea: sed vix

Cette lame devient une lame d'or dans le livre d'un voyageur qui a copié sur eux (1). En 1766, lorsque l'arc avait été publié plusieurs fois et que son inscription avait été lue entièrement, un écrivain, qui, deux ans auparavant, avait été à Suse et avait voyagé en Piémont et dans les autres pays d'Italie, assurait que l'inscription était illisible: il la rapportait néanmoins d'après Raphaël de Volterre (2); mais ce dernier n'a donné que l'inscription de Pline, sans l'attribuer toutefois à l'arc de Suse (3).

C'est à la Bibliothèque Nationale de Paris, dans un volume de la collection de Henri Dupuy (*Erycius Puteanus*), qu'on trouve le dessin le plus ancien et la copie la plus ancienne de l'inscription de l'arc de Suse (4). Nous devons à l'obligeance de M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, la photographie de ce dessin, que nous donnons dans la pl. II, n. 1. Ce dessin (h. $0^{m},54$, l. $0^{m},30$) appartient au commencement du XVII[e] siècle, mais après 1612: il doit être l'œuvre d'un Piémontais, la mesure étant celle de notre *piede liprando* établie cette année-là (5). Dans un manuscrit de la Bibliothèque Barberini (XXX, 92, f. 92) il existe une autre copie de l'inscription, avec des corrections. Cette copie, provenant de la même source que celle de Paris, n'est pas trop mal faite. M. Mommsen (6) est d'avis qu'on peut, par conjecture, l'attribuer à Holstenius dont le désir d'avoir une copie de l'inscription de l'arc aurait été satisfait. Je crois probable que la copie du manuscrit de Dupuy a son origine d'une copie faite par ordre de monseigneur de Bagny. Celui-ci, qui était nonce près de Louis XIII, ayant en 1629 accompagné ce roi à Suse, pendant l'expédition d'Italie, fit faire cette copie en noircissant le creux des lettres (7). Ce prélat fit encore dessiner les bas-reliefs, et il envoya une copie de ces dessins à Joseph-Marie Suarès (8). Ce dernier a eu la garde de la bibliothèque du cardinal Francesco Barberini: ses papiers sont même passés à cette bibliothèque. Il est donc probable que la copie dont nous venons de parler a été envoyée par le nonce. D'ailleurs, il peut aussi se faire que cette copie soit entrée dans la Bibliothèque Barberini par Holstenius, qui, en 1636, y fut le successeur de Suarès. Sans insister davantage sur ce sujet, il nous paraît vraisemblable que le premier à faire copier les bas-reliefs et l'inscription de l'arc de Suse ait été monseigneur de Bagny, en 1629. S'il y a lieu de regretter que les dessins des bas-reliefs soient aujourd'hui disparus, on peut, selon nous, tout au moins, considérer les deux copies de l'ins-

" dimidia nunc legi potest. Hanc integram Plinius refert, et ex eo Albertus; dimidiatam Emmanuel Thesaurus in Theatro Sabaudiae „. *Museum Italicum*, Lutetiae Parisiorum, 1724, t. I, p. 6.

Il est clair qu'ils n'ont pas vu le *Theatrum Statuum Sabaudiae Ducis;* ils se trompent même sur le nom de l'auteur de cet ouvrage.

(1) Misson (*Voyage en Italie,* Amsterdam, 1743, t. III, p. 193), en parlant de Suse, ne dit rien de l'arc, que, sans doute, il n'a pas vu (il fit son voyage en 1688: la première édition de l'ouvrage est de 1691). Dans le *mémoire pour le voyageur* ajouté à la fin (t. IV, p. 104) se trouve, mal copié, le renseignement de Mabillon sur l'inscription.

(2) Richard, *Descr. hist. et critique de l'Italie*, Dijon-Paris, 1766, t. I, p. 27 et suiv.; nouv. édit., 1770, mêmes pages.

(3) *Commentariorum Urbanorum*, III, f. 155, dans *Italia illustrata auctoribus Blondo Flavio, R. Volaterano* etc., in Augusta Taurinorum, 1527.

(4) Vol. 461, f. 132 (inscription), 135 (dessin).

(5) L'édit de Charles-Emmanuel I[er], du 5 juin 1612, fixa, en Piémont, la longueur du *piede liprando* à $0^{m},5137$: le *piede liprando* mesurait à Milan $0^{m},4462$.

(6) *C. I. L.*, V, n. 7231.

(7) " Ayant desia fait raport en cette Histoire de quelques excellentes pieces, il ne faut pas mettre en oubly l'Arc de triomphe " d'aupres de Suze, que tous les curieux alloient voir, comme l'un des plus excellens ornemens qui nous restast du debris de l'Empire " Romain. J'eus l'honneur de le voir avec M. de Bagny lors Nonce du Pape devers le Roy, Prelat fort entendu aux ouvrages et " aux Inscriptions antiques. Il est d'un ouvrage Corinthien, tout entier encore, fors en son Inscription qui est a ceste heure bien " effacée. Ce Prelat y fit monter avec une haute eschelle, fit noircir le creux des lettres afin de les rendre plus lisibles; et l'on " recognut que cela estoit dressé en l'honneur de l'Empereur Auguste, ce qui se remarque en la qualité de *Divi Filio:* cet honneur " luy fut fait pour avoir acreu l'Empire Romain de quelques peuples des Alpes, que Pline en son Histoire naturelle raporte, y " inserant cette Inscription toute entiere, avec les noms des Peuples en bien plus grand nombre qu'il ne s'y en voit aujourd'huy, et " que la place de ceste Inscription ne peut contenir. Que si entre ces Peuples cet Autheur comprend des villages et des hameaux, " scituez en des lieux qui ne sont pas capables de contenir plus de dix ou douze maisons, lesquels il fait passer sous le nom de " Peuples, cela fait recognoistre que la foy de l'Histoire Romaine n'a pas esté plus religieuse, que celle de l'Histoire grecque, " toutes deux ayans amplifié la gloire de leurs pays pour les rendre de plus grande recommandation dans le monde „. Bernard, *Histoire du Roy Lovis XIII,* Paris, 1646, p. 156.

(8) " Une copie du crayon de toutes ces figures fut puis apres envoyé par le sus-allegué Cardinal Bagny au tres-docte et tres " curieux Joseph Marie Suarez, Evêque de Vaison, qui par sa courtoisie et liberalité ordinaire nous en a donné la communication " en quatorze longues feuilles de papier, où nous avons admiré la beauté de l'ouvrage, par la representation de diverses figures de " plusieurs sortes d'animaux de Sangliers, de Beliers, de Taureaux, de Chevaux et de Soldats, et celles de Chevaliers, d'Autels, de " Sacrificateurs, de ioueurs de Clairons et de soldats armez de toute sorte d'instrumens militaires, qu'on voit representées aux diverses " faces de ces Trophées „. Bouche, *Chorogr. de Prov.*, t. I, p. 925.

cription de la Bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque Barberini comme provenant de celle qu'on exécuta alors.

La première ligne de l'inscription se trouve, mais pas tout entière, dans le recueil d'inscriptions anciennes de Gudius (1). Si cette copie est l'œuvre de Juste Rycke, comme M. Mommsen est porté à le croire, elle ne peut être postérieure à 1624; année pendant laquelle ce savant est venu, pour la seconde fois, en Italie d'où il n'est plus sorti (2). Ce fragment de transcription, faite d'en bas, serait donc antérieur à la copie de Bagny. Les bas-reliefs, dans le livre de Gudius, sont à peine mentionnés (3).

Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel II, chargea son historiographe, le niçois Pietro Gioffredo, d' étudier l'arc de Suse et d'en copier l'inscription. C'est ce que fit ce savant en 1671; mais d'une manière très imparfaite, même dans la distribution des lignes. Cette copie est donnée dans le grand ouvrage du Théâtre des États du duc de Savoie, paru en 1682; ouvrage où se trouvent une description de l'arc, et la première reproduction de ce monument qui ait été livrée au public (v. notre pl. II, n. 2) (4). Mais ce dessin (qui contient également l'inscription) est de la plus grande infidélité aussi bien dans l'ensemble que dans les détails: les figures des bas-reliefs sont de pure fantaisie; comme, d'ailleurs, sont en général les planches de cet ouvrage (5). Dans le texte on relève l'erreur de ceux qui ont confondu l'arc de Suse avec le trophée de la Turbie (6); et quoique Gioffredo n'ait pas lu, dans l'inscription, le nom de Cottius, il remarque toutefois qu'il y a apparence que ce soit ce personnage ou quelques-uns de ses peuples qui aient érigé l'arc en l'honneur d'Auguste.

En 1724, Scipione Maffei, à l' aide d' échellés, parvint à lire toute l' inscription de l'arc. En même temps, il fit dessiner par un peintre de Turin, Giovanni Battista Salonio, la face méridionale du monument et tous les bas-reliefs de la frise; puis les publia, trois ans après, dans son *Istoria diplomatica* (7). C'est donc à ce savant célèbre que revient le mérite d'avoir été le premier à donner le texte complet, et avec peu d'erreurs, de l'inscription (8), ainsi qu'une figure passable de l'arc et des scènes

(1) *Antiquae inscriptiones quum Graecae, tum Latinae,* Leovardiae, 1731, p. 86, n. 2. Le recueil de Gudius a paru bien des années après la mort de l'auteur (1689).

(2) Rycke mourut, professeur à Bologne, en 1627.

(3) " Segusioni, in Zophoro arcus triumphalis, sunt in eo arcu triumphali insignia ornamenta triumphorum et sacrificiorum " estque positus sub ipsa urbis moenia „.

(4) *Theatrum Statuum Regiae Celsitudinis Sabaudiae Ducis, Pedemontii Principis, Cypri Regis,* Amstelodami, 1682, p. 71 et suiv. — Même pagination dans la traduction française: *Théatre des États de Son Altesse Royale le Duc de Savoie,* La Haye, 1700.

On conserve aux Archives de la ville de Suse la lettre suivante de Charles-Emmanuel II:

" Molto diletti fedeli nostri. Dovendosi dar quanto prima alle stampe in Olanda il teatro delle Città d'Italia nella medesima " maniera che si è mandato in luce quello delle Città di Fiandra, siamo stati supplicati da chi ha questa impresa a volergli mandar " li piani et prospettive delle Città e luoghi principali dei Stati nostri per inserirli nel detto Teatro con la relatione delle cose più " singolari che in quelli si ritrovano. E perciò abbiamo voluto significarvi con questa che il desiderio nostro è che il detto Teatro " non si doni alle stampe senza che vi sia memoria dei luoghi più conspicui di detti nostri Stati, fra quali essendo assai considera- " bile cotesto luogo vi ordiniamo di far fare con ogni prontezza et esattezza li detti piani et le sue prospettive, l'uno separato dal- " l'altro, da qualche persona ben pratica et formare una succinta relatione delle cose più singolari et notabili che costì si ritrovano, " et indirizzar ogni cosa al Segretaro nostro di Stato sottoscritto che tiene ordine da Noi di ritirar il tutto et farlo tener a chi " bisogna per l'effetto suddetto. Vogliamo credere che così eseguirete con pontualità sicuri che sì come ciò dovrà anco seguire con " molta nostra lode Noi ne riceveremo particolare soddisfazione, e senza più preghiamo Dio che vi conservi.

" Torino, li 19 di luglio 1661.

" C. Emanuel

Vaudagna „.

Aux archives de Suse il y a une lacune dans les procès-verbaux de la ville de 1658 à 1669. Nous ignorons donc comment on a obéi à l'ordre du duc (communication de M. F. Chiapusso).

(5) On trouve dans (Salmon), *Lo stato presente di tutti i paesi del mondo,* t. XVIII, Venezia, 1751, p. 135 et suiv., la description et un petit dessin de l'arc de Suse d'après le *Theatrum.*

(6) Plusieurs années auparavant, Gioffredo, dans sa *Nicaea Civitas,* Lugduni Batavorum (1658), col. 44 et suiv., avait déjà rejeté l'opinion de ceux qui plaçaient à Aoste le trophée des Alpes. Dans le *Theatrum,* cet écrivain annonça qu'il traiterait de nouveau de la différence entre l'inscription du trophée et celle de l'arc de Suse dans un ouvrage sur l'histoire des Alpes Maritimes qu'il préparait pour le livrer à l'impression. Cet ouvrage resta inédit jusqu'en 1839: c'est Costanzo Gazzera qui le publia dans les *Hist. patr. monum.* (*Script.,* t. II). Le passage qui nous intéresse se trouve aux col. 150-152.

(7) *Istoria diplomatica,* Mantova, 1727, pl. à la p. xiv.

(8) Sans tenir compte de la séparation des lignes, Maffei a donné aussi l'inscription dans ses ouvrages postérieurs: *Verona illustrata,* Verona, 1732, col. 357, n. 29; *Galliae antiquitates,* Parisiis, 1733, p. 16 et suiv., 2ª éd., Veronae, 1734, p. 18. — Dans ce

sculptées qui le décorent. Quant à ces dernières, on n'a rien fait de mieux jusqu'à présent. Plus tard, Maffei a reproduit sa planche dans le *Museum Veronense*, avec des retouches dans l'inscription et les bas-reliefs (pl. II, n. 3) (1).

Dans cet ouvrage, l'auteur met aussi en relief la très grande infidélité du dessin donné, quelques années auparavant, par Muratori, dans son recueil d'inscriptions (2). Le dessin de Muratori (pl. II, n. 4) contient la face septentrionale et les flancs de l'arc. Les proportions n'y sont pas du tout gardées: des restes d'une construction postérieure qu'on a démolis ensuite (3), ont fait croire au dessinateur que l'attique était surmonté de créneaux. Il a omis les figures de la frise parce que, dit-il, on ne peut pas bien les discerner à cause de leur distance. Enfin, dans le dessin de l'arc et dans le *verso* d'une autre planche (ici pour chacune des deux faces), se trouve l'inscription d'après une copie du chevalier Vallata, envoyée à Muratori par le comte Ludovico Caissotti (4).

Peu de temps après, Rivautella et Ricolvi ont publié de nouveau l'inscription d'après une copie très soignée qu'ils avaient reçue d'un citoyen de Suse (5). Ils passent sous silence le nom de ce dernier; ce doit être le chevalier Vallata, qui, bien qu'il ne fût pas originaire de Suse, y demeura cependant assez longtemps (6). L'édition de Muratori, d'après la transcription de Vallata, et celle de Rivautella et de Ricolvi sont parfaitement identiques, même dans l'indication des lettres effacées. Les deux auteurs du recueil des inscriptions de Turin ont exprimé leur intention de traiter de l'inscription de l'arc de Suse lorsqu'ils auraient expliqué ce monument (7). Ce projet n'a jamais eu de suite.

En 1748, l'architecte Paolo Antonio Massazza dessina l'arc, pour son usage, en prenant quelques mesures. Ce dessin, inédit, existe à la Bibliothèque de S. M. le Roi d'Italie, à Turin. Nous le reproduisons (pl. II, n. 5) parce qu'il nous offre l'aspect du monument antérieurement à la démolition de la construction qui y était superposée. En 1749, Massazza dessina de nouveau l'arc et le mesura en détail. Il reconnut l'utilité de publier ce dessin à cause de l'imperfection de ceux du *Theatrum*, de Maffei et de

dernier il dit, en écrivant à Albert Fabricius: " Quod ad Inscriptionem attinet, multa domi servo, ut aliquando illustretur „; il se borne à quelques remarques sur Cottius et ses peuples. V. *infra*, p. 28, sur l'accusation contre Maffei d'avoir extrait d'un livre ancien le texte de cette inscription.

(1) *Museum Veronense*, Veronae, 1749, pl. à la p. 234. On voit qu'on a employé le même cuivre qui a servi pour l'*Istoria diplomatica*, mais avec des retouches. Nous reparlerons des corrections à l'inscription; celles des bas-reliefs sont les suivantes: 1° suppression, dans le titre du bas-relief le plus court, du mot *meridionale*, ce côté-là se trouvant au couchant; 2° substitution, dans les autels, qui sont au milieu des trois scènes, des têtes de bœuf aux têtes d'enfant avec des ailes; têtes ressemblant à celles de nos petits anges; 3° substitution des volutes et des tablettes aux fleurs et aux fruits sur les autels des bas-reliefs des deux grandes faces; 4° dans la face septentrionale, changement de la forme de la guirlande de l'autel; changement, en objet rond, tenu verticalement, du plat avec offrandes porté par le troisième personnage à gauche de l'autel; substitution des faisceaux avec les haches, aux haches portées par les trois personnages venant après le taureau; changement de la forme des casques des cinq fantassins de gauche; addition de la bande au sanglier, et d'un objet devant le bélier; suppression de la hache au second personnage venant après le sanglier; changement de la forme de l'umbo au bouclier du dernier cavalier de droite; 5° dans la méridionale, suppression de la hache au faisceau du licteur qui se trouve tout près des sonneurs de trompette; addition de la bande au taureau, et d'un simpule dans les mains du personnage voilé, à gauche de l'autel; suppression du vase porté par le second personnage de droite.

Dans le texte du *Mus. Ver.* (p. 233-235) il y a un petit nombre d'observations sur quelques-uns des auteurs qui ont parlé de l'arc et sur Cottius. Pour ce qui concerne les peuplades cottiennes l'auteur s'en remet à ce qu'il a dit dans les *Galliae antiquitates*. A la p. 235 plan de l'arc. Le nom de Salonio, auteur des dessins, qui n'est pas mentionné dans l'*Ist.*, se trouve dans le *Mus.*, p. 233. Maffei ne dit pas comment il a été amené à faire les corrections dans la seconde édition de sa planche.

(2) *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, t. II, Mediolani, 1740, tab. II (inscription), III (arc) à la page 1095. Dans le tome precedent (1739), col. 74-78, Bimard de la Bâtie avait rapporté l'inscription d'après Maffei et traité des localités habitees par les peuples de Cottius.

(3) Voir *infra*, p. 18.

(4) " Quanto fieri potuit studio ac fide Inscriptionem hanc ex utraque Arcus facie exscribendam, ac delineandam curavit humanissimus Comes Caissottus, cuius exemplum, uti heic vides, ad me misit. Hanc in rem usus ille fuit diligentia nobilis viri Equitis Vallatae, qui admotis scalis nihil intentatum reliquit, ut exactissime quidquid literarum superest exciperet, et in tabulas referret „

(5) " Jam pluries editam recens accuratissime descriptam a diligentissimo viro Secusino cive, et ad nos missam... „. *Marmora Taurinensia*, Augustae Taurinorum, 1743, pars I, p. 147-149.

(6) M. Mommsen a supposé que l'auteur de cette transcription est Massazza. Mais cet architecte n'a jamais copié directement l'inscription.

(7) " Uterque Maffeius scilicet, et Baro de Bimard Populos Civitatesque, quae [illegible] numerentur, detegere conati sunt, sed omni ex parte res feliciter confecta minime videtur... Experiemur et nos, cum suo loco Segusinum Arcum explicabimus... „. P. 149.

Muratori (1). Le dessin qu'il donne est celui de la face septentrionale: une autre planche contient des détails architectoniques et la partie supérieure de l'angle nord-ouest avec quelques figures, trop embellies, de la frise (pl. II, n. 6 et 7) (2). Le texte de Massazza est assez bien fait: la description du monument est détaillée et raisonnée; l'auteur y révèle de bonnes connaissances de l'architecture ancienne. Il mentionne à peine les bas-reliefs; l'inscription est donnée dans le dessin, évidemment d'après les *Marmora Taurinensia:* elle n'est pas commentée.

Le livre de Massazza est l'œuvre d'un architecte: au contraire, Giantommaso Terraneo s'est proposé d'écrire une illustration érudite de l'arc de Suse, en y recueillant et en y discutant les textes relatifs à Cottius et à ses domaines. Ce travail n'a pas été imprimé. L'auteur ne l'a pas même achevé. L'Académie Royale des sciences de Turin en possède l'original autographe. Le premier livre qui traite des Alpes Cottiennes, de Cottius, de ses prédécesseurs et de ses successeurs, est complet: les deux autres consacrés à l'étude topographique du royaume cottien et à l'explication de l'arc et de son inscription (celle-ci d'après le *Museum Veronense*) ne sont qu'ébauchés (3).

Un autre savant piémontais, Antonio Giacinto Cara de Canonico, sans rien savoir du travail entrepris par Terraneo, conçut aussi, en ce temps-là, le projet de donner une illustration de ce même monument. Il eut plus tard, entre ses mains, le manuscrit de Terraneo (4) qui lui servit à reviser le sien, dont on conserve une copie à la Bibliothèque du Roi, à Turin (5).

(1) *L'arco antico di Susa descritto e disegnato*, Torino, 1750, nella Stamperia Reale, 4°, pp. 47.

" Tali essere le diversità fra l'Arco, ed i disegni di quello sino a qui consegnati alle Stampe, già ben m'accors'io fin dall'anno 1748 " dalla Figura Geometrica, che ne venni per uso mio privato a formarmi parte a giudicio d'occhio, e parte con quelle misure, che " dalla brevità del mio soggiorno, dal poco comodo, e dall'arsura del Sollione mi fu permesso di torre, in occasione, che portatomi " sul fine di Luglio a Susa per qualche mia occorrenza, non trascurai d'impiegarvi d'attorno qualche avanzo di tempo, non con altra " idea, che di appagare la mia curiosità, e di farne un Paralello con tant'altre antichità d'Italia, e specialmente di Roma, da me nel " primo fiore di mia giovinezza ocularmente vedute, ed esaminate.

" Ma considerando dappoi, e con istupor grande, e con altrettal dispiacere, che non vi sia giammai stato insino ad ora, chi di " un monumento cotanto egregio, e per ogni verso pregevole dato abbia uno schietto, ed esatto disegno con tutte le sue misure, e " proporzioni, laddove di tant'altri antichi edificj niente per avventura superiori al nostro Arco, ripieni sono i foglj de' Maestri del- " l'Arte; agevolmente mi lasciai persuadere da me stesso, che oltr'al soddisfare per mia parte a quell'obbligo, che a ciascheduno corre " inverso la natural sua Patria, avrei fatt'anche cosa ben grata agli Eruditi col parteciparne loro un disegno puntuale, ed in qualsi- " voglia sua parte compito.

" Quindi è, che sebbene le primiere mie fatiche riuscissero assai proporzionate, e non grave dall'Originale dovessero avere il divario, " impertanto nello scorso Anno 1749 recatomi colà di bel nuovo per tal assunto in compagnia del Signor Conte Agliaudi mio amico, " e dell'Architettura intelligentissimo, ed egli, ed io unitamente mediante il comodo somministratoci dalla Gentilezza di S. E. il " Signor Marchese Balbiani di essa Città, e Provincia Governatore, Cavaliere delle bell'Arti amantissimo, ne abbiamo prese non solo " con ogni possibile diligenza, ma eziandio con forse troppo minutezza le misure, con le quali ne ho formato il disegno, che qui si " presenta con tutte le sue parti, e modanature in grande, le quali per la molta loro varietà dagli altri documenti d'Architettura " del miglior Secolo Romano, ben degne sono di particolar considerazione " (P. 8 et suiv.).

(2) Les dessins originaux de Massazza sont conservés à la Bibliothèque du Roi. Il y a le dessin de l'arc et trois feuilles de détails. L'une de ces dernières est parfaitement identique avec la planche publiée. Il y a encore une copie, faite par Massazza, en 1736, de la planche du *Theatrum*.

(3) Ce volume a pour titre: *Memorie per servire alla storia del re Cozzio ed alla spiegazione dell'arco di Susa,* 1753. Il contient d'abord une copie, de la main de Terraneo, du texte de Massazza. Le premier livre de Terraneo comprend 72 pages: il est divisé en douze chapitres. Dans la même bibliothèque, il y a une autre copie de ce livre écrite aussi par Terraneo.

(4) C'est Giuseppe Vernazza qui l'informa de l'existence de ce travail. Il lui répondit par une lettre en date du 22 février 1770, conservée dans la correspondance de Vernazza à l'Académie des sciences de Turin, et que voici: " Gran piacere mi avete fatto a scrivermi " del lavoro del Sig. Av^{to}. Terraneo sopra l'arco di Susa; e non dubbito ch'egli avrà già fatte su di esso tutte le ricerche, e raccolti " tutti i materiali. Se io avessi saputo ch'egli avea posto mano ad illustrare questo Monumento, il quale è certamente il più insigne " ed il più bello su cui si possa scrivere tra le antichità subalpine, o non mi sarei indotto a tal fatica, o da Lui avrei preso consiglio " prima di pormi a scrivere. Intanto io lo pregherò a stampare il suo libro il quale non può a meno di non avere tutti i pregi della " più esquisita erudizione, che han sempre le cose sue; o quando ciò non li gradisca, si contenti che proseguendo io l'intrapreso " cammino, possa avere per guida un tanto uomo ". Cette lettre a été aussi publiée par Claretta, *Mem. dell'Acc. delle scienze*, 2° série, t. XXXI, 1879, p. 189.

(5) Miscell. patria mss., vol. 25. Cette copie (42 pages sans numération avec une introduction en 4 pages) a pour titre: *L'Arco di Susa illustrato da A. G. C. D. C.* Elle est accompagnée de cette note: " ricopiato da Ms. riveduto (verosimilmente) dall'Autore, " e prestato dal figlio di lui signor Avvocato Cara di Canonico al Cav. C° di Saluzzo (1834) ".

L'auteur fait remarquer qu'il n'y a pas encore de travail complet sur l'arc de Suse; c'est le motif qui l'a poussé à traiter ce sujet. Après un court exposé sur l'usage de la voûte chez les anciens, sur l'origine des arcs de triomphe et sur les plus anciens monuments de ce genre, il donne la description de notre arc en employant les mêmes mots que Massazza. Il ajoute quelques observations sur l'architecture et sur ceux qui ont parlé de l'inscription. Il s'occupe ensuite de Cottius, de sa famille et de ses peuples: la description des bas-reliefs est presque mot à mot la même que celle de Terraneo.

Les monographies de Terraneo et de Cara demeurèrent inédites. Il faut passer de Massazza, c'est-à-dire de la moitié du XVIIIe siècle, au commencement du XIXe pour avoir une description quelque peu détaillée de l'arc de Suse et une figure nouvelle de ce monument (1). C'est J. F. Albanis Beaumont qui a donné l'une et l'autre dans son grand ouvrage sur les Alpes Grées et Cottiennes (2). La description n'est pas autre chose qu'un abrégé de celle de Massazza: l'auteur s'est aussi servi abondamment des dessins de cet architecte pour la planche dans laquelle il a réuni les dessins de la face septentrionale, le plan de l'arc et les détails de la base, de l'entablement et de l'attique. Il accuse Maffei de n'avoir pas reproduit avec exactitude les bas-reliefs: il en donne " une description „ dit-il " ainsi qu'un dessin qui " est représenté dans l'arc de triomphe, que j'ai moi-même copié avec le plus grand soin „. L'auteur n'a voulu copier que les bas-reliefs du côté nord, qu'il déclare les plus conservés; ce qui n'est pas absolument vrai. Ce dessin, plus petit encore que ceux de Maffei et de Massazza, ne peut guère être plus fidèle: la description, dans le texte, est courte et presque insignifiante.

Le savant archéologue A. L. Millin consacra une dizaine de pages de son *Voyage en Savoie, en Piémont, à Nice* (3) à l'arc de Suse, qu'il visita en 1811. Il fait mention des publications précédentes en indiquant leurs imperfections: il donne une courte description de ce monument et des bas-reliefs " dont " on n'a presque rien dit. Ceux qui ont étudié l'arc de Suze ne se sont occupés que de l'architecture ou " de l'inscription „.

En 1783, à l'occasion des réparations qu'on dut faire à l'arc, et qui nécessitèrent la construction d'un échafaudage, le comte Gianfrancesco Galeani Napione di Cocconato, qui alors était préposé à l'administration *(intendente)* de la province de Suse, put, à son aise, observer de près l'inscription. Il en traça un dessin qu'il présenta, quarante ans après, à l'Académie des sciences de Turin, et dont nous aurons à reparler plus tard. Le mémoire, très court, de Napione (4) contient quelques remarques sur l'art des bas-reliefs

(1) Nous ne tenons pas compte des courtes mentions de l'arc qui se trouvent dans les relations des voyageurs. Nous avons dejà cite (p. 4) celle de Richard, lequel passa par Suse en 1764 et a cru lui aussi que l'inscription de l'arc est celle de Pline. Lalande qui visita Suse en 1765 releva cette erreur. Ce dernier a connu les publications précédentes: dans son ouvrage, sans nom d'auteur, *Voyage d'un François en Italie fait dans les années 1765 et 1766*, Paris, 1769, t. I, p. 51, il s'exprime de cette maniere sur l'architecture du monument: " M. l'Abbé Gougenot, Conseiller au Grand Conseil, qui parcourut l'Italie en 1755 et en 1756, " avec toute l'attention et toutes les lumieres d'un connoisseur, et dont on a bien voulu me communiquer les manuscrits, caractérise le monument dont nous parlons d'une manière judicieuse et précise en ces termes: Il consiste en un seul arc décoré " de deux colonnes corinthiennes cannelées, qui supportent un entablement dans la frise duquel il y a une marche de sacrifice; sa " proportion générale n'est pas mauvaise, mais l'architecture en est d'un style maigre et la sculpture mediocre „. On rencontre les mêmes expressions dans la *2e édition corrigée et augmentée* (avec le nom de l'auteur), Paris, 1786, t. I, pag. 69, sauf que l'abbé Gougenot n'y est plus nommé. Un jugement tout à fait différent est celui de Juan Andres: " La magnífica y elegante construccion de " la boveda, y de todo el arco, la gracia de las columnas corintias estriadas, y la ingeniosa formacion de las piezas que la com- " ponen, la bella cornisa, y los baxos relieves tan bien trabajados, y todas y cada una de las partes de aquel celebrado arco pueden " dar muchísimo que aprender á los arquitectos y á los escultores. Ahora ha sufrido ya mucho por las injurias del tiempo, y por " la humedad é inclemencia de la situacion; pero con todo ni aun ahora puede mirarse sin admirar y venerar la magnificencia, gusto " y habilidad de los antiguos, y avergonzarse y confundirse de nuestra miseria y poquedad „. *Cartas familiares á su hermano D. Carlos Andres dandole noticia del viage que hizo á varias ciudades de Italia en el año 1791*, Madrid, 1793, t. V, p. 124. Andres fait encore mention des publications de l'inscription. Il assure que la meilleure est celle de Maffei; il ajoute que le comte Napione a copié cette inscription encore plus exactement, et il rapporte, mais en se trompant, une variante de la transcription de ce dernier.

J'ai tâché de consulter le plus grand nombre possible de livres des voyageurs qui, jusqu'au commencement du XIXe siècle, ont passé par Suse et ont remarqué l'arc. J'espère qu'aucune mention quelque peu importante ne m'a échappé. Cependant j'ai jugé tout à fait inutile de rapporter, depuis la fin du XVIIe siècle, celles des écrivains sans autorite et qui se bornent à quelques mots banals. Par exemple, une femme spirituelle, la princesse de Gonzague, en parle de cette manière dans les *Lettres de Madame la Princesse de G***, écrites à ses amis pendant le cours de ses voyages d'Italie en 1779 et années suivantes*, Paris, 1790 (reimprimees dans *Lettres sur l'Italie, la France, l'Allemagne et les Beaux-Arts*, nouv. éd. (avec le nom entier de l'auteur), Hambourg, 1797 t. I, p. 147): " J'ai " voulu faire une pause à Suze pour y voir un arc de triomphe érigé à Auguste, et qui montre encore des beautés dans sa dégra- " dation. Malgré mon amour pour les antiquités, j'ai vu avec plaisir tomber en ruine un monument élevé en l'honneur d'un tyran „. Quel souffle jacobin!

Peut-être les notes de Cochin sur l'arc, que l'auteur dit avoir perdues, contenaient-elles quelques observations artistiques (*Voy. d'Italie*, Paris, 1758, t. I, p. 9).

(2) *Description des Alpes Grecques et Cottiennes*, Paris, an XI = 1802, première partie, t. I, p. 271-280, pl. XX.

(3) Paris, 1816, t. I, p. 105-115. Le frontispice de ce tome est orné d'une petite vignette représentant l'arc de Suse (*I. M. Veran sculp.*). C'est une reduction de celle qui se trouve sur les frontispices des deux mémoires de Vernazza: *Della moneta secusina*, Torino, 1798; *Recensio nummorum qui Secusii anno MDCCCXII mense Septembri sunt reperti*, Augustae Taurinorum (1812). Ce joli dessin porte la signature de Giuseppe Bagetti, dessinateur piémontais assez habile: le cuivre a été gravé par Luigi Valperga.

(4) *Della iscrizione e dei bassi rilievi dell'arco di Susa* (*Mem. dell'Acc.*, t. XXX, 1826, p. 155-160). L'auteur présenta ce mémoire dans la séance du 17 avril 1823.

et sur leur intérêt historique et archéologique. L'auteur nous apprend encore qu'on avait suivi le conseil, donné par lui, de faire de ces bas-reliefs des moulages en plâtre pour le Musée de Turin. On ignore absolument quel a été le sort de ces moulages (1).

Nous devons maintenant faire mention d'une série de dessins de l'arc de Suse, dont quelques-uns sont l'œuvre de bons artistes. Mais si les meilleurs de ces dessins nous donnent une idée de l'ensemble, ils sont, d'un autre côté, par leur petitesse, tout à fait insuffisants pour l'étude archéologique et pour l'appréciation des détails. Deux planches en lithographie, qui représentent l'une et l'autre la face septentrionale, se trouvent dans l'atlas du *Viaggio romantico-pittorico delle provincie occidentali dell'antica e moderna Italia* de Modesto Paroletti (2). Ces dessins (pl. II, n. 9 et 10) diffèrent complètement entre eux: l'un est tout à fait infidèle; l'autre lui est bien supérieur. Dans le texte de cet ouvrage on lit une description, quelque peu emphatique, du monument d'après Massazza. Le dessin de ce dernier a été, en supprimant les ombres, copié par le graveur Antonio Arghinenti dans une planche lithographique publiée en 1825 (3). Celui que le baron de Malzen traça, également sur la pierre, pour son recueil des *Monuments d'antiquité romaine dans les États de Sardaigne en terre-ferme* (4) est un dessin original et bien fait (pl. II, n. 8). La planche de Malzen représente la face septentrionale (5): une petite gravure, assez jolie, de la face opposée se trouve dans l'atlas de la *Corografia fisica, storica e statistica dell'Italia e delle sue isole* par Attilio Zuccagni Orlandini. Cet écrivain a donné, dans son texte, quelques renseignements sur ce monument (6).

Les dessins que nous venons de mentionner sont bien supérieurs à celui de la face nord gravé par l'architecte Luigi Rossini dans son grand ouvrage sur les arcs romains qui existent en Italie (7) (pl. II, n. 11). Dans une autre planche, l'auteur qui, en peu de mots et avec quelques erreurs, décrit le monument, en donne une restauration. Il place sur l'attique une statue équestre d'Auguste, avec la lance et tournée à droite: l'empereur est précédé d'une femme tenant une branche de laurier et suivi d'un soldat armé d'une lance. Dans la même planche, Rossini a réuni aussi les détails de l'architecture de l'arc d'après Massazza et une restauration, très petite, des bas-reliefs. La restauration de Rossini est tout à fait arbitraire. On peut dire la même chose de celle de Canina (v. *infra*, p. 14) qui, dans la même planche de son grand ouvrage sur l'architecture ancienne, a tracé aussi des détails de l'arc, également restaurés, et un plan du monument (8).

La monographie qu'en 1841 le médecin Giuseppe Ponsero, qui s'occupa avec beaucoup d'intérêt des antiquités de sa ville natale, fit paraître sur l'arc (9), contient une petite vue assez bien réussie

(1) " ..... i Bassirilievi, di cui ultimamente a mio suggerimento si sono fatti cavare i gessi, che ora sono nel Museo della Regia " Università...... " (p. 158). Il dit en outre que " avendoli il dotto Antiquario, Professore di Archeologia nella Università di Perugia, " il Sig. Cav. Gio. Battista Vermiglioli attentamente esaminati quando fu qui in Torino, lodò come ottimo il divisamento di averne " fatto cavare i gessi " (p. 160). Ces moulages n'existent ni au Musée d'antiquite, ni à l'Université, où, du temps de Napione, se trouvait ce Musée. Je les ai aussi cherchés à l'*Accademia Albertina di Belle Arti*. Je n'ai pas trouvé non plus, aux Archives de Turin, de document sur l'exécution de ce travail.

(2) Torino, 1824. La description est au vol. I, p. 67-70; l'inscription à la p. 105, note 3. Un de ces dessins (pl. II, n. 9), reduit à de petites dimensions, est gravé sur acier dans l'ouvrage d'Audot, *L'Italia, la Sicilia, le isole Eolie*, ecc., t. V, Torino, 1838, pl. à la p. 285, fig. 299.

(3) Ce dessin ($0^m,30 \times 0^m,275$) a pour titre: *Antico arco dei Romani in Susa. A S. E. il Sig. Marchese Gio. Carlo Brignole Grande di Corona Cavalier Gran Croce Grande Ammiraglio della Sacra Religione dei SS. Maurizio e Lazzaro Ministro di Stato Presidente Capo del Magistrato della Riforma di Torino e della Deputazione delli studi di Genova F. B. T.te C. P to D. D. D. 1825. Arghinenti inc. su pietra.*

Je ne suis pas parvenu à trouver une lithographie que M. Ugo Rosa, dans ses *Appunti per una bibliografia archeologica susina*, Torino, 1888, p. 6, n. 9, indique de cette manière: " Arco di Susa - Torino, lit. Festa, 1827 (disegno del colonnello Brouzet), f° ". Ne serait-ce point une des deux planches de l'arc de l'Atlas de Paroletti, publiée à part? Cet ouvrage a aussi paru chez le lithographe Festa.

(4) Turin, 1826. Dans sa courte description (p. 28 et suiv.) Malzen redit encore que Pline a donné entièrement l'inscription de l'arc.

(5) L'artiste y plaça les bas-reliefs de la face sud.

(6) T. IV, Firenze, 1837, p. 768 et suiv., *atlante illustrativo*, t. I, 1845, mon. ant., tav. I, n. 1. La gravure est signée: F. Francolini. La description de l'arc est insérée textuellement dans le journal turinois *Il Dagherotipo*, anno II, n. 44 (4 novembre 1841), p. 689 et suiv.

(7) *Gli archi trionfali onorarii e funebri degli antichi Romani sparsi per tutta Italia disegnati, misurati, ristaurati ed incisi e brevemente descritti ed illustrati*, Roma (1836), p. 2, tav. II et III.

(8) *Architettura antica*, sezione III: *Architettura romana* (Roma, 1830), p. 199; *Monumenti* (Roma, 1840), tav. CLXXXIV.

(9) *Piccolo cenno sovra l'arco trionfale di Cesare Ottaviano Augusto esistente nella città di Susa*, Torino, tipografia Mussano, 1841; 4°, pp. 39.

de la face méridionale (pl. II, n. 12) (1). Le texte est d'une valeur très mince: le peu qui s'y trouve sur les bas-reliefs est puisé dans Millin: le commentaire sur l'inscription paraît original sans l'être pourtant davantage (2).

En 1856, Domenico Basili publia une planche lithographique avec le plan, la face nord et le flanc ouest de l'arc restauré; sans cependant rien mettre sur l'attique (3). Enfin l'arc de Suse a encore fourni à Norberto Rosa le sujet d'un petit poème burlesque (4). Nous en faisons mention parce qu'il y a dans les notes de ce poème quelques observations et quelques données archéologiques (5).

---

(1) Dessinée par Benedetto Buet et lithographiée par le peintre Angelo Beccaria.

(2) Ponsero la copia presque mot à mot dans un manuscrit de Giuseppe Falconieri, professeur de rhétorique au Séminaire de Suse, à la fin du XVIIIe siècle, où il commença la collection des inscriptions romaines qui s'y trouve encore. C'est M. Ugo Rosa qui m'a communiqué ce manuscrit.

Ce qu'on lit sur l'arc de Suse dans Casalis, *Dizion. degli Stati di S. M. il Re di Sardegna*, t. XX, 1850, p. 594, n'est autre chose qu'un abrégé de Ponsero.

(3) *Arco trionfale di Cesare Ottaviano Augusto esistente nella città di Susa — Basili Dom.^co^ disegnò*. Torino, lit. F.^lli^ Doyen, 1856 ($0^m,323 \times 0^m,243$).

(4) *L'arco di Susa*, poemetto. – Edizione corredata di note archeologico-critiche. Torino, Stamperia della Gazzetta del Popolo, 1859: 4°, pp. 88. — Seconda edizione, Valenza, tipografia Moretti, 1860; 16°, pp. 136, avec une petite gravure de l'arc sur bois, d'après la planche de Ponsero.

(5) La partie supérieure de l'arc donnée par Desjardins, *Géogr. de la Gaule rom.*, t. I, Paris, 1876, pl. I à la p. 80, est une reproduction embellie du dessin de Massazza. La même gravure a servi pour Duruy, *Hist. des Romains*, nouv. édit., t. IV, Paris, 1882, p. 53.

Un joli dessin de l'arc (face sud) fait par M. Giovanni Vacchetta est reproduit en zincotypie dans l'ouvrage de Jervis, *I tesori sotterranei dell'Italia*, parte IV, Torino, 1889, p. 63.

Quelques livres très récents offrent de petites reproductions de ce monument d'après des photographies, par exemple : *Bullettino della Società fotografica italiana*, VIII, Firenze, 1896, disp. 6e (héliogravure); W. H. (Bullock) Hall, *The Romans on the Riviera and the Rhone*, London, 1898, p. 125 (zincotypie); D'Andrade, *Relazione dell'Ufficio regionale per la conservazione dei monumenti del Piemonte e della Liguria*, parte I, 1883-1891, Torino, 1899, tav. XVIII (id.).

CHAPITRE II

DESCRIPTION

L'arc d'Auguste est placé sur l'ancienne voie qui, en sortant de Suse, conduisait dans les Gaules en passant par le Mont Genèvre. Une de ses faces est tournée à peu près vers le midi; l'autre, vers le nord, regarde la ville. En se plaçant à une dizaine de mètres vis-à-vis de la face méridionale, on aperçoit, au milieu de l'ouverture de l'arc, la pointe du Rocciamelone. Il est bien probable que cet effet de perspective n'est pas dû seulement au hasard; mais qu'on l'a cherché tout exprès en construisant le monument (1). Il n'est pas improbable non plus qu'on ait obéi aussi à des motifs religieux. Le culte des hauteurs chez les populations celtiques est bien connu. De toutes les montagnes de la vallée de Suse le Rocciamelone est celle qui se distingue le plus nettement par sa cime couverte de neige (alt. 3537^{m}). Cette montagne a dû avoir une place importante dans le culte des peuplades indigènes; des légendes du moyen âge en ont gardé le souvenir (2): transformée par le christianisme, l'importance religieuse du Rocciamelone subsiste encore aujourd'hui (3). Il est donc vraisemblable que l'arc destiné à éterniser l'alliance entre ces peuplades et Rome (alliance consacrée par les sacrifices solennels sculptés sur la frise) ait été placé de manière à encadrer, dans son ouverture, le sommet de la montagne sacrée (4).



L'arc de Suse et le Rocciamelone
(phot. M. Luciano Rossi).

L'arc de Suse est des plus simples: une seule arcade s'ouvre dans une construction rectangulaire avec quatre colonnes d'angle engagées; son archivolte est soutenue par des pilastres: l'entablement porte d'une colonne à l'autre. C'est de tout point le système suivi dans la construction de ce genre de monuments à la fin du Ier siècle av. J.-C. et dans les cinquante premières années de notre ère (5).

M. l'ingénieur Cesare Bertea, notre ami, nous fait remarquer qu'il semble que l'architecte de l'arc de

---

(1) Le premier qui a fait cette remarque a été Derrien, *Notice historique et descriptive sur la route du Mont Cenis*, Angers, 1816, p. 24, note 2, cité par Pugno, *Brevi notizie topografico-storico-sacre sul Roccamelone*, Susa, 1867, p. 20.

(2) *Chron. Nov.*, II, 5.

(3) Il existe sur sa cime une chapelle: le 5 août, on y célèbre solennellement la fête de la Vierge des Neiges. V. la monographie de Pugno que nous venons de citer

(4) C'est aussi l'opinion de Pugno, p. 23. Cependant il n'admet pas que la voie du Mont Genèvre passait sous l'arc.

J'ai remarqué (*Not. degli scavi*, 1894, p. 35) que la porte du temple de Jupiter Poeninus, au Grand Saint-Bernard, s'ouvrait en face de la Chenalettaz qui domine l'esplanade du col

(5) Voir le remarquable article de Graef, *Triumph-und Ehrenbögen,* dans Baumeister, *Denkmäler des klassischen Altertums,* t. III, p. 1865-1899. Notre arc y est représenté, en dimensions très petites, dans la pl. LXXXI, n. 4, d'après Rossini et une photographie. D'après l'auteur, est dit du *système de l'arc de Suse* le premier des groupes dans lesquels il classe ces monuments: les arcs de Spolète, de Trieste, de Saint-Chamas, de Carpentras, etc., appartiennent à ce groupe. Le premier a été construit à peu près à la même époque que celui de Suse, c'est-à-dire vers l'an 9-8 av. J.-C. (Graef, par mégarde, dit 9 après). Les arcs de Rimini et d'Aoste qui font partie d'un autre groupe moins simple, sont plus anciens que l'arc de Suse. L'arc de Rimini a été élevé en l'an 27 av. J.-C.: celui d'Aoste est contemporain de la fondation de la ville (an 25 av. J.-C.). L'arc de Saint-Remy qu'on a cru de la moitié du Ier siècle avant notre ère, a bien pu n'être érigé que pendant le règne d'Auguste. L'arc d'Orange, plus ancien que son inscription, remonte probablement à la même époque que celui de Saint-Remy

Suse ait pris le triangle équilatéral comme générateur des proportions de ce monument (1) et qu'il ait employé, comme unité de mesure, le douzième de la longueur de la base.

La hauteur de notre arc, mesurée par Massazza, était de $14^{m},35$, en chiffre rond (2); elle est un peu moindre aujourd'hui depuis qu'a disparu la corniche de l'attique laquelle avait une trentaine de centimètres de haut. Dans la mesure qu'il a prise, Massazza a tenu compte des assises sur lesquelles est placé le monument. En laissant de côté la hauteur de ces assises qui ne sont pas entièrement découvertes, l'arc mesure à présent $13^{m},07$ à partir du niveau des bases des piédestaux des colonnes (3). Sa longueur, prise à la base, est de $11^{m},93$ (à peu près 40 pieds romains = 8 pas); sa largeur de $7^{m},30$ (à peu près 25 pieds = 5 pas). L'ouverture a $5^{m},86$ (20 pieds — 4 pas) de large; $8^{m},85$ (30 pieds = 6 pas) de haut, en prenant la mesure de la même manière que nous l'avons indiqué pour le monument.

La matière employée dans sa construction est le marbre blanc des carrières de Foresto, près de Suse. Le temps lui a donné une teinte jaunâtre. Tout l'édifice repose sur trois assises formées de gros blocs de schiste calcaire gris (4): on a employé la même pierre dans les piédestaux et la plinthe des colonnes.



Arc d'Auguste à Aoste *(phot. Pia).*

Les assises des blocs de marbre étaient liées par des tenons de fer recouverts de plomb. Plus tard, on arracha un certain nombre de ces tenons (5): c'est là l'origine des trous que l'on voit entre les joints des pierres depuis le bas jusqu'à la naissance de l'archivolte, et dans l'attique couronnant le monument (6). Maffei fit enlever un de ces tenons (7): Napione l'imita (8). On ne doit pas s'arrêter à l'hypothèse que ces trous aient servi à fixer des rosaces ou des médaillons en bronze. Ils auraient été parsemés sans aucune symétrie. Et à quoi auraient-ils servi dans l'attique?

Aux quatre angles se trouve une colonne

(1) Viollet-le-Duc (*Entretiens sur l'architecture*, Paris, 1863, t. I, p. 400 et suiv.) fait cette même remarque relativement aux arcs de Titus, à Rome, et de Saint-Chamas. " De tous les monuments d'architecture, ceux qui sont isoles, qui n'ont pas tant un " caractère d'utilité que d'art absolu, comme les arcs de triomphe, par exemple, prodigués par les Romains, doivent principalement " s'attacher à présenter une harmonie parfaite, résultat d'une étude attentive des proportions. Dans ce cas, en effet, ce n'est pas un " besoin impérieux qui commande les rapports des hauteurs avec les largeurs, les dimensions des vides; le programme laisse à l'ar- " tiste une liberté entière et, s'il ne réussit pas, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Nous connaissons un grand nombre d'arcs " de triomphe élevés par la vanité romaine, et si beaucoup se recommandent par une certaine grandeur d'aspect, par un appareil " majestueux ou par de beaux détails, il en est peu qui soient complètement satisfaisants sous le rapport des proportions. L'arc de " Trajan refait sous Constantin est d'une proportion indecise, celui de Septime-Sévère beaucoup trop lourd, celui d'Orange d'une " détestable silhouette, portant une masse épaisse sur des pieds-droits grêles ".

(2) Massazza a employé la mesure en usage, de son temps, en Piémont, le *trabucco* (= $3^{m},0825$), qui se divisait en 6 *piedi liprandi* ($0^{m},5137$), de 12 *oncie* ($0^{m},0428$) chacun

(3) La hauteur de l'arc, avec la corniche de l'attique, devait être à peu près de 45 pieds — 9 pas = $13^{m},30$.

(4) Ces assises ont chacune $0^{m},27$ de hauteur

(5) On n'a pas manqué d'inculper de ces dégâts les Barbares (par exemple Millin, *Voy.*, t. I, p. 112), les Sarrasins (Albanis Beaumont, t. I, p. 276); mais ce n'est pas à l'occasion de la prise d'assaut et du pillage d'une ville qu'on fait un travail aussi long et aussi peu rémunérateur. Ce sont plutôt les barbares de l'endroit qui, tout à leur aise, à une époque d'ignorance, ont arraché ces tenons ainsi que les lettres en bronze de l'inscription. Bien d'autres monuments anciens ont souffert des ravages identiques.

(6) Ces trous sont marqués dans les anciens dessins du *Theatrum,* de Maffei et de Muratori. Massazza les a trop multipliés; il en a placé jusqu'auprès de l'entablement et sous la voûte, il a omis, au contraire, ceux de l'attique.

(7) " l'arco e fatto di pietre collegate internamente con chiavi di ferro difese da ruggine per piombo infuso che le circonda " come facendone scoprir' una cogli scalpelli, feci vedere a chi si trovò meco in quell'occasione ". *Ist. dipl.*, p. XVI.

(8) *Monumenti dell'architettura antica,* Pisa, 1820, t. II, p. 238, note 1. Ce tenon, apporté au Musée de Turin, n'y existe plus. Celui que Maffei avait apporté à Vérone a dû disparaître également.

cannelée de l'ordre corinthien: le centre de ces colonnes est placé à l'extrémité des angles, de sorte qu'un quart des colonnes est noyé dans le massif du monument: c'est ainsi que, de vingt cannelures, quinze seulement sont visibles. Le diamètre des colonnes est de $0^m,77$; leur hauteur, de $7^m,56$, c'est-à-dire à peu près de 9 diamètres 3/4. Les chapiteaux ont leurs feuilles d'acanthe en deux rangs; leurs caulicoles et leurs hélices sont bien sculptées: un fleuron est placé au milieu de l'abaque. Les astragales sont sculptés deux en chapelet, deux en forme de ruban; ceux des colonnes vers l'est offrent la première forme; les autres, la seconde (pl. V et VI) (1). La base n'a qu'une seule scotie. Ces colonnes reposent sur des piédestaux de schiste calcaire gris, lesquels devaient ressortir sur la blancheur du monument. Leur hauteur est de $1^m,81$, un peu moins du quart de toute la colonne (2). Ils sont très simples, n'ayant d'autres ornements que les moulures de leur corniche et de leur base. Cette base avec le socle forme le cinquième de la hauteur totale du piédestal; la corniche est égale à la moitié de la base. Dans les deux flancs les bases se prolongent d'une colonne à l'autre.



Arc d'Auguste. Rimini.

La corniche des piédestaux et la plinthe des bases des colonnes sont taillées dans un seul bloc. Le reste de la base des colonnes est uni à la partie inférieure du fût en une seule pièce. Onze autres pièces d'égale longueur forment la hauteur totale de la colonne, y compris le chapiteau, dont la partie inférieure ne fait qu'une seule pièce avec le haut du fût.

L'archivolte de l'arc est placée sur quatre pilastres, à deux faces de $0^m,58$ de large. Leurs bases sont au niveau de la base des piédestaux.

La hauteur de l'entablement est égale à peu près au cinquième de la hauteur de la colonne. L'architrave offre une particularité assez rare. Des trois plates-bandes dont elle se compose, celle qui repose directement sur les colonnes est plus épaisse que la seconde; celle-ci, à son tour, est plus épaisse que la troisième; tandis que, le plus souvent, c'est la règle inverse que l'on observe dans l'architecture classique (3). Les deux faces des plates-bandes inférieures, au lieu d'être verticales, forment un plan incliné dont la base se projette légèrement. Massazza suppose qu'on a pris cette disposition pour donner peu de saillie à l'architrave, dans le but de ne pas cacher les bas-reliefs de la frise.

Nous parlerons ailleurs des bas-reliefs de la frise. La corniche qui la surmonte a vingt-deux modillons dans chacune des deux faces principales, et douze dans chacun des deux flancs. Elle n'a pas une grande saillie, afin de ne pas empêcher de lire l'inscription de l'attique. La cymaise est tout unie. Dans les caissons du soffite du larmier on a sculpté des rosaces avec beaucoup de variété. Le second caisson à partir de l'angle nord-ouest, dans le flanc occidental, au lieu d'une rosace contient une aigle: dans le caisson, tout près de l'angle nord-ouest, on voit une feuille avec un lézard (pl. XII et XIII).

L'arc est couronné d'un attique avec une base. Dans les dessins de Maffei et de Massazza on peut voir encore les restes d'une corniche à denticules, bien proportionnée. Ces restes disparurent plus tard lorsque l'attique fut recouvert d'un toit (4). La planche du *Theatrum* représente encore sur l'attique des restes de statues avec des piédestaux élevés de manière à former une balustrade (5). Tout cela n'a jamais existé que dans l'imagination de l'artiste; on n'aperçoit rien d'un tel couronnement dans le dessin de

(1) Massazza (p. 13, n'a remarqué ce ruban que dans un astragale: c'est Rosa (p. 51) qui a relevé qu'il se trouve dans deux.

(2) Palladio (*I quattro libri dell' architettura*, Venetia, 1570, lib. I, cap. 19) et Scamozzi (*L'idea dell' architettura universale*, parte seconda, Venetiis, 1615, lib. VI, cap. XII, p 42) ont déjà remarqué ce rapport dans notre arc.

(3) Vitruve, III, 3. — Philander (v. *supra*, p. 2) cite des exemples analogues de cette disposition (*porta dei leoni* à Verone, arcs de Spolète et de Fano). Il donne le conseil de ne pas l'imiter.

(4) Les dessins de Maffei qui représentent la face méridionale ne donnent qu'un reste dans l'angle sud-est. Des restes plus considérables sont tracés dans les dessins de Massazza (face septentrionale). Quelques débris de cette corniche, mais qui n'étaient déjà plus à leur place, sont encore signalés en 1771 (voir la relation sur l'état de l'arc à cette époque, que nous publions dans l'appendice). C'est en ce temps-là que l'on recouvrit l'arc d'un toit.

(5) On en fait aussi mention dans le texte: " Reliquas superioris structurae partes fere omnes tempus absumpsit; vix enim " supersunt intercisa aliqua statuarum frusta cancellorumque reliquiae, exesa videlicet veteris magnificentiae vestigia, unde tamen

la Bibliothèque de Paris, plus ancien que celui du *Theatrum*. Si, lorsqu'on rattacha l'arc à l'enceinte de la ville, il y avait quelque chose sur l'attique, on aura dû le démolir pour faire place à un mur avec des fenêtres. Massazza, dans son dessin de 1748, a copié les restes de ce mur : il les a supprimés dans celui qu'il traça l'année suivante, avant leur démolition. Si des débris visibles d'une décoration ancienne avaient été enclavés dans ces restes, ils ne lui auraient pas échappé. L'auteur du dessin donné par Muratori se figura que ce mur était ancien et, par suite, il plaça des créneaux sur l'arc (1).


L'arc de Suse ; restauration de Canina.

Le comte Franchi di Pont a supposé que les statues dont nous avons les superbes torses cuirassés (pl. XVIII et XIX), avaient leur place dans la décoration de la partie supérieure de l'arc (2). Mais ces statues sont trop petites pour être placées à une telle hauteur : elles sont sculptées, même dans leurs moindres détails, avec la plus grande finesse pour être vues de près. Cette hypothèse devient donc insoutenable : c'est ce qu'a déjà remarqué Rosa (3).

La restauration de Rossini, avec Auguste à cheval précédé de la Paix et suivi d'un guerrier, appartient au domaine de la fantaisie ; ainsi que celle de Canina qui plaça un quadrige sur l'attique (4).

" facile colligas, ad operis coronamentum circumquaque olim perpetuo ordine ad fastigium excurrisse cancellos ad latera stylobatis " terminatos, ex quibus aerea identidem simulacra consurgerent „ (p. 79).

(1) V. les remarques de Maffei, *Mus. Ver.*, p. 234.

(2) *Mém. de l'Acad. imp. des sciences, litt. et beaux-arts de Turin pour les années XII et XIII*, Litt. et beaux-arts, p. 489 et suiv. Voir notre appendice III.

(3) P. 67 et suiv.

(4) Nous ne croyons pas non plus fondée l'hypothèse récemment émise par M. Taramelli (*Not. degli scavi*, 1898, p. 263) qu'une main gauche en marbre blanc tenant des rênes main découverte, il y a environ vingt-cinq ans, dans l'ancienne enceinte de Suse — ait appartenu à une statue sur un quadrige couronnant l'attique.

CHAPITRE III

HISTOIRE DU MONUMENT

Avant de traiter des bas-reliefs et de l'inscription de l'arc, nous jugeons à propos d'exposer ce que nous avons pu rassembler sur les vicissitudes de ce monument.



Plan de Suse du côté de l'arc

Nous ne savons rien de précis sur la topographie de l'ancienne *Segusio*. Il est tout à fait probable que la ville de Cottius a été une ville ouverte, et que c'est auprès de son entrée, au commencement de

la route qui montait au Mont Genèvre, que l'on a construit l'arc (1). Mais, en 312, lorsque Constantin descendit de cette montagne en Italie pour combattre Maxence, Suse était déjà entourée de murailles qui, momentanément, arrêtèrent la marche du nouvel empereur (2). Ammien Marcellin, environ un demi-siècle après, nous fournit une autre preuve que l'enceinte de Suse existait déjà au IV[e] siècle. Cet écrivain rapporte, en effet, qu'auprès des murailles de cette ville se trouvait le tombeau de Cottius, dont les mânes, de son temps, étaient encore vénérés des habitants (3). On a supposé qu' Ammien a confondu le tombeau avec l'arc (4). Il n'y aurait pas là une méprise aussi grossière qu'on serait tenté de le croire tout d'abord. Seulement je doute un peu qu'en présence de notre arc, cet historien n'ait pas lu la première ligne de l'inscription: cette ligne, même si elle était déjà dégarnie de ses lettres en bronze, lui aura révélé immédiatement la destination du monument.



Porte de Savoie (vue extérieure).



Porte de Savoie (vue intérieure).



(*phot. Pia*).

Il est permis de croire que l'on a construit l'enceinte de Suse (de même que celle d'autres villes de l'Empire romain, y compris la capitale) dans la seconde moitié du III[e] siècle, à l'époque où les incursions des Barbares commencèrent à ravager l'Italie du nord et les Gaules (5). Nous sommes porté à admettre que cette enceinte de la ville est celle dont il y a encore des restes, et dans laquelle, à deux cents mètres de l'arc, se trouve la porte qu'on appelle de Savoie; porte d'un aspect tout à fait romain,

(1) Sur les restes d'édifices au nord de l'arc voir nos remarques à la page 39.

(2) La prise de Suse par Constantin est rapportee par Nazaire, *Pan.* (X), 21, cf. 17, qui parle de l'incendie des portes: " cum " introitus vi manuque quaereretur et portarum inflammatio ignem late distulisset, cuius facilis per adiuncta contagio pastu pestifero " valescebat, maxima benignissimi imperatoris fuit cura, non modo ut incendium non adiutum senesceret, sed oppressum emori posset ". L'auteur anonyme du *Pan.* IX, 5 fait allusion à la même victoire lorsqu'il dit: " sub ipsis Alpium iugis munitissimum ... muro ac " situ ... oppidum ". Peut-être qu'un des bas-reliefs de l'arc de Constantin, à Rome, qui appartiennent à l'époque de cet empereur, figure la prise de Suse

(3) " Huius sepulcrum reguli (*Cottius*) ... Segusione est moenibus proximum manesque eius ratione gemina religiose coluntur " quod iusto moderamine rexerat suos, et adscitus in societatem rei Romanae quietem genti praestitit sempiternam " (XV, 10).

(4) Maffei, *Gall. ant.*, p. 19 (20 de la 2[e] éd.).

(5) La première invasion des Barbares en Italie, au III[e] siècle, celle des Alamans, en 259 ou 260, venant de la Gaule (Aurèle-Victor, *Caes.*, 33, 3; Eutrope, IX, 8; Orose, VII, 22), passa, probablement, par le Mont Genèvre (Schiller, *Gesch. der röm. Kaiserzeit*, t. II, p. 814).

flanquée de deux tours circulaires dont le sommet a été abaissé il y a un peu plus d'un siècle. Pour construire cette enceinte on a employé des débris d'édifices, de sculptures, d'inscriptions; tout ce que l'on avait sous la main: on a, par exemple, découvert les *torses* dans les murailles, près de la porte que nous venons de mentionner. On a fait de même ailleurs, dans la construction rapide des enceintes des villes romaines au IIIe siècle: les architectes de l'enceinte de Rome, commencée sous Aurélien, vers 272, n'ont pas agi d'une manière différente (1). Il est à remarquer que les débris architectoniques et sculpturaux découverts dans l'enceinte de Suse — riche carrière de matériaux artistiques et archéologiques — appartiennent tous à la bonne époque de l'art romain. La même observation doit s'étendre aux inscriptions: jusqu' à présent on n'a tiré de ces murailles aucun texte lapidaire d'une époque postérieure aux trois premiers siècles de l'Empire (2).

Sans insister davantage sur l'origine des murailles de Suse, nous constatons que l'arc est toujours resté au dehors, ainsi que deux arcades, également de construction romaine, qui se trouvent à une cinquantaine de mètres au sud de ce monument. L'existence de ces deux arcades a été longtemps ignorée des savants: masquées par des constructions postérieures, et cachées sous les broussailles, dans un coin reculé des jardins du château, elles furent à peine mentionnées par Napione (3). C'est Zuccagni Orlandini qui a été le premier à les signaler. Cet écrivain, d'après les renseignements de l'abbé Costanzo Gazzera (qui, à son tour, a dû avoir cette information de quelque érudit de Suse (4)), les chercha en 1834, et en donna la description et un dessin dans sa *Corografia dell'Italia* (5). On déblaya entièrement ces arcades en 1884. Elles sont d'inégale largeur et s'ouvrent dans un mur de 2^m, 18 d'épaisseur. Sous la plus large (4^m, 61), passait la route; sous la plus étroite (3^m, 58), on voit un sentier pour les piétons. Ce sentier monte sur un rocher, plus haut que le plan de la route, dans lequel on tailla des marches. Cette seconde arcade n'a que 5^m, 08 de hauteur, tandis que l'autre a 6^m, 96. La paroi entre ces deux arcades est de 3^m, 18; le mur entier a 16^m, 57 de longueur (6). L'archivolte repose sur une corniche très simple.

On a vu dans ces arcades les restes d'un aqueduc, auquel on donna le nom d'aqueduc de Gratien parce qu'une inscription, qui existait jadis à Suse, mais qui depuis longtemps est perdue, fait mention de la construction, en 375-378, des *thermae Gratianae* et des travaux nécessaires pour y amener l'eau (7). Au contraire, Zuccagni Orlandini est d'avis que ces arcades furent des contre-portes de l'arc, qui, à son tour, aurait été la véritable porte de la ville de ce côté-là. L'arc n'a jamais été une porte de la ville, pas plus que les arcades qui le précèdent. On n'aperçoit dans ces dernières aucune trace ni des gonds ni

---

(1) Lanciani, *Le mura di Aureliano e Probo* (*Bull. della comm. archeol. com. di Roma*, XX, 1892, p. 104 et suiv.).

(2) La courte notice de Ponsero, *Sunto sovra le mura di cinta della città di Susa, in cui si trovarono nel settembre 1846 due marmi fregiati d'iscrizione*, Susa, 1847, ne nous dit rien sur l'origine de ces murailles. M. d'Andrade a abordé ce sujet dans sa *Relaz. dell'Ufficio region.*, parte I, p. 42 et suiv. Il fait ressortir les caractères de construction romaine de la porte de Savoie et des murailles. Sans l'affirmer ouvertement, il ne paraît pas loin d'attribuer l'une et les autres aux derniers temps de la domination des empereurs de Constantinople; domination qui se prolongea, à Suse, quelque temps encore après l'entrée des Lombards dans l'Italie du nord. On lit la même chose dans les *Notizie degli scavi*, 1898, p. 265 et suiv.

La *Relazione* de M. d'Andrade contient les vues, le plan et la restauration de la porte de Savoie (tav. XVI, XVII), appelée aussi, dans ce livre, porte du Paradis, nom tout à fait inconnu à Suse. Nous donnons les vues extérieure et interieure de cette porte en faisant remarquer que l'ouverture entre les tours et l'escarpement qui entoure le pied de la tour de gauche appartiennent à une époque assez récente, et enfin que les tours, de même que les murailles de l'enceinte, ont été baissées en 1789. Alors on couvrit les tours en lames de schiste. V. le mémoire de Ponsero cité plus haut, p. 16.

(3) " Instruisce l'arco colla località, sia perchè accenna l'andamento dell'antica strada Romana verso il Monginevro, sia perchè " corrisponde ad altre sostruzioni Romane, che ho notato nelle rovine del castello Gotico che l'attorniano, massimamente dalla parte " di mezzogiorno verso la campagna e in dirittura dell'arco ". *Monum. dell'archit. antica*, Pisa, 1820, t. II, p. 243.

(4) Très probablement par le théologue, plus tard chanoine, Giuseppe Bartolomeo Pugno. C'est aussi cet homme d'Église, versé dans l'histoire de Suse, qui fournit, à Zuccagni Orlandini, des notes sur cette ville (v. *Corogr.*, t. IV, p. 1088, note 210).

(5) T. IV, p. 770 et suiv. Le dessin est gravé dans la planche même qui contient l'arc (*Atl. illustr.*, vol. I, *Mon. antichi*, tav. I, n. 2: *Archi di costruzione romana esistenti in Susa indicati dal Cav. Prof. Ab. Costanzo Gazzera e ritrovati nel Giugno 1834 per cura di A. Zuccagni Orlandini*). La même description se trouve répétée dans le *Dagherotipo*, 1841, p. 691 et suiv.

(6) V. Fabretti, *Atti della Soc. di arch.*, t. V, p. 9-14. Il rapporte aussi le texte de Zuccagni Orlandini, avec un croquis des arcades, accompagnées de leurs mesures, et une vue de leur face vers le nord, c'est-à-dire du côté de l'arc d'Auguste et de la ville.

(7) *Salvis (dominis) (nostris) Valente, Gratiano et Valentiniano imp(eratoribus)..... thermas Gratianas dudum coeptas et omissas mag. aput..... Alp. Cott. extruxit, ornavit et usui Segusinae reddidit civit[ati]... formavit, fistulas dedit, aquam deduxit, ne quid vel utilitati vel us[ui]...* (*C. I. L.*, V, n. 7250).

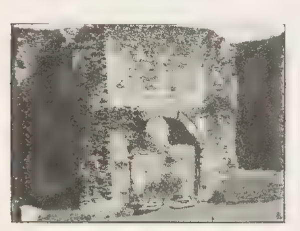
des rainures de la *cataracta* ou saracinesque (1). La route passait au-dessous de ces arcades; rien n'empêche de les considérer comme ayant appartenu à un aqueduc, en laissant toutefois de côté le nom de

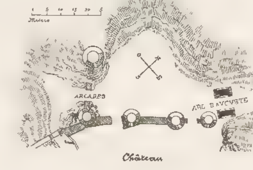

Arcades au sud de l'arc (face septentrionale).


Arcades au sud de l'arc (face méridionale).

(phot. Pia).

Gratien. Plus tard, ces arcades furent flanquées de deux tours circulaires, dont les restes sont encore visibles aujourd'hui. Il existe également une partie de la construction placée, postérieurement, sur ces arcades, dont on avait aussi rempli les ouvertures (2). Par ces travaux, elles furent changées en œuvre de défense perpendiculaire à l'enceinte. Dans celle-ci, entre ces arcades et l'arc, il y a une porte dont l'ouverture est fermée maintenant. Cette porte, dont l'arc est construit en grosses briques romaines, est flanquée de deux tours circulaires, aujourd'hui ruinées (3): une de ces tours est tout près de l'angle sud-est de l'arc d'Auguste. La même porte devait ressembler beaucoup à la porte de Savoie. Au moyen âge, elle fit partie des constructions du château qui s'élevait en cet endroit et qui, sous toute probabilité, remplaça un édifice plus ancien, ou, pour mieux dire, en fut l'agrandissement (4).


Porte de l'enceinte près de l'arc.
(phot. M. Luciano Genin).



Environs de l'arc (*).

De même que les arcades antérieures, l'arc d'Auguste a servi à la défense de cette porte. On couronna l'attique d'un mur avec des fenêtres en plein-cintre qui ressemblent à celles de la porte de Savoie. Si l'arc était surmonté de statues (c'est là un point sur lequel, nous l'avons dit, il n'y a aucun renseignement) on a dû les abattre. Le dessin fait par Massazza en 1748 (pl. II, n. 5) figure les restes de ce mur. Le flanc de l'arc tourné vers l'orient, c'est-à-dire vers l'enceinte, a été très

(1) J'ai employé moi-même cette dénomination impropre dans mon mémoire sur la voie romaine du Mont Genèvre (*Mem. della R. Acc. delle scienze di Torino,* série II, t. XXXVIII, 1888, p. 438).

(2) On aperçoit ces arcades avec leurs tours, dans la vue de Suse du *Theatrum.* Un mur, qui part de la tour, à l'ouest, vient s'unir à l'enceinte en formant un triangle avec une tour à chacun des angles. C'est là la construction dans laquelle, au XVI[e] siècle, Guillaume du Bellay a cru reconnaître le tombeau de Cottius: “ Son mausolée ou sepulture se voit encores de present édifié d'ou- “ vrage antique en forme de triangle, avecques trois tours aux trois cantons au dessus et contre les murailles du chastel de Suze „. *Épitome de l'antiquité des Gaules et de France,* Paris, 1556, fol. 54.

(3) En 1796, en exécution du traité de Paris, du 15 mai de la même année, entre le roi de Sardaigne et la France, on démolit, en grande partie, ces fortifications qui avaient subi sans doute des remaniements. Cfr. Ponsero, *Sunto sovra le mura,* p. 19 et suiv.

(4) Sous la domination des Ostrogoths il y avait des *castella,* avec des garnisons, pour la défense des Alpes Cottiennes. Procope (*Bell. Goth.*, II, 20) en fait mention dans le récit des derniers faits de la première guerre de Bélisaire en Italie (539), sans toutefois placer à Suse un de ces châteaux. C'est d'après ce renseignement que le *Theatrum* appelle *castrum regum Gottorum* le château de Suse (v. l'explication de la planche contenant la vue de Suse, insérée dans cet ouvrage).

(*) Nous avons copié ce plan sur la pl. XVIII de la *Relazione* de M. D'Andrade.

endommagé par l'action du feu, à l'occasion, sans doute, de la prise d'assaut de la porte. Nous n'oserions songer à la prise de la ville en 312, si nous ne savions pas que c'est principalement en incendiant les portes que Constantin réussit à s'emparer de Suse (1).

La démolition des restes du mur superposé à l'arc eut lieu en 1750, à l'occasion de la venue du duc de Savoie, le futur Victor-Amédée III, avec l'infante d'Espagne, Marie-Antoinette-Ferdinande, qu'il venait d'épouser à Oulx. C'est aussi à cette occasion qu'on ouvrit de nouveau la route de la porte de Savoie à l'arc; route qui depuis longtemps n'était plus pratiquée (2).

Nous devons faire remarquer, à ce propos, que les travaux de jonction des arcades et de l'arc à l'enceinte remontent, vraisemblablement, à l'époque de la construction de celle-ci. Mais la porte de Savoie semble prouver que la route du Mont Genèvre continua de suivre l'ancien tracé. Il est, en effet, difficile d'admettre que cette porte n'ait été construite que pour la route du Mont Cenis, car si cette route était déjà connue dans l'antiquité, elle n'avait cependant pas encore l'importance qu'elle prit au moyen âge (3). C'est à cette époque seulement qu'a dû changer la direction de la route du Mont Genèvre. Il est certain que, vers la moitié du XIe siècle, elle ne passait plus sous l'arc (4). Alors on a dû sortir par une petite porte secondaire, qui fut ouverte dans l'enceinte méridionale, et qui reçut plus tard le nom de porte de France (5).

De deux lettres écrites en 1674 par Domenico Martinetti, *patrimoniale* du duc de Savoie, il semble qu'un commencement de démolition des constructions ajoutées à l'arc ait eu lieu à cette époque; mais le texte de ces documents est assez obscur pour nous, et l'on ne peut en tirer aucun renseignement précis (6).

En retraçant l'histoire de l'arc, nous devons encore faire mention du vœu adressé par Maffei à

---

(1) V. p. 16, note 2.

(2) Massazza, p. 7. Cet architecte, qui était *aiutante di camera* de la nouvelle duchesse de Savoie, dans la dédicace de son mémoire au duc, loue ce prince d'avoir obtenu, du roi son père, que l'on ouvrît cette route.

(3) V. Osiander, *Der Montcenis bei den Alten,* Cannstadt, 1897. On ne peut toutefois accueillir sans réserve toutes les déductions de l'auteur qui exagère, croyons-nous, l'importance de ce passage dans l'antiquité.

(4) “ Archum in Sigusina civitate herens muros ipsius de foris; sub quo olim terebatur via... „ dit la chronique de la Novalaise (II, 18).

(5) Cette petite porte, sans tours, se trouve, dans la vue du *Theatrum,* avec le nom de *porta Gallica*

(6) Ces deux lettres (signalées par feu le baron G. Claretta) existent aux Archives d'État de Turin, *Lett. di particolari.* La première est adressée au duc Charles-Emmanuel II, la seconde au ministre.

“ A. R.

“ Havendo il fu governatore della Città di Susa Cordero fatto discoprir l'arco triomphante esistente appresso il castello di d^{a} Città
“ detto di Giulio Cesare, opera meravigliosa e degna di memoria, et fatto esportar tutti li materiali e faramenta, ne diedi parte al Pre-
“ sidente Truchi et gli dissi che suoi heredi pretendevano L. 2000 dall'istessa Città et s'era di parere che le facessi sequestrare, il che
“ m'ordinò di fare, ch'ho eseguito, et hora sono insurgiti suoi heredi quali pretendono che mediante sigortà gli venghino rilassate
“ d^{e} lire 2000, nè sapendo se V. A. R. vogli si restabilischi com' era di prima com' opera antichissima di memoria, o pure venghi
“ pagato il prezzo de materiali, si et come sarà da esperti arbitrato vengo con questa per haver l'espressione de sensi di quella, e
“ dirle che oltre d'haver fatto esportar detti materiali ha fatto anche esportar molte ferramenta ch'erano nel d^{o} Castello, porte e ponti
“ levatori come ne constano informationi prese trasmessemi dai agenti di quella città, attorno al che attenderò li comandi di V. A. R.
“ per eseguirli, e qui resto et le faccio humilissima riverenza.

“ Di V. A. R.

Hum.^{mo} Ob.^{mo} e fidel.^{mo}
Sudito e Servitore
“ Domenico Martinetti „.

Torino li 3 9.bre 1674.

“ Illmo mio Sig. et Padrone Osserv.^{mo}

“ Penso di avere espresse a S. A. R. mio signore, che vivendo il fu signor governatore della città di Susa Cordero abbi fatto
“ discoprire l'arco trionfante esistente in detta città, detto di Giulio Cesare, opera tanto ammirata per la sua antichità, e fatto espor-
“ tare le lose (*) e altri materiali, come anche dal Castello grandi ferrate di ferro che restavano alle fenestre del salone e altre ferramente,
“ tuttavia l'esprimo a V. S. Illma in ordine alla lettera che si è compiaciuta scrivermi, e d'esso arco restar per una parte solamente
“ distrutto, ed essere stati cavati i caratteri di bronzo che componevano l'iscrizione d'opera tanto maravigliosa, ed esportati via, non
“ sapendosi da chi, il che essendomi venuto a notitia, aver formato supplica a questo magistrato e riportato inibizione alla detta città de-
“ bitrice di detto signor governatore ed in conseguenza de' suoi heredi, di pagargli alcune somme per le suddette cause, a' quali essendo
“ venuto a notitia tal inhibitione hanno li medesimi havuto raccorso dal d^{o} Magistrato per haver la revocatione di tal inhibitione mediante
“ cautione, se ben per l'oppositioni da me fatte non gl'è stato concesso per non sapere se d^{a} A. R. vorrà, fatta la visita et estimo delli ma-
“ teriali che v'erano nel primo stato del sud^{o} arco, che alle loro spese lo restituischino nel primier essere, o pure debbino pagar il valore
“ de materiali e ferramenta esportati che perciò gli ne scrissi per haver sue espressioni per saper come agire, di che ne ragguaglio a pieno

---

(*) Mot du dialecte piémontais: *table de pierre.*

Victor-Amédée II, afin que ce souverain ordonnât le transport de ce monument à Turin (1). Ce vœu, heureusement, n'a pas été exaucé.

En 1771, l'ingénieur Daristo rédigea un rapport sur les conditions dans lesquelles se trouvait le monument (2). C'est probablement à cette occasion qu'on recouvrit l'arc d'un toit sans saillie. Les derniers restes de la corniche de l'attique, signalés encore par Daristo, disparurent alors. Le toit, au lieu de protéger le monument, ne servait qu'à le détériorer, en versant l'eau sur ses parois. Les travaux exécutés en 1783 par les soins du comte Napione, intendant de la province de Suse, firent cesser cet inconvénient. Le toit eut beaucoup de saillie et des gouttières (3).

En 1837, Carlo Promis, qui occupait alors la charge d'inspecteur des monuments d'antiquité dans les États sardes, adressa au secrétaire d'État de l'intérieur un rapport sur les conditions déplorables dans lesquelles le monument se trouvait abandonné. En même temps ce savant architecte suggéra les moyens de mieux le conserver (4). On suivit en partie ces conseils: en 1838 l'arc fut isolé, et l'on prit des précautions pour sa conservation (5). En 1843 l'État vendit à la ville de Suse le château (6); l'arc fut exclus de cette vente. En 1855 fut signé un contrat, aux termes duquel l'État cédait à la ville de Suse ses droits de propriété sur le monument: les frais de conservation étaient répartis, pour les deux tiers à la charge du Gouvernement, et pour un tiers à la charge de la ville (7). Un arrêté ministériel du 14 juin de cette même année approuva le contrat, sauf la condition principale; par suite, la propriété de l'arc continua

" V. S. Ill.ma acciò meglio a viva voce possa informarla e ricever suoi ordini e communicarmeli per eseguirli e degnarmi di qualche suo " comando per testificarli con vivi effetti quell'osservanza ed antica servitù che le professai sempre, qual esercitarò sino alle mie ceneri e " tanto attendendo qui resto ecc.

" Torino li 8 9 bre 1674.

" Domenico Martinetti „.

Très vraisemblablement ces démolitions ont laissé intacte la construction ancienne, car le dessin de la Bibliothèque Nationale de Paris, du commencement du XVII[e] siècle, n'a rien de plus que ceux du XVIII[e]. Pour ce qui concerne les lettres en bronze de l'inscription, il est hors de doute que, depuis longtemps, on les avait arrachées. Au XVI[e] siècle ces lettres n'existaient plus.

Le *Theatrum Statuum*, t. I, p. 67, rapporte qu'au XVI[e] siècle les habitants de Suse démolirent un arc érigé en l'honneur de Jules-César, sur la rive gauche de la Doire, afin d'en employer les matériaux à la construction d'un pont sur cette rivière: le duc de Savoie Charles III aurait infligé une punition aux syndics de la ville pour cet acte de vandalisme. M. Chiapusso a démontré la fausseté de ce récit (*Intorno alla distruzione di un arco antico in Susa; Atti della Soc.*, t. VII, p. 89-108): il a produit des documents qui nous apprennent qu'on a réellement détruit un arc, en 1464, dans la région du légendaire arc de César; mais rien ne prouve qu'il s'agisse d'un arc monumental et antique.

(1) *Ist. dipl.*, p. xvi. Cfr. *Degli anfiteatri* dans *Verona illustrata*, Verona, 1731, col. 192. Ce projet, qui obtint l'approbation de De Vita, *Thes. antiqu. Beneventanarum*, Romae, 1754, p. 254, note *a*, fut blâmé par Napione, *Monum. dell'architett. antica*, Pisa, 1820, t. II, p. 234 et suiv. Voir aussi Rosa, p. 39 et suiv.

(2) V. appendice I.

(3) " ... lo spediente, che si sarebbe potuto pigliar in Torino per conservar l'arco, si è preso in Susa sin dal detto anno MDCCLXXXIII; " e fu di farlo ricoprir tutto con un tetto munito di grondaje, ed avente il necessario sporto per difender dalla pioggia l'iscrizione, che " è nell'Attico, e l'ordine inferiore di Architettura. Quello che mi spiacque, si è, che non si trovò più pezzo alcuno del cimasio, che " era sopra l'iscrizione, e che si vede disegnato in grande tra le parti notabili di esso arco presso il Massazza. Venne questo distrutto " probabilmente, quando si fabbricò, da un qualche capo mastro imperito (che non voglio credere che vi abbia avuto parte architetto " veruno) un certo tetto senza sporto, il quale, col gettar le acque lungo le pareti del Monumento, invece di difenderlo, serviva mi" rabilmente a rovinarlo, e che fece più danno all'arco in breve tempo, che l'urto di tanti Secoli avesse fatto. La costruzione Gotica " che era sopra di esso, e che si vede rappresentata nel Tesoro delle Iscrizioni del Muratori, meglio avea conservata quella parte " dell'arco, e tutto il Monumento, che non una difesa architettata con tanta balordaggine „. Napione, *op. cit.*, t. II, p. 241 et suiv. Cf. Ponsero, *Piccolo cenno*, p. 38.

(4) V. appendice II.

(5) Ponsero, p. 39.

(6) La ville y installa ses écoles et un collège.

(7) Acte de cession du 14 avril 1855. Le Gouvernement renonçait " ad ogni ragione, pretesa e diritto di proprietà od altro che " ha fin qui avuto o potesse avere al presente, tanto sull'arco di Ottaviano Augusto sito a contatto di questa città, come del sotto" postovi cancello in ferro che lo rinchiude..... a patti e condizioni:

" 1° che il Municipio debba sottostare alle spese di restauro del cancello

" 2° che le riparazioni che per l'avvenire occorreranno all'arco siano a carico del Governo per due terzi e del Municipio per " l'altro terzo „.

M. Federico Genin, qui a bien voulu nous communiquer ce document et les autres renseignements qui s'y rapportent, nous apprend que la grille de fer dont il s'agit dans l'acte était placée de manière à empêcher l'entrée sous l'arc en venant de la ville. Une moitié de la grille était fixée à un mur près du monument: l'autre à une tige de fer rivée à la base de l'arc.

L'arc de Suse est classé parmi les monuments d'importance nationale dans les deux listes provisoires des monuments de la province de Turin rédigées par l'*Ufficio regionale per la conservazione dei monumenti del Piemonte e della Liguria*. Ces deux listes sont insérées dans le *Foglio periodico della R. Prefettura della provincia di Torino*, 27 juin 1896, 23 juillet 1900.

de rester à l'État. Des réparations ont été faites à l'arc en 1856. C'est alors qu'on remplaça le toit par la couverture, en larges pierres plates, qui existe encore et qu'on recouvrit la corniche de l'entablement de lames de plomb avec des chenaux. En 1887 on en fit d'autres. La couverture en plomb sur la corniche de l'entablement fut remplacée par une autre couverture en lames de fer zingué. En 1888-89 on enleva cette couverture et on y substitua des lames de cuivre étamé. On plaça aussi des couvre-joints en pierre sur la partie supérieure de l'attique.

D'après ce que nous avons exposé, on voit que l'arc avait fini par être compris dans les dépendances du château et par se trouver dans un lieu écarté où il ne put être observé et étudié à loisir lorsque se réveilla le goût pour les monuments de l'antiquité (1). Il resta longtemps dans cet état (2); pour le visiter, il fallait demander la permission au gouverneur qui habitait le château (3). En 1830, la ville de Suse, dans le but de rendre service aux amateurs de l'antiquité, s'avisa de louer de l'État, propriétaire du château et de ses dépendances, la chaussée montant de la *piazza Savoia* à l'arc. Mais il paraît que ce libre accès a donné lieu à des inconvénients (4); on ferma la voie, qu'on rouvrit en 1853 (5). Le précieux monument restait cependant toujours dans un endroit écarté. La ville de Suse caressait, depuis longtemps, le projet d'entreprendre des travaux dans les environs de l'arc, afin de déblayer l'accès aux arcades antérieures, de les découvrir entièrement et de rouvrir leurs passages de manière à dégager de nouveau l'ancienne route. C'est en 1875 que ces travaux furent décidés: en même temps la ville de Suse prit la délibération d'en confier la direction à la Société d'archéologie et des beaux-arts (6). Plusieurs motifs, étrangers au bon vouloir de la ville et de la Société, en retardèrent l'exécution. On effectua ces travaux en 1884 (7). Quelques autres travaux ont été faits encore après (8); en 1898 on démolit un petit pont qui donnait accès au château, de l'autre côté de la route, et qui empêchait la vue de l'arc lorsqu'on descendait des arcades placées au midi (9). Grâce aux soins de la ville de Suse, on peut à présent jouir dans cet endroit d'une promenade agréable et admirer, de près et à distance, l'arc d'Auguste.

---

(1) Voir les passages de Minucci et d'Holstenius, que nous avons rapportés aux p. 2 et suiv.

(2) A l'époque de la domination française, on proposa d'ériger au commencement de la nouvelle route du Mont Cenis un arc en l'honneur de Napoléon, vis-à-vis de l'arc d'Auguste, sur la *piazza Savoia* (Ponsero, *Piccolo cenno*, p. 37).

(3) On peut lire le récit amusant de lady Morgan qui visita Suse en 1819 (*L'Italie*, trad. de l'anglais, Bruxelles, 1821, t. I, p. 48 et suiv., note 2).

(4) Voir la relation de Promis.

(5) Rosa, p. 35.

(6) *Atti della Società*, t. I, p. 87 et suiv.

(7) *Atti*, t. V, p. 9 et suiv. Les fouilles n'ont presque rien donné. M. Ugo Rosa a publié deux fragments d'inscriptions, découverts dans ces fouilles (*Prime iscrizioni romane pervenute al Museo civico di Susa*, Torino, 1885, p. 10 et suiv.).

(8) Par les soins du Bureau pour la conservation des monuments.

(9) Ce petit pont se trouve sur la vue que nous avons donnée de la face méridionale des arcades (p. 18). Cette vue a été prise en 1896; celle de la face septentrionale de l'arc (pl. III) en 1899, après la démolition du pont. M. Roberto Lepetit, *assessore* de la ville de Suse, a beaucoup contribué à l'exécution de ces travaux.

CHAPITRE IV.

LES BAS-RELIEFS DE LA FRISE

En observant d'en bas les sculptures de la frise (1) on ne dirait pas de prime abord qu'elles ne sont pas en harmonie avec l'élégance et la finesse qui caractérisent la construction de l'arc. A commencer par Holstenius qui, nous l'avons dit, a peut-être été le premier à les remarquer, ceux qui les ont vues de loin se prononcent, en général, très favorablement sur leur valeur artistique (2). Mais, si on les observe un peu attentivement, et, surtout, si l'on s'en approche, ces sculptures se révèlent de la plus frappante grossièreté. Du siècle d'Auguste on se croirait tombé tout à coup dans les derniers temps de l'art antique. Les figures sont très mal exécutées; elles sont disproportionnées, gauches, lourdes: où l'on espérait trouver un trésor, a dit Napione, on n'a que du charbon. Cependant, et Napione lui-même a fait cette remarque, la composition n'est pas mauvaise (3); les scènes sont bien disposées; il y a, en elles, du mouvement et de la vie, on remarque un effort à les figurer avec vérité. La composition dénote une certaine habileté: l'exécution est on ne peut plus maladroite.

L'arc de Suse, dans son ensemble, est un monument très élégant: il occupe dignement sa place dans l'art de l'époque d'Auguste. Les sculptures de la frise, au contraire, n'ont rien de commun avec celles d'autres monuments de ce temps-là. Il suffira de citer l'arc d'Orange, le mausolée des Jules à Saint-Remy et l'arc qui se trouve tout près de ce dernier. Les sculptures de la frise, avons-nous dit à dessein; car les chapiteaux et les autres sculptures de la décoration architectonique sont bien travaillés: ces sculptures s'harmonisent parfaitement avec les lignes simples et gracieuses de la construction tout entière.

Les deux faces principales présentent la même scène, avec quelque différence dans les détails. C'est un sacrifice dont les victimes sont des taureaux, des porcs, des béliers. Des deux flancs, celui-là seul qui est tourné vers le couchant, garde le bas-relief. On peut y observer un congrès de plusieurs personnes. Dans l'autre flanc les sculptures ont disparu, à l'exception de deux figures près de l'angle nord-est: il est cependant vraisemblable que ces sculptures devaient représenter, à quelque chose près, la scène du flanc opposé (4).

Les premiers auteurs qui ont parlé de ces bas-reliefs se sont arrêtés aux sacrifices (5); l'auteur du

---

(1) La frise a 10m,75 de long dans les deux faces, 5m,85 dans les flancs. La hauteur des figures est de 0m,52.

(2) " Sculpturas sacrificiorum elegantissimas „ (Holstenius); " bas-reliefs d'une belle execution „ (Richard); " baxos relieves tan " bien trabajados „ (Andres); " quoique toutes ces figures soient très mutilées, il est cependant facile de juger qu'elles ont été travaillées " par un très bon sculpteur „ (Albanis Beaumont).

(3) " Quanto ai Bassirilievi, di cui ultimamente a mio suggerimento si sono fatti cavare i gessi..... se parliamo dell' esecuzione " dell'opera, si dee confessare ingenuamente, che in vece di un tesoro, che si sperava di rinvenire, si sono trovati carboni. Il Secolo " di Augusto, le relazioni che passavano tra Vestale, Figlio probabilmente di Cozio, con Ovidio, il buon gusto che spirano gli antichi " bronzi scavati a Industria, ed altrove in Piemonte, e quello, che è più, l'elegantissimo lavoro dei famosi Torsi Secusini giudicati " da un Canova i migliori busti loricati, che si sappia, e l'Arco stesso di buonissimo stile di Architettura, e del più gentile degli " Ordini, cioè Corintio, davano fondata ragione, che esser dovessero pari almeno a quelli della Colonna Trajana, quandochè (per quello " appunto che si appartiene alla esecuzione), non solo non possono eguagliar le pitture di Buffalmacco, ma pare, che, non diversa- " mente da quello, che piacevolmente dice il Boccaccio di Baronci, sieno stati fatti prima della invenzione del Disegno.... Del rima- " nente si scorge però, che l'idea, l'insieme, la composizione in una parola di que' disegni non dovea essere tanto infelice. Di fatto " quel Disegno, ridotto in piccolo dagli incisori delle stampe dell'Arco, non riesce male „. *Mem. della R. Acc.*, t. XXX, p. 158 et suiv.

(4) A cause de l'impossibilité de photographier directement les restes du bas-relief oriental, nous donnons une reproduction du moulage en plâtre existant au musée de Turin (pl. XII).

(5) Holstenius, Bouche, Gudius.

Theatrum a cru qu'on les avait célébrés pour les victoires d'Auguste. Maffei, le seul jusqu' à présent qui ait donné le dessin des trois côtés, ne dit pas un mot de ces sculptures. L'auteur du dessin publié par Muratori y a vu des peuples tributaires. Massazza a reconnu dans les sacrifices les *suovetaurilia* faits, dit-il, pour la conservation d'Auguste et pour célébrer les victoires de cet empereur. Cependant il n'est pas loin de suivre l'opinion d'un de ses amis, c'est-à-dire que l'alliance entre le peuple romain et les nations alpines ait donné lieu à ces sacrifices; alliance à laquelle se rapporte aussi le bas-relief du flanc occidental (1). Les soldats de la face méridionale " ayant tous les mêmes habillements, tenant d'une main " leur long bouclier, et de l'autre leurs armes... „ dit Albanis Beaumont " paroissent former un conseil " et opiner sur quelque question: c'est probablement une allégorie qui a du rapport au conseil que " tinrent les députés des villes qui composoient le royaume de Cottius, pour délibérer sur la manière dont " ils recevroient les Romains qui avoient fait demander le passage à travers leurs pays pour pénétrer " dans les Gaules, et décider s'il leur seroit plus avantageux d'entrer en alliance avec eux, ou de leur " disputer le passage des Alpes „. Dans le bas-relief nord, qu'il proclame " assez bien conservé, excepté " toutes les parties saillantes qui sont un peu mutilées par le temps (2)... au centre on apperçoit une " espèce de sacrifice, adressé probablement aux dieux en reconnaissance du traité qui venoit d'être conclu " avec César, et pour les prier de protéger les armées romaines et de veiller à la conservation d'Au- " guste „ (3). Ce n'est pas la conclusion d'un traité entre Cottius et les Romains, suivie du sacrifice des *suovetaurilia*, qui, selon Franchi di Pont, est figurée dans ces bas-reliefs; mais l'alliance entre Rome et Donnus, père de Cottius (4).

Trois personnages assis près d'une table, ou petit autel, occupent le milieu de la scène du bas-relief occidental: celui qui se trouve à gauche tient un petit objet ressemblant à un style; l'autre a un rouleau. A chacune des deux extrémités, une autre personne, de face, est assise devant une table; celle qui se trouve à gauche a les pieds posés sur un escabeau: six autres personnages à gauche, sept à droite, la plupart avec des tablettes ou des rouleaux, s' approchent du groupe du milieu, ou entourent ces deux dernières figures. La scène est complétée par six autres figures avec de longs et gros bâtons, peut-être des licteurs avec leurs faisceaux, sans haches.

Nul doute que la scène entière ne se rapporte au traité entre Cottius et les Romains. C'est ce que Millin y a vu aussi, et avec raison (5). Mais l'explication des détails devient, croyons-nous, quelque peu difficile. On peut penser tout d'abord que la figure placée au milieu représente Auguste. Il n'est pas improbable qu'il ait conclu, personnellement avec Cottius, le traité qui réglait la condition de ce dernier. L'empereur resta en Gaule pendant les années 738-741 (16-13 av. J.-C.); c'est en 740 (14) qu'eut lieu la guerre contre les peuples des Alpes maritimes (6). Il semble que l'organisation du domaine cottien se rattache à cette expédition; il devient donc vraisemblable que le traité entre Auguste et Cottius ait été conclu en 741, année où l'empereur revint de la Gaule. C'est alors que Cottius songea à perpétuer le souvenir de cette alliance par l'arc, qui fut achevé quelques années plus tard, ou dans la seconde moitié

(1) " ... rappresentano, per quanto mi suggeriscono le mie conghietture, i sagrifizi appellati *Suovetaurilia* fatti per la salute d'Au- " gusto, e per le vittorie da esso riportate, ovveramente l'alleanza contratta fra il Popolo Romano e le Nazioni Alpine, secondo il " sentimento d'un letterato mio amico, a ciò indotto e da' bassi rilievi del fianco occidentale, in cui pare scorgersi un congresso, nel " quale siansi conchiusi gli articoli, e condizioni di dett'alleanza, ed altresì dalla descrizione, che fa Virgilio del modo e delle ceri- " monie, con cui furono stabiliti i patti fra Enea ed il Re Latino „ (p. 15 et suiv.).

Terraneo et Cara, dans leurs descriptions inédites, donnent aussi cette dernière interprétation.

(2) " Ceux qui ornent les trois autres faces sont si effacés qu'il est de toute impossibilité de pouvoir en donner une esquisse avec " un peu d'exactitude: le bas-relief qui regarde le sud est à la vérité un peu moins mutilé que les deux autres „ (*Descr. des Alpes Grecques et Cottiennes*, t. I, p. 277).

(3) P. 280 et suiv.

(4) *Mém. de l'Acad. des sciences de Turin pour les années XII et XIII.* Littér. et beaux-arts, p. 496 et suiv.

(5) " Sur un des petits côtés „ dit Millin " plusieurs hommes, vêtus de la toge, portent la main sur un autel, et semblent y prêter " un serment. Cottius est au milieu; plusieurs autres magistrats présentent à deux notaires, *tabellarii*, qui sont aux extrémités sans " doute pour souscrire ou légaliser les votes, des tablettes et ils les reportent ensuite sur l'autel, pour exprimer leur adhésion au " serment qui lie entre eux les peuples dont Cottius est le préfet, et qui les attache à la cause d'Auguste. Des licteurs entourent, " selon l'usage des Romains, les principaux députés. „ *Voy. en Sav.,* t. I, p. 113 et suiv. Rosa y voit " Augusto da una parte e " Cozio dall'altra, che firmano la conchiusa alleanza, con in mezzo il notaio *(tabularius)* che vi mette sotto il suo segno tabellio- " nale „ (*L'arco di Susa,* p. 63). Mais ce n'est pas ainsi que l'on concluait les traités chez les Romains.

(6) Dion Cassius, LIV, 24.

de 745, ou dans la première de 746 (1). Auguste a pu voir l'arc si, lors de son quatrième voyage dans les Gaules, en 746, il a passé par *Segusio* (2).

Si le personnage du milieu est Auguste, l'un des deux autres doit être Cottius. Peut être qué, dans le troisième, on aura voulu figurer Drusus, auquel l'empereur, en partant des Gaules en 741, confia le gouvernement de ce pays; Drusus, par conséquent, a très bien pu assister à la conclusion de ce traité. Les personnages debout avec des tablettes ou des rouleaux ne seraient-ils point les députés des peuples de Cottius? Leur nombre est presque égal à celui des quatorze cités énumérées dans l'inscription de l'attique: il est à remarquer que, dans ce bas-relief, la scène n'est pas absolument symétrique: à droite, il y a une figure de plus, qui se tient de face près de l'angle. Peut-être cette figure qui est enveloppée de la toge et qui n'a rien dans les mains, n'est-elle pas celle d'un député. On dirait que les deux personnes assises aux extrémités sont des secrétaires (3) qui écrivent les copies du traité. Mais cette explication se heurte à un obstacle. Dans le caisson du soffite superposé au personnage assis près de l'angle nord-ouest, au lieu de la rosace qui se trouve dans tous les autres, une aigle aux ailes éployées y est sculptée. Ce n'est pas, paraît-il, à un simple caprice qu'on doit attribuer cette singularité. Cette aigle, sous toute vraisemblance, a une signification. Elle a dû être placée exprès sur l'empereur. Si Auguste est figuré dans ce personnage, on pourrait voir Cottius dans celui qui est assis à l'autre extrémité et sur lequel il n'y a qu'une simple rosace. On peut alors être engagé à reconnaître dans la figure de face, à l'extrémité droite, un personnage important de la famille du prince alpin, par exemple son frère Vestalis qui devint plus tard officier dans l'armée romaine et se distingua dans les guerres de Mésie (4).

Les trois personnages formant le groupe du centre, deviendraient des délégués qui discutent et fixent les bases de l'alliance. Les députés des peuples alpins assistent à la conférence: on apporte le traité à l'empereur et à Cottius pour obtenir leur approbation. Mais nous y trouvons toujours une difficulté: pourquoi n'a-t-on pas assigné à l'empereur la place du milieu?

Les bas-reliefs des deux faces représentent tous les deux la même scène, avec quelque différence. C'est le sacrifice solennel qui, d'après le nom des victimes, un porc, un bélier, un taureau, s'appelait *suovetaurilia*. Dans la face méridionale un autel orné d'une tête de bœuf et d'une guirlande occupe le milieu de la scène. A gauche, le sacrificateur, la tête voilée, fait, de la main gauche, la libation sur l'autel; avec la droite, il tient un objet qui est peut-être un *simpulum*. Deux *ministri*, habillés d'une tunique courte, se tiennent derrière lui; l'un avec le *praefericulum*, l'autre avec le couteau du sacrificateur et une coupe ou corbeille ronde, pleine de fruits. A droite de l'autel, un autre ministre, habillé de la même manière que les précédents, tient, de la main droite, une patère ombiliquée: cette figure est trop endommagée pour permettre de discerner si elle a quelque autre objet sacré dans sa main gauche. Derrière elle, un personnage enveloppé de la toge assiste à la fonction: il est suivi de trois licteurs portant de longues robes et tenant leurs faisceaux, avec haches. Ce personnage est-il Auguste? Le sacrificateur est-il Cottius? (5). Des deux côtés s'avancent les victimes. Pour cette espèce de sacrifices, l'ordre habituel des victimes était celui dans lequel se suivent les noms des animaux qui forment le mot *suovetaurilia* (6). Dans notre bas-relief, deux taureaux, l'un à gauche, l'autre à droite, précèdent respectivement le porc et le bélier. Un victimaire, armé de son *malleus*, tient par l'oreille le taureau de gauche, tandis qu'un autre, la hache sur

(1) V. page v, note 1.

(2) Il semble qu'Auguste ait fait ce voyage dans la Gaule en 746 (*C. I. L.*, VI, n. 385, note de M. Mommsen) L'empereur avait visite cette province aussi en 744 (Dion, LIV, 36).

(3) Millin les appelle *tabellarii*. Mais les *tabellarii* etaient des courriers.

(4) On ne doit pas objecter qu'Ovide, en écrivant plus de vingt ans après les faits sculptés dans l'arc de Suse, donne à Vestalis l'épithète de *juvenis* (*Pont.*, IV, vii, v. 6). Ce dernier pouvait avoir déjà la toge virile à l'époque de la conclusion de la paix entre son frère et Auguste, et n'avoir pas encore dépassé la quarantaine, c'est-à-dire être encore un *juvenis* au sens romain, lorsqu'Ovide lui adressait une de ses épîtres *ex Ponto*. Le poète exilé écrivit ces épîtres vers l'an 12 après J.-C. (Teuffel-Schwabe, *Gesch. der röm. Literatur*, 5e éd., t. I, p. 571 et suiv.).

(5) Millin est aussi d'avis que le personnage voilé représente Cottius.

(6) Par exemple, dans la colonne Trajane (Cichorius, *Die Reliefs der Traiansäule*, Taf. X, XXXVIII), dans un de ces bas-reliefs de l'arc de Constantin que l'on croyait jadis avoir appartenu à l'arc de Trajan, et qu'aujourd'hui l'on attribue à l'époque de Marc-Aurèle (Mdnaci, *Bull. della comm. arch. comun. di Roma*, XXVIII, 1900, p. 89), dans un bas-relief du Louvre (Clarac, *Mus. de sculpt.*, pl. 220, n. 312). Les trois animaux seuls se suivent dans le même ordre sur un bas-relief du Forum Romain (Brizio, *Ann. dell'Inst. di corr. arch.*, 1872, tav. d'agg. P). On voit l'ordre inverse dans le sacrifice figuré sur un autre bas-relief du Louvre (Clarac, pl. 221, n. 313)

l'épaule, le pousse par derrière. Un troisième victimaire tient le porc par l'oreille et par la queue. A droite, le taureau a le museau lié: à sa gauche, un victimaire tient l'extrémité de la courroie. Le bélier est conduit par un victimaire qui marche à sa droite. Les victimaires sont nus jusqu'à la ceinture. A gauche, derrière le porc, se trouvent deux licteurs: le faisceau du premier a la hache, celui du second en paraît dépourvu. Tous les deux tiennent, de la main droite, un objet que nous ne saurions préciser; on dirait un rouleau. Ils sont suivis de deux sonneurs de *cornu*, en longue robe, placés de face, et de deux autres figures, assez endommagées, également avec de longues robes.

Viennent ensuite deux guerriers à cheval. Ils ont un casque avec les jugulaires, lequel est orné d'un fronteau se terminant par deux volutes: ils sont habillés d'une tunique. Le premier tient un bouclier ovale ayant une tige qui se prolonge dans le sens de la longueur. Il a lancé son cheval au galop, et il se retourne en arrière pour regarder son compagnon, dont le cheval se cabre. Ce dernier est armé d'une lance, qu'il tient la pointe en bas. Les deux cavaliers sont suivis de trois fantassins, dont les casques sont aussi munis de jugulaires; celui du premier ainsi que celui du troisième sont pointus. Ces fantassins sont habillés d'une courte tunique: ils portent un petit bouclier ovale et, pour arme offensive, une lance. A droite, le bélier est suivi d'un homme portant une longue robe et, sur l'épaule, une hache ou un faisceau avec la hache. Il est probable que c'est aussi un licteur. Il précède deux cavaliers, l'un au pas, l'autre au galop. Tous les deux ont un casque et un bouclier de la forme de ceux qu'ont les cavaliers de gauche. Ils tiennent leur lance renversée. Le sculpteur n'a pas oublié de figurer le sabot de la lance du second cavalier; mais de la manière dont il a placé celle-ci, elle reste en l'air. Ces deux soldats à cheval sont suivis de trois autres à pied, habillés comme ceux qui se trouvent à gauche. Leurs casques et leurs boucliers ont aussi la même forme: dans les boucliers des trois derniers on voit distinctement la tige longitudinale. Deux de ces fantassins portent, attaché au flanc gauche, un long poignard, ou une épée. L'arme qu'ils empoignent, et tiennent devant eux, est-elle un arc, une massue, ou un javelot très mal figuré? Debout et de face, aux deux extrémités, Castor et Pollux, n'ayant qu'un court manteau jeté sur l'épaule, tiennent par les rênes leurs chevaux harnachés.

Sur la face nord, le sacrificateur voilé est aussi placé à gauche de l'autel, qui est orné de guirlandes et d'un bucrane. Ses deux mains sont mutilées. Un ministre, vis-à-vis de lui, de l'autre côté de l'autel, tient une patère ombiliquée et un *praefericulum*. Deux autres ministres, en courte tunique comme le précédent, se trouvent derrière le sacrificateur. On ne distingue pas bien l'objet sacré que porte le premier; c'est, peut-être, le coffret de l'encens *(acerra)*. Le second, de ses deux mains, soulève une patère. On voit aussi, dans la face septentrionale, un personnage semblable à celui qui occupe la seconde place à droite de l'autel, dans la face méridionale. Il n'est plus suivi des licteurs; mais, immédiatement derrière lui, est placé un personnage de face, la main droite sortant de la toge et appuyée sur la poitrine. C'est la reproduction exacte de la figure assise au milieu du bas-relief tourné vers le couchant et de celle qui, dans le même bas-relief, occupe la dernière place à droite. On voit que le sculpteur n'avait qu'une seule manière de représenter les figures de face, vêtues de la toge. Peut-être ce personnage est-il le même que celui qui se trouve à l'extrémité du bas-relief occidental (un membre de la famille de Cottius, Vestalis?).

Dans le bas-relief du côté nord, au lieu de quatre victimes, il n'y en a que trois. A gauche, un victimaire, armé d'une hache, traîne un taureau poussé par un autre victimaire qui marche à la droite de l'animal. A la droite de l'autel, se trouve un porc plus gros encore que celui de l'autre face: il couvre, à l'exception de la tête, le victimaire placé à sa droite. Un autre victimaire le pousse par derrière. Le porc a sur le dos une bande; on n'en voit pas sur les autres victimes figurées dans ces bas-reliefs. Deux figures en toge, qui ont l'air de licteurs avec leurs faisceaux sans haches, viennent après le porc; derrière ces deux personnages, on remarque deux *cornicines* qui offrent la plus grande analogie avec ceux de la face opposée. Il n'y a qu'une différence dans la manière dont est placée la barre transversale de leur instrument de musique. Elle est horizontale dans l'autre bas-relief, un peu inclinée dans celui-ci. Ces figures étant ici dans un meilleur état de conservation, nous pouvons mieux voir leurs joues enflées par l'effort qu'elles font en sonnant. Un bélier s'avance ensuite. A sa droite, est placé un victimaire, le buste nu, comme ses compagnons. Au-devant du bélier, on remarque quelque chose comme une plante ou une grosse fleur: je n'en saurais préciser l'espèce. Je suis également embarrassé pour dire ce que c'est que le gros tronc (autour duquel est enroulée une bande) tenu de la main gauche par la figure venant

après le taureau. Cette figure porte une longue robe: dans sa main droite, il y a quelque chose comme un rouleau. Derrière cette figure, une autre, qui tient un objet ne ressemblant pas exactement à un faisceau, avec la hache, se retourne en arrière: elle paraît donner des ordres à l'homme qui suit en longue robe avec, sur l'épaule, un bâton ou un tronc, plutôt qu'un faisceau, sans hache. Viennent ensuite deux figures, dont l'habillement est absolument le même que celui des figures précédentes; elles sonnent une trompette droite. On voit très bien leurs joues enflées.

Ce tableau, de même que celui de l'autre face, se termine, des deux côtés, par des soldats à cheval et d'autres à pied: les Dioscures seuls n'y sont plus représentés. A gauche, deux cavaliers au galop, absolument identiques à ceux qui occupent la même place dans la face méridionale, mais avec cette différence qu'ici le premier est celui qui tient sa lance renversée; et le second, celui qui a un bouclier et se retourne en arrière. On distingue, sur le bouclier, un umbo avec une longue tige dans le sens de la longueur. Ils sont suivis de cinq fantassins portant un bouclier ovale un peu plus long que ceux des autres soldats. Leurs casques sont pointus: le sommet de ceux du troisième et du quatrième est recourbé en avant, de sorte qu'il ressemble à un bonnet phrygien. Ils tiennent leur lance appuyée sur l'épaule, à l'exception du quatrième qui paraît avoir, à la main, un bâton ou une massue. A droite, deux cavaliers au galop, tête nue, le premier avec sa lance renversée, le second avec un bouclier ovale sur lequel on voit un umbo à forme d'ailettes. Derrière eux, marchent cinq fantassins (1) armés d'une lance. Le casque du premier et celui du dernier sont pointus. Sur les boucliers des trois premiers on distingue un umbo de même forme que celui du bouclier porté par le cavalier qui les précède.

Les armes des soldats figurés sur ces bas-reliefs, ressemblent à celles des Gaulois (2): ce sont donc des soldats indigènes, des soldats de la petite armée que Cottius continua d'avoir à ses ordres après être devenu le préfet des peuples dont son père avait été le roi (3).

---

(1) Dans le petit dessin donné par Maffei, et dans la seconde planche de Massazza (v. notre pl. II, n. 6) ces cinq soldats sont chaussés de bottines. Elles sont absolument invisibles. Le sculpteur qui s'est efforcé de rendre certains détails a toujours, semble-t-il, négligé la chaussure.

(2) On trouve le bouclier ovale, avec une tige longitudinale ou un umbo à ailettes, sur un grand nombre de monuments representant des armes gauloises (Voir, par exemple, les sémis d'Ariminum, Garrucci, *Monete dell'Italia antica*, tav. LIX, n. 2). Dans les trophées du portique d'Athèna à Pergame (où l'on voit aussi un bouclier de cette forme) il y a des casques pointus tout à fait semblables à ceux des soldats de l'arc (*Alterthümer von Pergamon*, II, Taf. XLIV et suiv.). Ce sont des casques galates. Un autre casque de ces mêmes bas-reliefs, avec le sommet recourbé, est parfaitement identique (à l'exception du panache dont il est orné) à ceux de notre arc. On serait tenté de l'attribuer aussi aux Galates, si un autre casque de même forme n'était porté par un des adversaires des Gaulois dans le sarcophage de la vigne Ammendola (musée du Capitole). Voir *Rev. archéologique*, 3e s., XII, 1888, pl. XXII. Cette planche accompagne la savante étude critique de M. S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la vigne Ammendola* (*Rev.* citée, XII, p. 273-284; XIII, 1889, p. 11-22, p. 187-203, p. 317-352). On peut, dans ce mémoire, puiser abondamment des détails sur le costume de guerre des Gaulois, d'après les représentations anciennes.

(3) Sous le règne de Tibère (14-37) une cohorte de l'État de Cottius participa, avec une autre cohorte envoyée de Rome, au rétablissement de l'ordre à Pollentia, ville de la Ligurie (Suétone, *Tib.*, 37).

CHAPITRE V

L'INSCRIPTION

Sur le dé de l'attique est gravée, des deux côtés, une inscription identique en quatre lignes et en lettres très belles. Celles-ci ont 0^m, 23 de hauteur à la première ligne, 0^m, 14 aux trois suivantes. Dans les lettres gravées sur le marbre étaient encastrées des lettres en bronze, fixées par une pointe, à l'exception des D, des M et des O, et quelquefois des N et des V qui en avaient deux. A une époque qu'on ne peut préciser d'aucune manière, on arracha les lettres en bronze; sous toute probabilité, c'est aussi alors qu'on enleva les tenons des blocs de marbre. Cette œuvre de vandalisme, celle du temps ont gâté beaucoup cette inscription, qu'avait déjà remarquée, au XI[e] siècle, le chroniqueur de la Novalaise (1) et que ne purent déchiffrer les premiers voyageurs et savants qui observèrent l'arc d'Auguste.

Nous avons déjà parlé de cela, ainsi que de l'opinion qui s'accrédita vers la moitié du XVI[e] siècle, c'est-à-dire que notre inscription a été celle que Pline rapporte pour le trophée érigé par le sénat en l'honneur d'Auguste, vainqueur des peuplades alpines. Nous avons vu aussi que la première transcription de l'inscription entière de l'arc de Suse appartient à la première moitié du XVII[e] siècle (2). Cette copie est demeurée inédite. En 1671, Gioffredo tâcha de lire l'inscription qui nous occupe; mais il ne parvint à déchiffrer que la première ligne et un peu plus de la moitié de la troisième: il ajouta encore un mot (tout à fait mal lu) dans la dernière ligne. D'après la disposition des lignes et des lacunes, cette ligne paraît être la sixième, tandis que l'inscription en contient seulement quatre (v. pl. II, n. 2) (3). Ces savants des XVI[e] et XVII[e] siècles qui ne distinguaient qu'une toute petite partie ou rien de cette inscription, ne devaient pas avoir un œil bien exercé. On n'a pas trop de peine à voir, d'en bas, quelque chose de plus que ce qu'ils ont aperçu.

Ce n'est, il est vrai, qu'en montant tout près de l'inscription, en copiant les deux faces et en les comparant entre elles que l'on peut obtenir un texte complet. C'est ce que fit Maffei en 1724. Il publia, en 1727, son texte, qui contenait plusieurs erreurs. Elles disparurent dans la nouvelle édition que ce savant

---

(1) V. page 1. Il n'est guère probable que cet auteur ait lu les noms des peuples sur l'inscription. Napione n'est donc pas dans le vrai, selon nous, lorsqu'il suppose que les peuples mentionnés par cette inscription se trouvaient dans la région de Suse, car, autrement, le chroniqueur n'aurait pas commis l'erreur de croire que l'inscription contenait la liste des donations d'Abbon au monastère de la Novalaise (*Elogio dei cronisti piemontesi*, dans *Piemontesi illustri*, t. IV, Torino, 1784, p. 159, note 2).

(2) Nous donnons ci-dessous la copie de la Bibliothèque nationale de Paris (Dupuy, 461, f. 132) dont nous devons la transcription à la courtoisie de M. Henri Omont:

IMP. CAESARI AVGVSTO DIVI F. PONTIFICI MAXIMO TRIBVNIC. POTESTATE XV. IMP. XIIII.

IVE ITF E ITA IVA F RIR VM VIM OVE RVM
M . LIVGREGISON NECO. // VSIRAET / OTVS EIV ,., IVM . . . E SVBCI ,, TAES MCTSEGO., / VMSE /// IMO .

BELACORVM CATVRIGVM MEDVLIORVM TEBAVIORVM ADANAFIVM SAVINGACIVM EGDIMIORVM VEAMINORVM

B TESOVAE EV
VENISAMORVM IEMERIORVM VESVRIANIORVM OVADIATIVM ET CEIVTA ///////// VREOFRAEICTO ///// ERVNT.

La copie de la Bibliothèque Barberini est plus correcte. M. Mommsen (*C. I. L.*, V, n. 7231) rapporte les différences entre cette copie et le texte véritable.

(3) Hardouin, dans ses notes sur le passage de Pline qui concerne le trophée d'Auguste (éd. de Pline de 1685), a suivi l'ancienne opinion. Plus tard (éd. de 1723) il accepta l'opinion de Gioffredo; il répète, d'après ce dernier, le texte de l'inscription de l'arc en affirmant qu'elle est différente de celle du trophée.

en donna en 1749 (1). A l' exception d' un seul mot, ce texte est tout à fait exact (2). Maffei ne dit rien du moyen par lequel il parvint à faire ces corrections (3). On pourrait croire qu' elles lui furent suggérées par l'édition de Muratori qui venait de paraître (4) et qui contient les deux faces de l'inscription, copiées séparément par le chevalier Vallata, en tenant compte des lacunes dans le marbre. Mais il y a lieu de remarquer que, dans sa nouvelle édition du dessin de l'arc de Suse, non seulement Maffei a corrigé l'inscription, mais qu'il a aussi fait quelques changements aux bas-reliefs; changements qui ne peuvent être attribués qu' à une nouvelle inspection de la partie supérieure de ce monument.

La double transcription donnée par Muratori n'est pas exempte de quelques incorrections (5): l'inscription est aussi insérée dans le dessin, très mauvais, de l'arc; mais en plaçant le dernier mot de la deuxième ligne au commencement de la troisième: un des mots mal lus dans la transcription est rapporté exactement dans ce dessin (6). Nous n'avons plus à faire remarquer (7) que l'édition de Rivautella et de Ricolvi provient de la même source que celle de Muratori. De ces derniers, Massazza a pris l'inscription pour son dessin. Albanis Beaumont, dans sa planche, n' a pas su bien copier Massazza: dans le texte, il altère encore d'autres mots. Paroletti, Malzeu, Rossini, Canina ont donné l'inscription d' après l' un ou l'autre de ces deux derniers auteurs, en ajoutant encore d' autres fautes (8). Dans son recueil des inscriptions de Suse, Sacchetti a copié, avec inexactitude, celle de l'arc, comme tout le reste, des lettres de Terraneo à un habitant de cette ville (9). Terraneo, dans une de ces lettres, a suivi le second texte de Maffei, ainsi que dans son commentaire inédit. Ponsero (ou pour mieux dire Falconieri), à son tour, a copié Sacchetti (10) en donnant un texte fautif que Rosa a répété (11).

A l'occasion des travaux de réparation de l'arc exécutés en 1783, Napione a pu examiner, à son aise, l'inscription dont il fit un fac-similé en tenant compte des trous et de toutes les ruptures de la pierre. Il communiqua sa copie à l'abbé Andres, qui rapporta, mais en se trompant, une variante de la

---

(1) V. p. 5 et suiv. Dans le premier texte de Maffei on trouve: ligne 1ère: MAXIMO; TRIBVNICIA 2e CIVITATIVM — 4e IRIORVM · ESVBIANIORVM · OVADIAVIVM · ET · CIVITATES

Dans son *Elogio del marchese Scipione Maffei* (Verona, 1784, p. 105) Ippolito Pindemonte s'exprime ainsi: " non mancò chi dicesse " aver egli trovato in antico libro l'iscrizione dell'arco di Susa ". Cette accusation ne repose sur aucun fondement. Personne, avant Maffei, n'avait publié l'inscription: Gioffredo n'en donne qu'une faible partie. On doit, d'ailleurs, exclure que le savant véronais se soit servi des copies manuscrites de Paris et de la Bibliothèque Barberini. Il suffit de comparer ces copies avec le texte de Maffei pour en constater la grande différence. Par exemple, dans sa première édition, ce dernier a IRIORVM, CIVITATES; ces deux mots sont lus exactement dans les deux copies. Celles-ci, au contraire, nous donnent MEDVLIORVM, ADANAFIVM SAVINGAGIVM EGDIMIORVM que Maffei a lu correctement.

On trouve dans la vie de Dalmazzo Berardenco, inventée par Meyranesio - auteur d'un certain nombre d'inscriptions du Piémont, fausses, qu'il prétendait avoir extraites d'un manuscrit de cet érudit imaginaire (v. *C. I. L.*, V, p. 776 et suiv.): " Nel 1445 " fu nella valle di Susa, e vedo che di maggio copiò nella città quattro iscrizioni oltre a quella dell'arco di Susa, la quale fu da lui " trascritta nella maniera medesima come poi la diede nel museo Veronese il chiarissimo marchese Maffei ". *Vita di Dalm. Berardenco* (*Contin. del Nuovo Giorn. dei letter. d'Italia*, Modena, t. XXI, 1780, p. 125). Ce sont peut-être ces mots qui ont fait naître des doutes à l'égard de l'originalité de la transcription de Maffei.

(2) QVADIATIVM au lieu de QVARIATIVM. Tous les transcripteurs ont pris la quatrième lettre pour un D.

(3) Il se borne à ces mots: " In praesenti autem editione *Iemeriorum* nomini tres literae ut adderentur curavi, cum *Iriorum* " nescio quo paroramate scriptum in primo exemplo fuerit; duae idem aliae ut emerandentur; quamobrem exactissimam demum heic " inscriptionem conspicis ". *Mus. Ver.*, p. 234.

(4) Il n'y a qu'une légère différence entre les mots corrigés par Maffei et les mêmes mots du texte publié par Muratori. Ce dernier a VESVBIANORVM OVADIATIVM.

(5) Ligne 2e SEGVGINORVM — 4e VENICAMORVM, VESVBIANORVM, OVADIATIVM.

(6) VESVBIANIORVM.

(7) V. p. 6.

(8) Paroletti (t. I, p. 105, note 3) remarque qu'au lieu de *Seguginorum, Venicamorum, Quadiatium,* des archéologues soupçonnaient qu'on devait lire *Segusinorum, Venisamorum, Quariatium.*

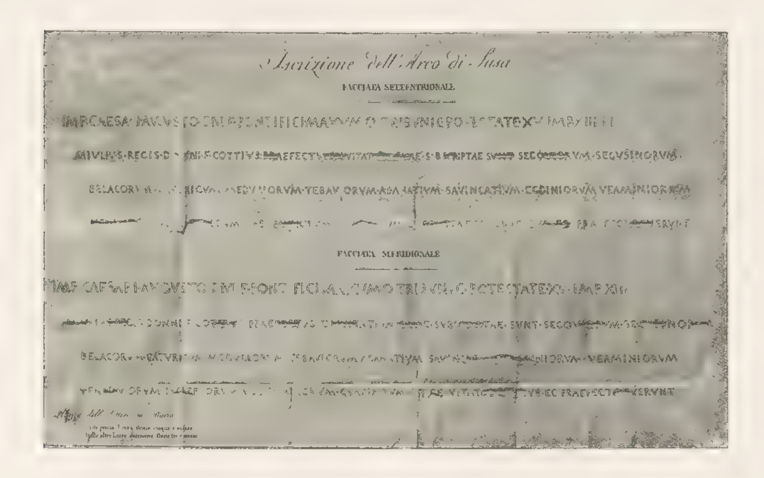
(9) *Memorie della Chiesa di Susa*, Torino, 1788, p. 4. V. *Atti della R. Accad. delle scienze di Torino*, t. XXIII, 1888, p. 456 et suiv.

(10) *Piccolo cenno,* p. 22; Casalis, *Diz.*, t. XX, p. 595.

(11) *L'arco di Susa*, p. 53.

Il est parfaitement inutile de citer tous ceux qui ont rapporté l'inscription de l'arc de Suse, en la copiant, le plus souvent mal, sur quelque livre précédent. Nous nous bornons à remarquer que dans le recueil d'Orelli (n. 626) cette inscription est donnée d'après Maffei; que c'est du même auteur que Gazzera l'a rapportée incorrectement dans ses notes à Gioffredo (*St. delle Alpi maritt., H. P. M.*, Scr. t. II, c. 151, n. 1). La transcription faite aussi, semble-t-il, d'après Maffei, par Pugno, qui l'a communiquée à Bethmann (*M. G. H.*, Script. t. VII, p. 96, note) est plus correcte.

lecture de Napione (1). Millin, en voulant corriger le savant espagnol, tomba, à son tour, dans une autre erreur (2). Napione publia plus tard, en 1826, son fac-similé (3), que nous reproduisons ici.



En le comparant avec nos planches, on voit tout de suite que, malgré la grande diligence que l'auteur a mise dans son travail, le dessin ne donne exactement ni la forme des lettres, ni la longueur respective des lignes. Cependant, à l'exception d'une lettre qui change le nom d'un peuple, la lecture est absolument exacte.

M. Mommsen a remarqué qu'il est impossible de contrôler l'inscription sans monter tout auprès: il

(1) " La mayor ventaja literaria que se saca de este arco es para la geografia antigua por las ciudades que se nombran en la " inscripcion. No quiero copiartela aqui siendo tan comun y pudiendola ver fácilmente en el marques Maffei; pero donde este lee " *Iemeriorum* podrás leer *Iriorum*. Asi me lo advirtió el arriba nombrado conde Napione, que me hizo el favor de darme la copia " que él mismo habia sacado quando estuvo allí intendente, y tenia todas las comodidades para sacarla con exâctitud..... el Señor conde Na- " pione, siguiendo el método de Seguier en la copia de la famosa inscripcion de Nimes.... fue con personas inteligentes tocando letra " por letra, y teniendo delante las palabras de Maffei, concluyó sin embargo que debia leerse *Iriorum* y no *Iemeriorum*, lo que, me " decia, convien mejor á no sé qué pais, que se encuentra en aquellas inmediaciones ". *Cartas familiares,* t. V, p. 123 et suiv. Napione a relevé cette erreur d'Andres (*Mon. dell'arch. ant.*, t. II, p. 238).

(2) " M. Napione lit EMERIORVM et non pas IRIORVM comme l'a cru et écrit par mégarde le savant abbé Andrès ..... ainsi " que je l'ai appris par une note que m'a communiquée M. Napione ". *Voy.*, t. I, p. 107, note. — Napione a lu correctement IEMERIORVM.

(3) *Mem. della R. Acc. delle scienze,* t. XXX, 1826, p. 155-160: " ritrovandosi Chi scrive nell'anno 1783 in Susa a reggere l'In- " tendenza di quella Provincia, e sostenendo ad un tempo eziandio la Carica di Riformatore di quelle Regie Scuole, credette suo pre- " ciso dovere il procurare, che si provvedesse alla conservazione di un sì pregiato Monumento. Giunte appena appiè del trono del Re " Vittorio Amedeo III, allora gloriosamente regnante, le rappresentanze mie ebbero il loro effetto...; e con quella opportunità, es- " sendosi alzati comodi, e larghi ponti intorno all'Arco, mi cadde in pensiero di confrontare io stesso l'originale Iscrizione, colle copie " che ne vanno attorno in istampa, dacchè aveva io notate alcune varianti tra esse, segnatamente in quelle recate dal marchese Maffei, " prima nella Verona illustrata, poscia nel Museo Veronese.

" È noto, che in altro modo non si può leggere quella celebre Iscrizione, se non scorrendo i solchi fatti nel Marmo per inca- " strarvi le Lettere di bronzo, che già ab-antico furono barbaramente estratte; e che inoltre tanti sono i buchi, ed i guasti fatti in esso " Marmo, per arrivare a cavare le spranghe di ferro che univano insieme i massi..... Mi accinsi adunque, con lungo e paziente lavoro, " a disegnare, a dir così, col lapis entrambe esse facciate diligentemente, cui diedi poscia di penna nelle due copie o *fac-simile,* come " si dice al presente, che qui si uniscono. Ogni guasto, ogni frattura, ogni buco, e gli sbagli stessi, e le correzioni fatte agli scavi " preparati dallo scarpellino per incastrarvi le lettere, il sito preciso dei chiodi per piantarle, non si sono da me omessi..... Nel disegno " o *fac-simile,* che vogliam dire, non si è potuto rappresentar esattamente l'altezza delle lettere attesa la grandezza di esse, e mi sono " perciò dovuto restringere a rappresentarne la forma, secondo che risulta dai solchi o sia incastri ".

réédita donc le texte de Napione (1). Voici le texte complet et tout à fait exact de l'inscription, tel qu'il résulte de la comparaison des deux faces.

IMP · CAESARI · AVGVSTO · DIVI · F · PONTIFICI · MAXVMO · TRIBVNIC · POTESTATE · XV · IMP · XIII
M · IVLIVS · REGIS · DONNI · F · COTTIVS · PRAEFECTVS · CEIVITATIVM · QVAE · SVBSCRIPTAE · SVNT · SEGOVIORVM · SEGVSINORVM
BELACORVM · CATVRIGVM · MEDVLLORVM · TEBAVIORVM · ADANATIVM · SAVINCATIVM · EGDINIORVM · VEAMINIORVM
VENISAMORVM · IEMERIORVM · VESVBIANIORVM · QVARIATIVM · ET · CEIVITATES · QVAE · SVB · EO · PRAEFECTO · FVERVNT

On remarque, dans la face septentrionale, deux barres verticales après le chiffre XIII. Ces barres ne peuvent être dues qu'à une faute du lapicide, faute qu'on évita en gravant l'inscription dans la face méridionale. Il ne faut pas songer à P · P *(pater patriae)*, Auguste n'ayant reçu ce titre qu'en l'an 2 av. J.-C., c'est-à-dire six ou sept ans après l'érection de l'arc de Suse.

La deuxième ligne de la face tournée vers le nord est un peu plus courte, au commencement et à la fin, que la ligne précédente. Elle se trouve, par suite, débordée, à la fin, par la première ligne contenant les deux barres dont nous venons de parler. Ces barres étant supprimées dans la face méridionale, on a été obligé de rétrécir un peu la deuxième ligne afin d'obtenir la symétrie. La troisième ligne, dans la face septentrionale, est plus courte que la précédente; tandis que, sur la face opposée, à la fin, elle a la même longueur. Dans les deux faces, la quatrième ligne n'est pas placée symétriquement avec les autres. Elle commence, en effet, immédiatement au-dessous de la ligne précédente; mais, à la fin, elle est un peu plus longue.

On voit, dans la face qui regarde le midi, que le lapicide avait commencé par graver une lettre carrée à la place du C de CEIVITATIVM. Il s'est aperçu de sa faute, et a sculpté un C régulier. Napione a cru apercevoir la même erreur sur l'autre face; mais, dans ce qui reste du C il n'y a pas trace de cette erreur. Dans l'avant-dernière lettre de la troisième ligne, on avait gravé, sur la face septentrionale, un A; on l'a ensuite corrigé en sculptant un V (2). Le mot EGDINIORVM, dans la même ligne de la même face, est absolument certain. C'est comme dans le dessin de Napione, où le G est tout à fait visible. M. Mommsen préféra y voir un C.



L'arc avec l'échafaudage
pour l'exécution des photographies (1896).
(phot. Pia).

Dans le premier mot de la dernière ligne, il n'y a pas de doute sur l'exactitude de la lecture VENISAMORVM; c'est ce que M. Mommsen a aussi remarqué (3). Enfin, dans la face méridionale, le mot QVARIATIVM ressort très visiblement, au lieu de QVADIATIVM. Tous ceux qui ont copié l'inscription de l'arc, y compris Napione, ont vu un D dans la quatrième lettre. On doit remarquer aussi que les D occupent un espace plus grand que les R; ils ont toujours deux trous pour les clous de la lettre en bronze, tandis que les R n'en ont qu'un seul.

Pline fait mention des *Quariates*, peuple alpin (4). En le plaçant au Queyras, dans le Briançonnais, d'Anville ne douta pas un instant qu'il ne fût les *Quadiates* de l'arc de Suse; et il se demande si l'on n'a pas mal lu ce dernier nom sur notre inscription (5). Une inscription

(1) *C. I. L.*, V, n. 7231: " Vidi ego unumque locum (v. ad v. 4 in.) telescopii ope accuratius examinavi; ceterum nisi tabula-" tione facta inscriptio recognosci non potest, quique de plano eam institueret, temere faceret et noceret magis quam prodesse ". Le texte de l'inscription donné par Mommsen est tel qu'il résulte de la comparaison des deux faces. Ce savant, dans l'*apparatus* critique, a tenu compte de la transcription des deux faces faite par Napione (en indiquant les lettres tronquées), ainsi que des variantes de la copie de la Bibliothèque Barberini, des deux textes de Maffei et de celui de Rivautella et de Ricolvi qu'il attribue à Massazza.

(2) Dans l'édition de Muratori cette superposition du V à l' A est indiquée par XX.

(3) V. *supra* note 1.

(4) *N. H.*, III, 4.

(5) " comme il a pu être difficile de distinguer sur la pierre, dont un laps de tems considérable a dû endommager la surface, " un D maiuscule d'avec l' R, ne seroit-il pas permis de lire QVARIATIVM en conformité de ce qu'on lit *Quariates* dans Pline, et " de ce que le nom actuel de Queiras demande également? " *Not. de l'anc. Gaule*, Paris, 1760, p. 536.

existant dans un hameau du Queyras (1) contient le nom des *Quariates* ainsi que celui des *Savincates* et peut-être aussi celui des *A[danates]* de l'inscription de l'arc de Suse. M. Long (2) et M. Héron de Villefosse (3), en republiant l'inscription du Queyras (4), se sont rangés à l'avis de d'Anville. “ Je crois „ dit M. Héron de Villefosse “ qu'il n'y a pas lieu d'adopter la forme *Quadiates* sans une vérification nouvelle “ et convaincante „. On aurait pu, très facilement, faire cette vérification sur les moulages conservés au musée de Turin (5). M. Hirschfeld l'a demandée; mais on lui a assuré que, des deux côtés, on lisait *Quadiatium* (6). On s'est laissé tromper, évidemment, par les lettres de bois que Fabretti, en imitant celles de bronze et en suivant le texte de M. Mommsen, fit placer sur les moulages. Dans la face septentrionale, la quatrième lettre de ce mot est complètement disparue.

---

(1) Hameau des Escoyères, commune d'Arvieux, canton d'Aiguilles, arrondissement de Briançon.

(2) *Rev. archéol.*, nouv. série, XXXVI, 1878, p. 50.

(3) *Bull. de la Soc. des antiquaires de France,* 1878, p. 251 et suiv.

(4) Elle fut publiée, pour la première fois, par Ladoucette dans sa troisième édition de son *Hist., topogr. antiqu. des Hautes-Alpes*, Paris, 1848, p. 188.

(5) Fabretti avait réuni, dans une salle de l'étage supérieur du Musée, les moulages des bas-reliefs, des détails architectoniques et de l'une des deux faces de l'inscription de l'arc. Les moulages de l'autre face de l'inscription, ne trouvant plus de place dans cette salle, avaient été mis au rez-de-chaussée.

(6) *C. I. L.*, XII, n. 80.

APPENDICE

I.

Rapport du lieutenant ingénieur Daristo

sur l'état de l'arc de Suse en 1771

(Archives d'État de Turin — *Prov. di Susa*, mazzo 2).

Relazione dello stato presente in cui trovasi l'Arco antico di Susa come dalla ricognizione che ebbe l'onore di fare verso il fine dell'ora scorso novembre il sottoscritto Luogotenente Ingegnere, e nel procedere alla medesima ha incominciato dal piano esistente sulla cima dello stesso Arco, indi gradatamente ha proseguito persino al piè del massiccio.

Il suddetto piano è formato con grosse pietre quadrate ben connesse della stessa specie dell'altre componenti l'intiero edificio, le medesime sono di spessore assai rilevante come ben si scorgono in quelle che fanno faccia a piombo.

Altre pietre movibili esistono sovra detto piano poste a capriccio a guisa di merli (come evidentemente si può arguire) e tra le medesime ve ne è una che rappresenta uno dei quattro angoli del Cimazio che costituiva il finimento dell'architettato Arco, la quale avendo sofferto pienamente l'intemperie ha consonto assai il risalto dei dentelli e l'altre modanature.

Altro pezzo dello stesso Cimazio si è ritrovato sul sporgimento della cornice dell'Ordine, sovra quella distesa attinente alla torre che ivi esiste a fianco cioè a Levante verso il Castello e siccome detto pezzo stava in bilico, si è perciò con gli opportuni ordegni restituito sull'anzidetto piano; cotesto pezzo di Cimazio è ancor ben conservato ed è il solo da cui si possa ricavare le modanature componenti l'intiera sagoma, sicchè del Cimazio che serviva di finimento alli quattro lati del detto Arco si riduce alli due dettagliati pezzi.

Sotto al predetto Cimazio segue il gran dado su cui erano nelli due principali aspetti le iscrizioni con caratteri di metallo infissi nelle pietre a mezzo rilievo e quindi dall'incassatura dei medesimi se ne comprende ancora la forma d'alcuni, gli altri sono corrosi dall'ingiurie dei tempi.

L'avanti detto dado appoggia sovra un zoccolo che è ancor in grado di mediocrità per la sua conservazione.

Sotto al suddetto vi è la cornice dell'Ordine assai logorata che ben poche parti di tutt'il pavimento conserva intatto e massime all'aspetto d'oriente è per intero consumato, ed ivi pure tutti gli altri ornati che tendevano sino al suolo sono mancanti.

Il fregio intagliato a bassi rilievi istoriati con figure si scorge ancora in tre lati, però quello che ha l'aspetto di mezzodì è solamente in buono stato per la metà della distesa, e la rimanente dal canto della detta torre si va consumando per via di scagliamenti che tosto tosto se ne perderà la sembianza; lo stesso accade pure a quello in fronte d'occaso che già manca il rilievo a molte figure.

L'architrave ritien ancora a luogo le modanature a motivo del modico sporgimento delle medesime.

Dei quattro Capitelli sovra le Colonne, quello che esiste all'angolo tra mezzodì e occaso è ancor mediocremente conservato, e gli altri sono molto devastati e ben poca configurazione ritengono.

Le colonne scanalate oltre alla mancanza d'alcune porzioni della rotondità dei loro fusti hanno la maggior parte dei spigoli tra le scanalature infranti, come anche gli imoscapi e attigue modanature.

Delle basi sotto le dette Colonne appena se ne comprende la forma verso alcune limitate parti che rientrano nel massiccio e il residuo delle porzioni e plinto di caduna sono talmente devastati che manca anche qualche pezzo sotto il vivo delle suddette Colonne.

Il Cimazio e Base di caduno dei Piedestalli non presentano più sporgimento nei fronti essenziali fuorchè in alcune limitate parti verso il massiccio, dalle quali anche con difficoltà se ne può comprendere le loro modanature.

La Mostra di ciascuno dei due prospetti al disopra del vano dell'Arco, è ancora passabilmente conservata, l'esposta a mezzodì e l'opposta si va tratto tratto logorando.

La Volta tutta unita, benchè formata con ammirabile combagiamento delle pietre costituenti la medesima, nulladimeno vi trapelano sì le acque pluviali che le provenienti dallo squagliamento delle nevi, come ben si comprende in ogni commessura di scambievoli contati delle suddette.

Li Capitelli dei Pilastri sotto l'Arco alcuno dei medesimi rittiene ancor la sua leggiadra forma in qualche faccia e gli altri sono assai devastati.

Li Pilastri lisci, su quali si regge la detta Volta, sono anche logorati massimamente negli angoli e commessure, e già manca una parte considerevole d'uno di essi al piè.

Le Basi di detti Pilastri sono tutte spezzate nelle faccie rittenendo però ancor modicamente illeso qualche fianco da cui se ne può ricavare le modanature.

Torino, li 14 Dicembre 1771.

Daristo.

II.

Rapport de Carlo Promis, Inspecteur des monuments d'antiquité des États Sardes,

sur l'arc de Suse en 1837

(Archives d'État de Turin — *Antichità, Scavi, Giunta di Belle Arti*).

Eccellenza,

Ho l'onore di sottoporre all'Eccellenza Vostra queste mie osservazioni riguardo all'infelicissimo stato in cui trovasi l'Arco di Augusto a Susa, ch'io, giusta gli ordini ricevuti da S. E. il Cavaliere Cesare Saluzzo (1), visitai il giorno 3 del corrente mese.

L'Arco è di proprietà del R° Demanio, come pure tutto il terreno che lo circonda; solo dal lato occidentale gli è appoggiato un muricciuolo il quale limita un podere di quel Rev° Capitolo.

Sopra il fianco orientale innalzasi un tale ammasso di terra che ne copre un buon terzo dell'altezza: la sua azione sul marmo così prolungata per tanti anni, od a meglio dire per tanti secoli, si fu di corrodere la superficie di que' massi, i quali, come provenienti dalle vicine cave di Foresto, non sono molto compatti e resistenti; ma piccolo si è per sè solo questo danno, che troppo maggiore ve ne fa un rigagnolo il quale correndo lungo la parte interna dell'antico Castello e trapelando in quell'ammasso di terra, va con fortissima caduta a gettarsi contro il predetto fianco orientale dell'Arco, e tanta fu la sua violenza che penetrando tra i letti ossiano le giaciture orizzontali de' massi, ha fatto nascere un continuo gocciolamento nella parete interna dell'Arco: vale a dire che malgrado la perfetta connessione de' marmi, riuscì quel rigagnolo a trapelare attraverso ad un pilastro largo meglio che due metri.

Dal fianco occidentale, un noce che s'innalza in un campicello del Rev° Capitolo, va colle sue foglie e co' suoi rami lambendo la parete e cacciandovi contro una continua umidità, nè lasciandovi penetrare giammai raggio alcuno di sole, il calore del quale tanto più vi sarebbe necessario, in quanto che umidissima già da per sè è la temperatura di quel sito incassato fra alte roccie, le antiche mura del Castello, ed una piantagione di gelsi.

Oltre di ciò l'Arco fu sin'ora fatto servire come punto d'appoggio de' muri contermini, e da un lato vi fu addossato in diagonale un muro che partesi dal recinto del Castello, e dal fianco opposto vi combacia il muricciuolo che forma limite all'anzidetto campicello del Rev° Capitolo. La strada che dalla chiesa di S. Giusto guida all'Arco, e che una volta chiudevasi, è ora sempre aperta rimanendo per tal modo quel magnifico monumento esposto ai danni tutti che vi causa l'ignoranza delle persone che vi concorrono come in sito appartato: e già gli angoli rientranti de' piedestalli delle colonne angolari servono di fuocolare a que' villici, ed oltre la bruttura incancellabile del fumo, quale e quanto sia il guasto che opera nel marmo la calcinazione non ha d'uopo d'essere rilevato. Concorrono allo stesso danneggiamento due gelsi che nella faccia anteriore del monumento per la troppa vicinanza impediscono la libera ventilazione tanto necessaria alla conservazione degli edifici; l'edera che già fu fatta togliere una volta dal benemerito Sor Canonico Pugni, vi si abbarbica di nuovo e cacciandosi ne' delicatissimi capitelli che sopportano l'archivolto, li scheggia e li rovina; e tali sono que' piccoli capitelli, che difficilmente, se non se ne' monumenti della Grecia, se ne potranno vedere di egual bellezza.

Per salvare adunque da un irreparabile deperimento il monumento più bello dell' architettura antica che esista negli Stati di Sua Maestà, dopo presa ogni necessaria istruzione, ecco quanto a me pare che dovrebbe farsi, ed ho l'onore di sottoporre all'illuminato giudizio di Vostra Eccellenza.

Innalzare in distanza almeno di due metri un muro di sostegno contro la terra che ora appoggiasi al lato orientale dell'Arco: così pure, ripetere lo stesso dal lato occidentale, e compiere il recinto attorno attorno, tenendo i due lati contro

(1) Président de la *Giunta di Antichità e Belle Arti*.

le fronti dell'arco ad una distanza di quattro o cinque metri dalle sue pareti, in modo che lo spettatore trovandosi nel recinto possa godere di una libera visuale: questi due lati poi che guardano le fronti, vale a dire il meridionale ed il settentrionale del recinto possono essere fatti di muro, oppure semplici cancelli in legno di sufficiente elevatezza, concordando nel miglior modo l'economia col decoro e colla solidità; quindi nell'interno del recinto, e lungo le quattro pareti, fa d'uopo aprire una cunetta in giro per raccogliere le acque pluviali e quelle che naturalmente vi trapelano; il piano poi sia selciato al livello al quale innalzavasi la strada Romana, e che con un leggerissimo scavo sarebbe subito reperibile.

L'attuale copertura non è da conservarsi, sì per esser in gran parte infracidita, come perchè (per accrescere eleganza e voler celare le teste de' travicelli) fu la tettoia foderata con tavole al disotto in modo che più non comparisce la cornice dell'attico. Io credo che il miglior tetto sarebbe quello che posando sopra quattro pilastri non toccasse per nulla il monumento; per tal modo non solo sarebbe difeso l'Arco nella sua sommità, ma lo sarebbero le pareti stesse verticali dalla pioggia e dallo stravento.

Ignaro dei prezzi locali io non posso qui sottomettere un calcolo preventivo della spesa necessaria: questa sarebbe però sempre molto tenue, ed ho speranza che perciò ne piglierebbe incarico l'Ingegnere della provincia Sor Dervieux, presso il quale grande è l'autorità di S. E. il Cav. Cesare Saluzzo, e lo zelo del buon servizio di Sua Maestà. Di più fui anche accertato che quel Rev° Capitolo presterebbesi con ogni premura sì ad allontanare di quanto sarebbe necessario il limite delle sue possessioni, che ad atterrare i due noci che danneggiano il monumento.

Le spese che per ciò incontrerebbe il R° Demanio sarebbero di pochissimo rilievo, sopratutto quanto al recinto, non essendovi mestieri di alcuna bonificazione per cessione di terreni, e la mano d'opera ed i materiali essendo colà a tenuissimo prezzo.

Simili provvisioni sono d'altronde indispensabili per la conservazione dell'Arco di Susa, il quale è non solo una delle più importanti nostre antichità, ma altresì l'unico edificio che ci resti, il quale per intimo pregio artistico non tema il confronto de' più belli monumenti in questo genere che trovinsi nelle classiche regioni.

Ho l'onore di rassegnarmi col più profondo rispetto

Di Vostra Eccellenza

Umil.^mo^ Devot.^mo^ Servo
L'Ispettore de' Monumenti d'antichità ne' RR. Stati
Architetto Carlo Promis.

Torino, 5 novembre 1837.

III.

Les torses découverts à Suse en 1802.

C'est les 25 et 26 juin 1802 que l'on découvrit, dans les murailles de Suse, à quelques mètres au midi de la porte de Savoie (1), les deux superbes torses de marbre blanc cuirassés dont nous donnons les figures aux pl. XVIII et XIX (2). Le sous-préfet de Suse, qui était loin d'avoir une idée de la valeur artistique considérable de ces morceaux de sculpture, ne donna pas avis de leur découverte aux autorités de Turin. Le ministre de l'intérieur de la République française en fut informé par le journal *le Citoyen françois* du 13 thermidor de l'an X (1er août 1802). Immédiatement il écrivit au général Jourdan, administrateur général de la 27e division militaire — qui comprenait alors le Piémont, sur le point d'être annexé à la France — afin qu'il fît l'acquisition de ces deux torses pour les musées de Paris (3). Le général envoya à Suse le sculpteur Giambattista Comolli, professeur et directeur de l'École de sculpture à l'Athénée de Turin. Cet artiste adressa au général un rapport (4) sur ces morceaux, qu'il jugea d'une grande beauté. Un autre rapport

---

(1) En bâtissant la maison qui servait autrefois d'hôtellerie (auberge de la *Maison blanche*). Cette maison appartient, aujourd'hui, à M. Telmon

(2) Les auteurs qui ont parlé de cette découverte se trompent en général sur la date. " Sur la fin de l'an 10; c'est-à-dire dans le courant " du mois d'août 1802 „ dit Albanis Beaumont (*Descr. des Alpes*, t. I, p. 280, n. 1); — en 1805, Millin, *Voy.*, t. I, p. 114; et après lui, Zuccagni Orlandini, *Corogr.*, t. IV, p. 769 et *Dagherotipo*, 1841, n. 44, p. 692; Ponsero, *Sunto sovra le mura di Susa*, p. 18 (il donne, cependant, la date exacte dans son *Guide du voyageur à Suse et au passage du Grand Mont-Cenis*, Suse, 1830, p. 13); — en 1790, Casalis, *Diz.*, t. XX, p. 617. Voir Rosa, *L'arco*, p. 73.

La date précise ressort des documents conservés aux Archives d'État de Turin et concernant la découverte de ces torses, leur acquisition et leur transport à Paris (*Carte del periodo della dominazione francese*. Ces papiers n'ont pas encore reçu de classification définitive Ceux qui se rapportent aux torses étaient classés, autrefois, dans la catégorie V, carton 9 *bis*).

Nous avons déjà parlé de ces torses, et précisé l'époque a laquelle ils furent tirés de l'enceinte de Suse (*Atti della Soc.*, t. I, p. 322 et suiv.).

Voici sur cette découverte un rapport rédigé par le chanoine Lodovico Mariatti qui, en ce temps-là, s'occupait des antiquités de Suse (C'est lui qui accompagna Millin (*Voy.*, t. I, p. 105) dans sa visite aux monuments de cette ville). Ce rapport, qui se trouve dans les papiers que nous venons de mentionner, fut envoyé par le sous-préfet de Suse au préfet du département de l'Éridan; lequel, à son tour, le transmit au général Jourdan: " Il sottoscritto, il quale da molti anni si adopra per procurare i monumenti, che si ritrovano in Susa, e suo circon- " dario, e che si ripongono nel Museo del Seminario, avendo inteso la sera delli 25 Giugno corrente anno esser stata ritrovata di recente " nella demolizione di una parte del muro del recinto della Città a parte destra della porta detta di Savoja, una statua, si portò colà im- " mediatamente, ed avendo riconosciuta un'opera veramente Romana, creduta la statua di Cesare Augusto, si portò a pregare il Maire di " Susa Cittadino Careno per ottenere la permissione di farla asportare.

" Avuta tal facoltà, non pensò il sottoscritto, che a cercar i mezzi per far estrarre dalla fossa un corpo di sì enorme peso, e l'indomani " essendosi scoperta un'altra statua si ebbe la sollecitudine di continuare la demolizione nella speranza di ritrovare i pezzi mancanti, come " di fatti si ritrovò un capo creduto di Cesare.

" Il sottoscritto dopo aver fatte molte istanze perchè si appianasse il muro, non potè ottenere il suo intento; epperò pensò al trasporto " delle statue, le quali esistono di presente, e sono riposte a nome del Maire nella casa del cittadino Abbate Preposto di questa Cattedrale, " ed il capo presso il cittadino Maire, che gelosamente lo custodisce.

Susa, addì 20 Agosto 1802.

Lodovico Mariatti
Canonico della Cattedrale di Susa.

Nous parlons plus loin de la tête découverte avec les torses.

(3) Paris, le 16 Th.dor an 10 de la République française une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur,
au Général Jourdan, Conseiller d'État, Administrateur Général
de la 27e Division militaire à Turin.

" Le Journal intitulé: *Le Citoyen françois*, a publié, Citoyen Général, le 13 de ce mois, une lettre par laquelle le signataire Pâris " annonce qu'on vient de découvrir à Suze, deux torses cuirassés de la plus grande beauté. Je vous adresse le numéro de ce Journal qui " donne des détails sur ces objets, et vous invite à prendre sur-le-champ des informations en conséquence. Si les deux Morceaux désignés, " et dont, à ce qu'il paroît, on demande un prix très modique, méritent de trouver une place dans nos Musées, je vous prie d'en faire " l'acquisition pour le Gouvernement, et de donner des ordres pour qu'ils soient transportés avec le moins de frais possible à Paris. Votre " amour pour les Arts me répond de tous les soins que vous voudrez bien vous donner à cet égard.

" Je vous salue. Chaptal.

(4) Le 22 fructidor an 10 (9 sept. 1802).

fut rédigé par l'abbé Vincenzo Tarino, directeur du musée de Turin (1). L'acquisition eut lieu: on transporta à Turin, à l'Académie des sciences, ces torses, afin de les faire encaisser " avec toutes les précautions qui pourront préserver " ces deux antiques des accidents du voyage " (2).

Au mois de juin 1803 les deux torses arrivèrent à Paris. En 1809 le sculpteur P. Cartellier procéda à leur restauration; il plaça, sur l'un, une tête ancienne de Drusus le jeune, fils de Tibère; et, sur l'autre, celle de Napoléon (3). Après la chute de l'Empire, les torses furent compris dans le nombre des objets d'art et d'antiquité enlevés par les Français, en Piémont, et qu'on rendit à notre pays. La tête de Napoléon fut remplacée par une tête ancienne, d'un personnage inconnu (4). On plaça les deux statues dans le vestibule du palais de l'Université de Turin, où elles sont restées jusqu'en 1878. Cette année-là on les transporta au Musée d'antiquité, au palais de l'Académie des sciences, avec la collection lapidaire qui se trouvait à l'Université. Les deux statues furent placées dans le vestibule du palais de l'Académie.

Le célèbre sculpteur Antonio Canova, passant à Turin en 1802, exprima le désir d'avoir les dessins de ces deux torses, objet de son admiration. Ce fut Angelo Boucheron qui traça ces dessins. Le comte Giuseppe Franchi di Pont en publia les gravures, qui sont du même artiste, dans un mémoire sur les torses qu'il présenta à l'Académie des sciences (5). Dans ce mémoire, assez long et plus érudit que critique, l'auteur tâche de prouver que ces restes appartenaient: l'un, à une statue de Marcus Agrippa; l'autre, à une statue de Cottius, ou de son père, le roi Donnus.



Les torses dessinés et gravés par Angelo Boucheron.

Suivant Franchi di Pont, ces deux statues étaient placées sur l'arc d'Auguste et précisément sur la corniche, aujourd'hui disparue, qui couronnait le dé portant l'inscription. Un attique, surmonté de la statue d'Auguste sur un char triomphal, aurait été superposé à ce dé qui est déjà lui-même l'attique de l'arc.

S'il est hors de doute que ces deux précieux morceaux de sculpture n'appartiennent au commencement de l'époque impériale, il est, au contraire, impossible de préciser quels personnages étaient représentés par les statues dont il ne nous reste que les torses acéphales.

Sans insister sur l'étrangeté des superpositions, imaginées par Franchi, de constructions qui donneraient à la partie supérieure de l'arc de Suse une hauteur disproportionnée; nous ferons remarquer qu'il est absolument impossible que des statues qui ne sont qu'un peu plus grandes que nature (6) et sculptées avec tant de délicatesse jusqu'aux moindres

(1) Publié dans le *Journal de la 27e Division de la République Française*, n. 30, 10 fructidor an 10 (28 août 1802).

(2) Le préfet de l'Éridan au général Jourdan, 17 brumaire an 11 (8 nov. 1802).

(3) Chaque torse a une cavité, à la naissance du cou, pour recevoir la tête qui avait été sculptée séparément. Un petit rebord de la cuirasse cachait cette commissure.

(4) Cette tête fut donnée par le gouvernement français en échange de deux bas-reliefs de marbre provenant de Turin et qu'on avait placés dans des piedestaux au Musée Napoléon. V. Fabretti, *Il Museo di antichità della R. Università di Torino*, Torino, 1872, p. 12

(5) *Dei torsi secusini* (*Mém. de l'Acad. imp. des sciences, littérature et beaux-arts de Turin pour les années XII et XIII*. Littérature et beaux-arts, p. 434-510, 537 542).

(6) Ces statues, restaurées, n'ont respectivement que 1m,95 et 1m,98 de haut, sans compter la plinthe.

détails, aient été placées dans un lieu où l'on n'aurait pas pu les apprécier (1). On doit encore remarquer, il nous semble, que ces torses sont fort bien conservés; ils n'ont jamais été exposés aux pluies et aux neiges; s'ils eussent été, pendant quelques siècles, sur le sommet de l'arc, ils en garderaient des traces très visibles. Ils n'offrent pas non plus de marques des dégâts qu'ils auraient subis si on les eût jeté en bas de l'arc pour en débarrasser la plateforme. Ces deux statues, croyons-nous, étaient placées dans quelque édifice situé entre l'arc et la place de Savoie actuelle. On découvre, en ce lieu, des gros parallélipipèdes de pierre, des chapiteaux, d'autres restes de marbre, de petits cubes de mosaïque (2): ce lieu, avant la construction de l'enceinte, devait contenir des édifices publics, être le *forum* de la ville romaine, auquel l'arc servait d'entrée monumentale.

Sur la cuirasse du torse restauré avec la tête de Drusus on voit, au dessous d'une tête de Méduse, Minerve, de face, entre deux jeunes filles qui dansent, habillées d'une robe courte. Sur l'autre, on a représenté Hélios dans un quadrige, et deux Barbares qui donnent à boire à des griffons. Dans les πτέρυγες des cuirasses, il y a une grande variété d'ornements. En reproduisant les planches gravées par Boucheron, nous n'avons plus besoin d'indiquer quelles sont les parties ajoutées à ces deux torses par le restaurateur.

On a découvert avec ces derniers une tête en marbre qui, suivant Tarino et Comolli, aurait représenté Auguste. Nous ignorons si cette tête est celle de Drusus qu'à Paris l'on a placée sur un de ces torses. Nous croyons que non. Cette tête, quoique brisée et ajustée, n'est pas " très dégradée „ ainsi que s'exprime Comolli en parlant de la tête découverte à Suse. Si l'on en croit à Franchi di Pont, cette dernière n'était pas du tout proportionnée à la statue (3).

Mongez a reproduit la statue avec la tête de Drusus (4); les deux statues ont été également dessinées, mais d'une manière inexacte, dans le grand ouvrage de Clarac (5). Dütschke a donné une description assez détaillée des deux monuments (6).

---

(1) En voyant ces torses, Comolli et Tarino ont exclu tout de suite, dans leurs rapports, l'hypothèse qu'ils eussent été placés sur l'arc. Quant à l'hypothèse de Franchi, elle est critiquée par Rosa, *L'arco*, p. 74 et suiv.

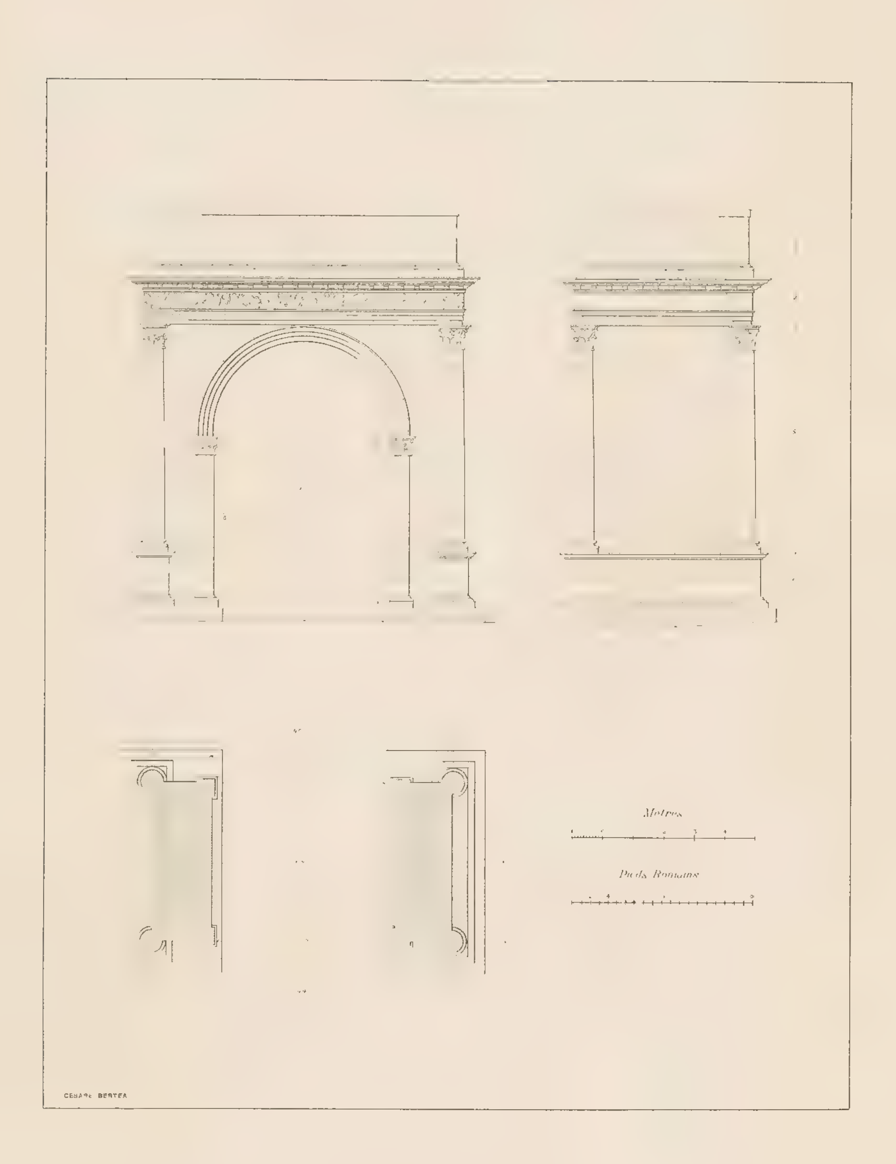
(2) M. F. Chiapusso, propriétaire de terrains dans cet endroit appelé *il Deserto*, garde, chez lui, un certain nombre de ces restes.

(3) " Essendosi poi perinteso che fosse stata spedita a Parigi in un coi Torsi originali, anche una testa di marmo, che si diceva essere " stata trovata in un con essi, si cercò di averne speciale contezza; ma da un artista intelligentissimo che la vide si ebbe la notizia, che, " oltre ad esser questa frammentata, non può in nessun modo appartenere ai Torsi, di cui si tratta, per essere di proporzione notabilmente " diversa „ (p. 537).

(4) *Iconogr. rom.*, pl. 23, n. 1; cfr. p. 117. L'auteur se trompe en assurant que la tête n'a jamais été séparée du torse. Millin, copié par Zuccagni Orlandini, a vu, dans cette tête, celle de Tibère. Cette tête est figurée d'après Mongez, dans Bernoulli, *Röm. Ikonogr.*, t. II, p. 200 et 201.

(5) *Musée de sculpture*, pl. 219, n. 2326; 224, n. 2354 A. La première est désignée par le nom d'Auguste, la seconde par celui de Tibère.

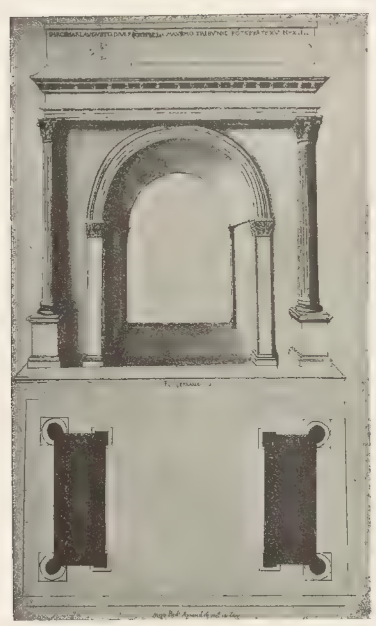
(6) *Antike Bildwerke in Oberitalien*, t. IV, Leipzig, 1880, p. 1-4. Voir aussi sur ces torses: Conze, *Archäolog. Zeitung*, XXV, 1867, col. 72*; Wieseler, *Nachr. von der K. Gesellsch. der Wissensch.*, Göttingen, 1877, p. 651 et suiv.



PROFIL ET PLAN DE L'ARC

LIT. DOYEN, TURIN BOCCA FRÈRES ÉDITEURS

1



Dessin de la Bibliothèque Nationale de Paris.

2



Theatrum Statuum Sabaudiae Ducis.

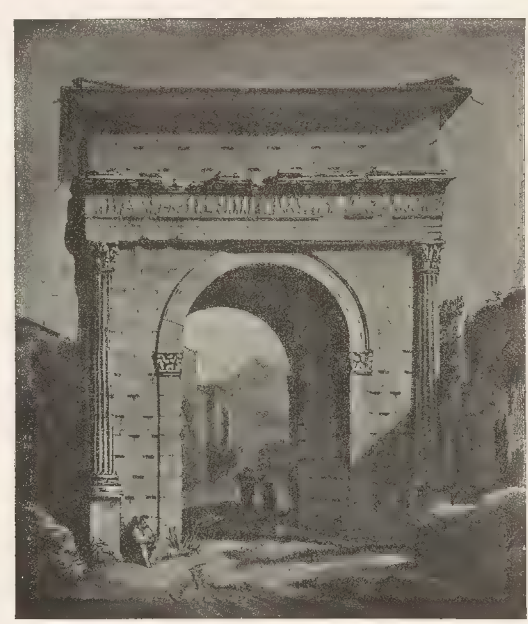


7



MASSAZZA, *L'arco di Susa.*

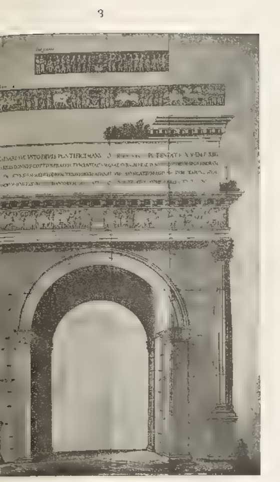
8



MALZEN



3



Mazzi, Mss...

4



M...

5



6



9



10



11



12



SÉRIE CHRONOLOGIQUE DES REPRODUCTIONS DE L'ARC



VUE DE L'ARC (FACE NORD)

HÉLIOTYPIE MOLFESE TURIN ... FRÈRES, ÉDITEURS



VUE DE L'ARC (FACE SUD)

HÉLIOTYPIE MOLFESE — TURIN

BOCCA FRÈRES ÉDITEURS



CHAPITEAU DE LA COLONNE A L'ANGLE S.-O.

HÉLIOTYPE F. MOLFESE - TURIN



CHAPITEAU DE LA COLONNE A L'ANGLE S.-E.

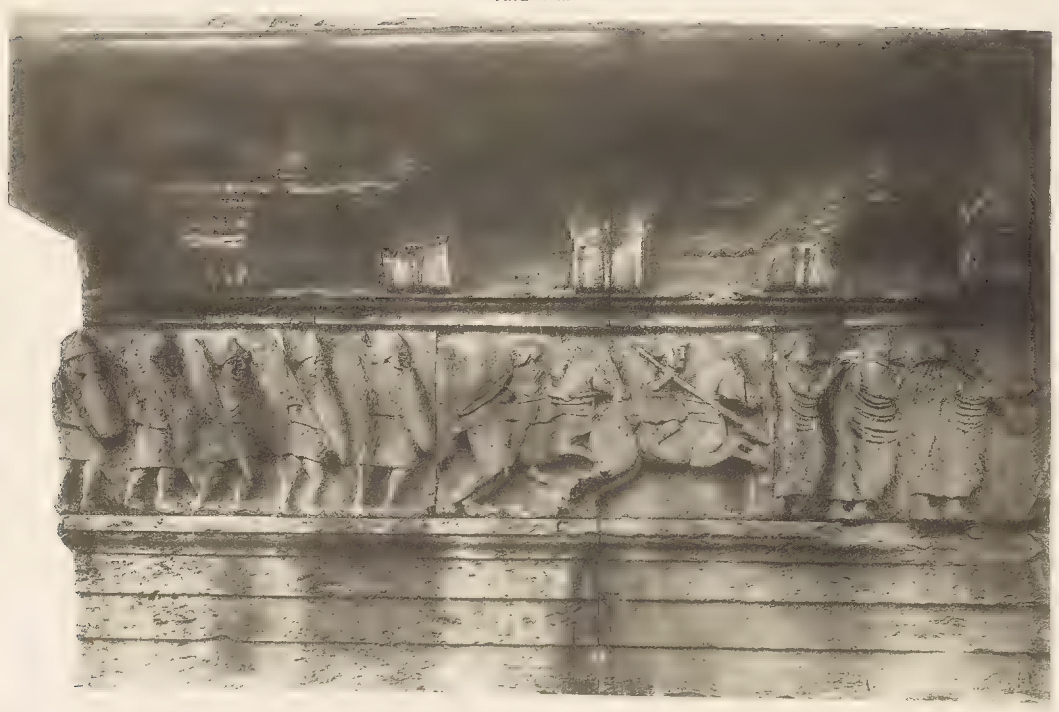
HELIOTYPIE MOLFESE - TURIN



CHAPITEAU DES PILASTRES

HÉLIOTYPIE MOLFESE - TURIN

FACE NORD



FACE SUD



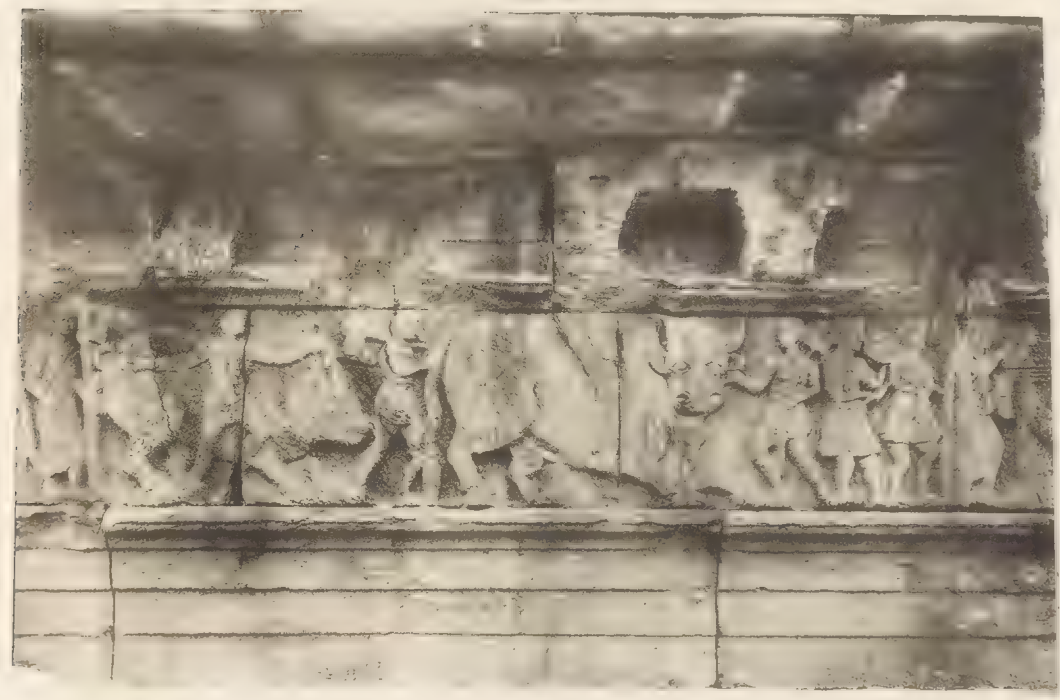
ENTABLEMENT I.

HÉLIOTYPIE MOLFESE – TURIN

FACE NORD



FACE SUD



ENTABLEMENT II.

FACE NORD



FACE SUD



ENTABLEMENT III.

HÉLIOTYPIE MOLFESE — TURIN

FACE NORD



FACE SUD



ENTABLEMENT IV.

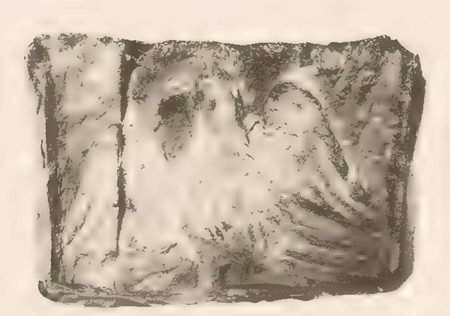
HÉLIOTYPIE MOLFESE - TURIN



ENTABLEMENT FLANC OUEST

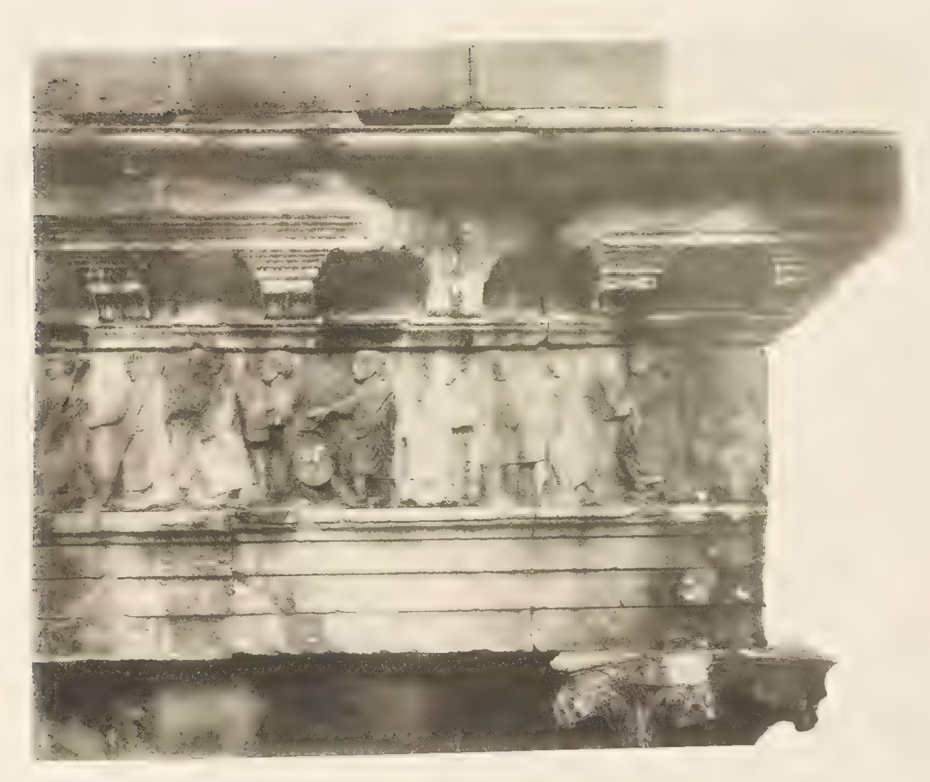


RESTE DE LA FRISE DU FLANC EST
D'APRÈS UN MOULAGE EXISTANT AU MUSÉE DE TURIN

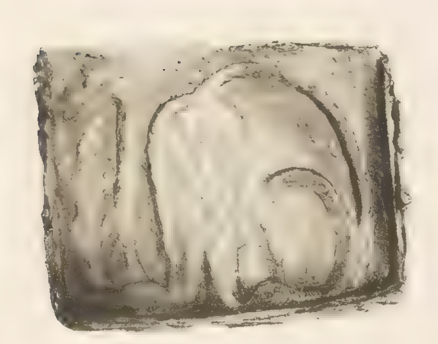


CAISSON DU SOFFITE DU LARMIER

HÉLIOTYPIE MOLFESE - TURIN



ENTABLEMENT FLANC OUEST II.



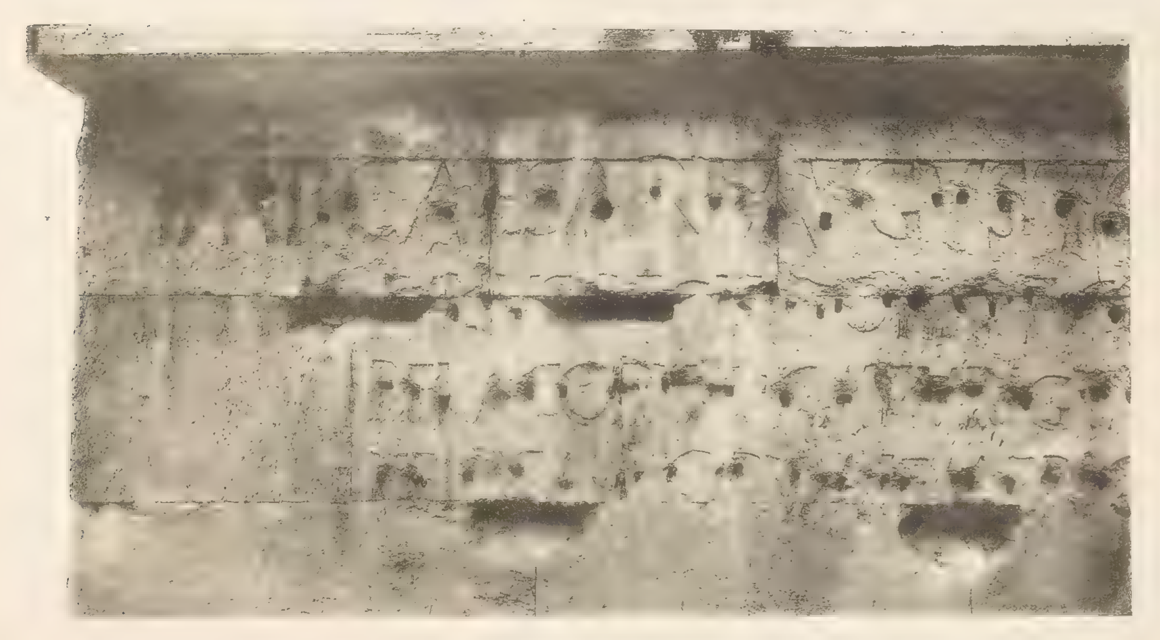
CAISSONS DU SOFFITE DU LARMIER

HÉLIOTYPIE MOLFESE — TURIN

FACE NORD



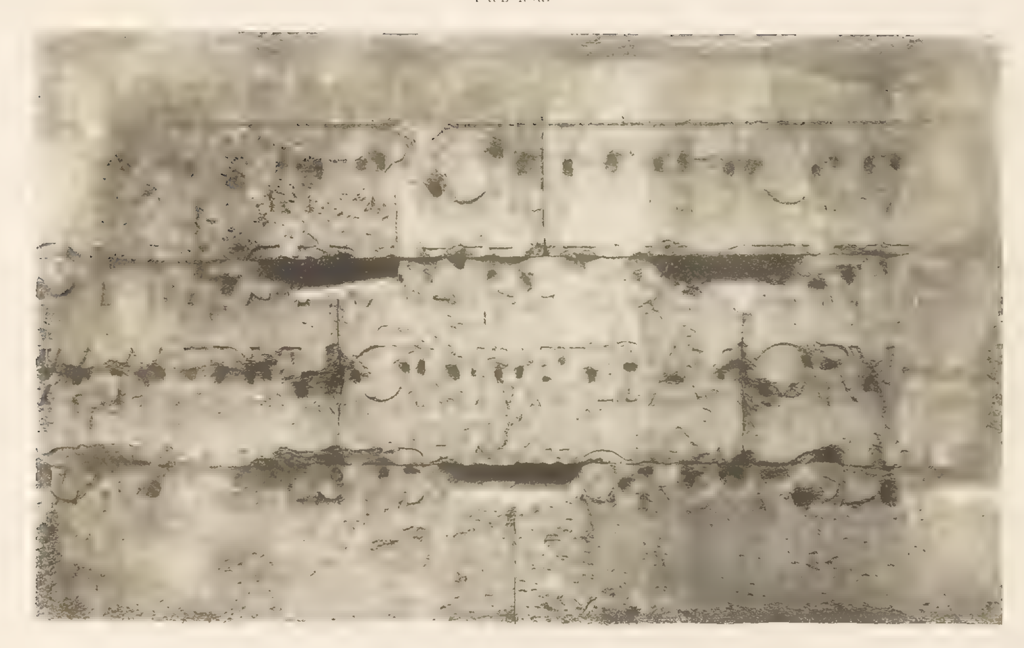
FACE SUD



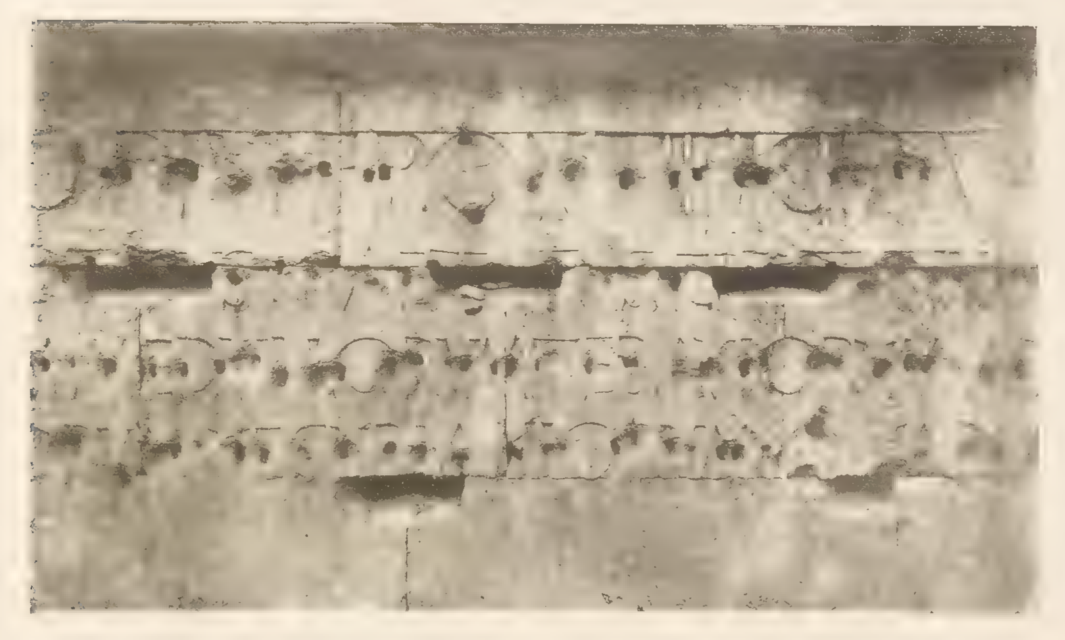
INSCRIPTION I.

HÉLIOTYPIE MOLTESE • TURIN

FACE NORD

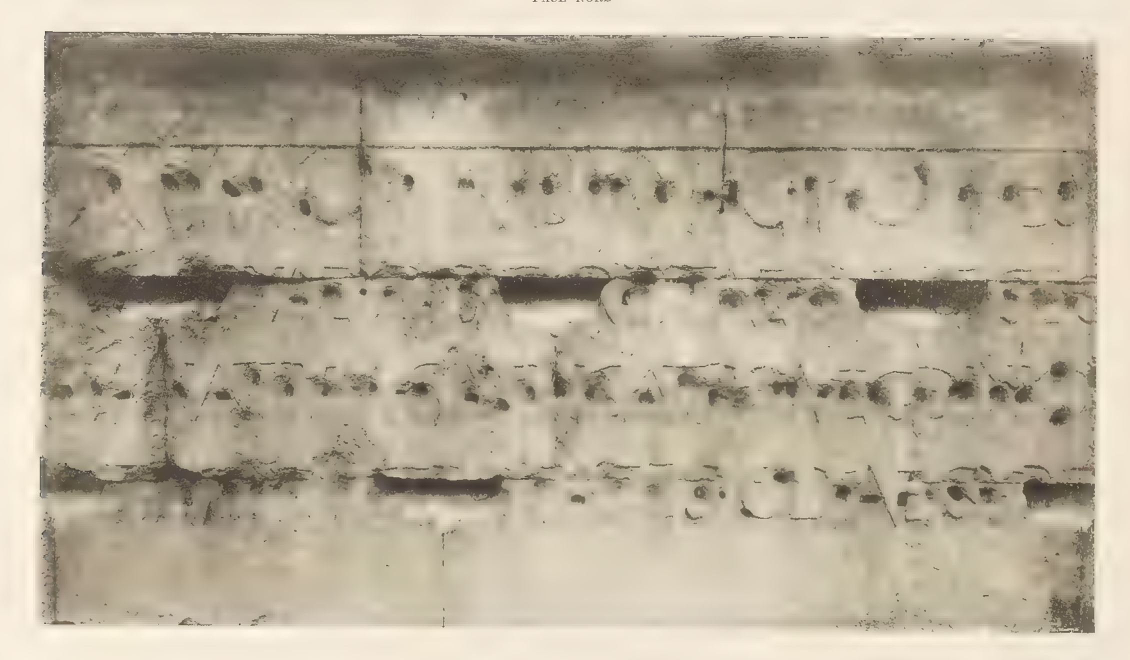


FACE SUD

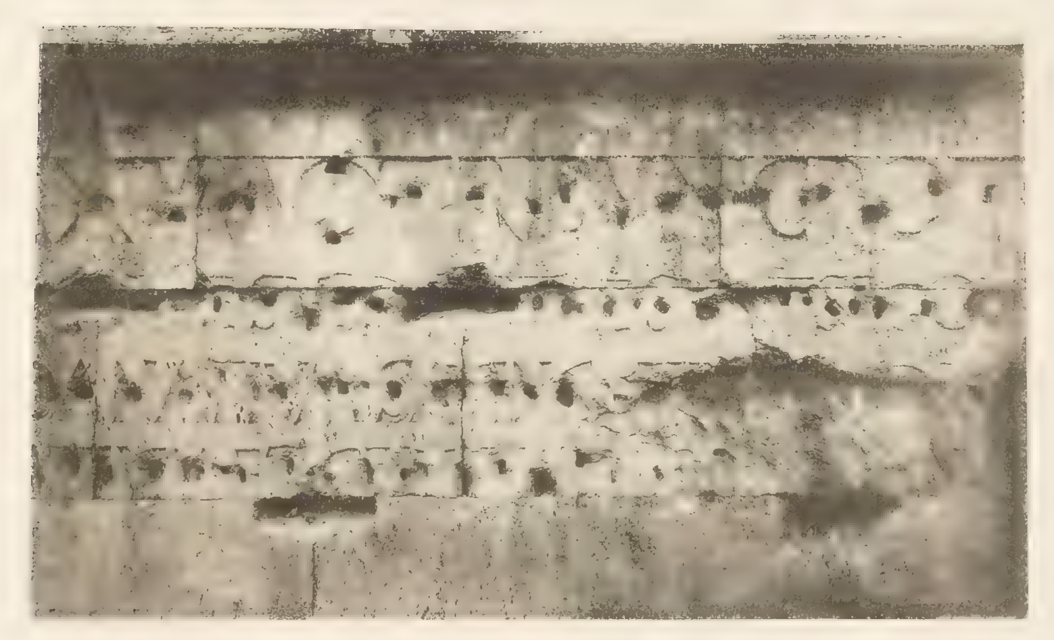


INSCRIPTION II.

FACE NORD



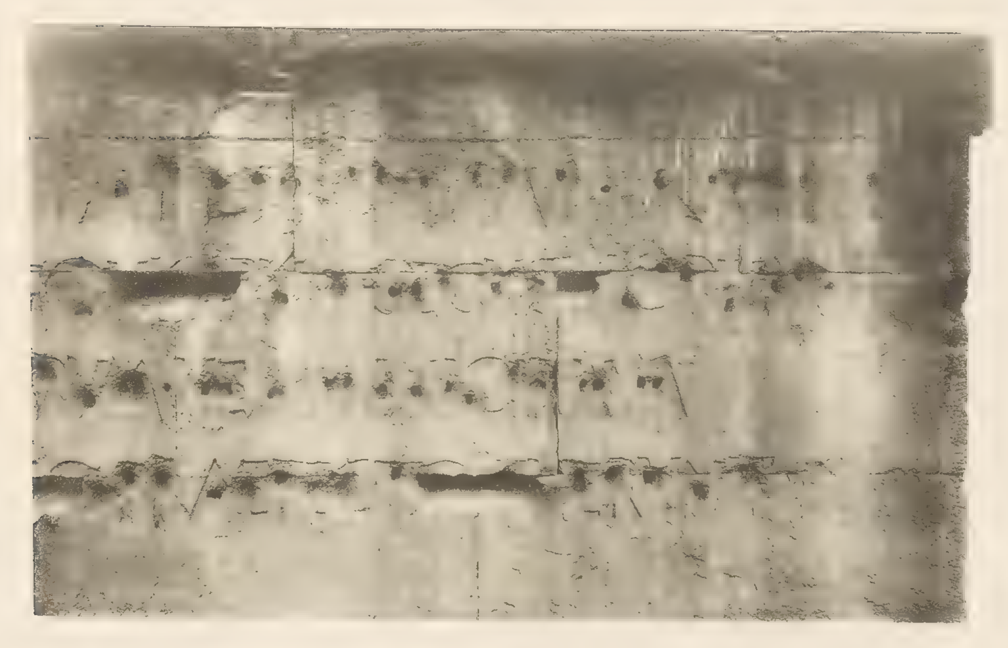
FACE SUD



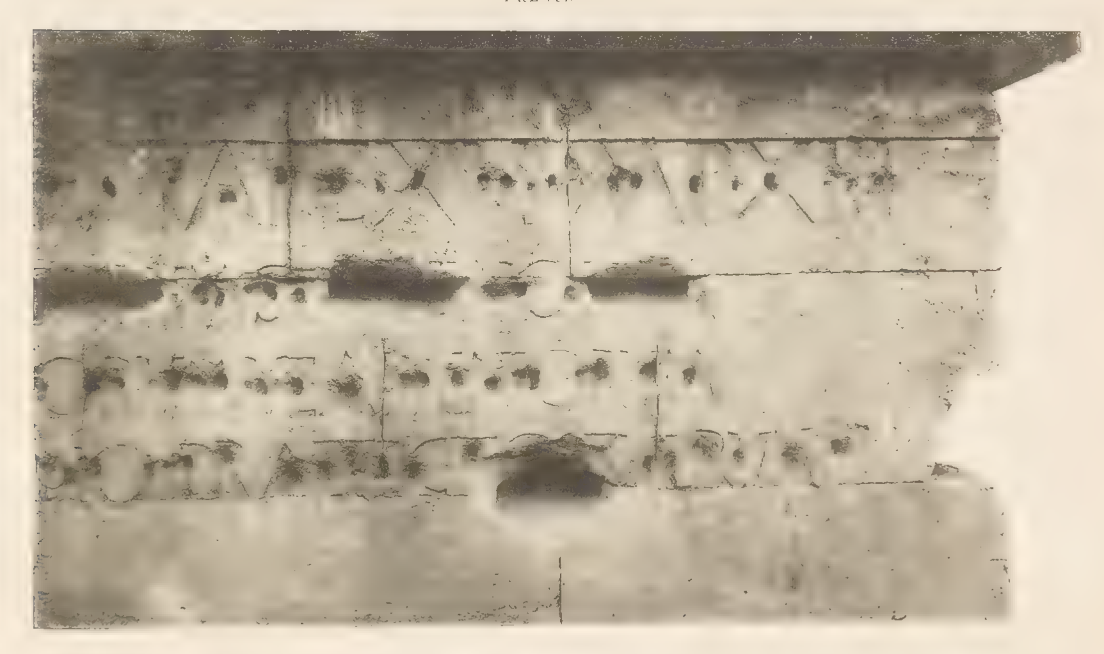
INSCRIPTION III.

HÉLIOTYPIE MOLFESE • TURIN BOCCA FRÈRES ÉDITEURS

FACE NORD



FACE SUD



INSCRIPTION IV.

HÉLIOTYPIE MOLFESE — TURIN



TORSE DÉCOUVERT A SUSE, ET RESTAURÉ

HÉLIOTYPIE MOLFESE - TURIN



TORSE DÉCOUVERT A SUSE, ET RESTAURÉ

HÉLIOTYPIE MOLFESE - TURIN

BOCCA FRÈRES, ÉDITEURS


$125–

